



**HAL**  
open science

## Une certaine jeunesse

Noël Jouenne

► **To cite this version:**

Noël Jouenne. Une certaine jeunesse : Incivilités et sentiment d'insécurité en milieu rural périurbain. 2006. halshs-00122293v2

**HAL Id: halshs-00122293**

**<https://shs.hal.science/halshs-00122293v2>**

Submitted on 25 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNE CERTAINE JEUNESSE

## Incivilités et sentiment d'insécurité en milieu rural périurbain

Noël JOUENNE



Communauté de communes « Les Marches du Velay »

Décembre 2006

## SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	4
<b>1) Introduction</b>	<b>5</b>
1.1) Repérages et questions préalables	6
1.2) Méthodes et démarche de l'enquête	8
<b>2) La question des incivilités dans l'espace public de l'intercommunalité</b>	<b>12</b>
2.1) Posons le cadre de la communauté de communes	12
2.2) Le cadre législatif et la loi de lutte contre les incivilités	16
2.3) La délinquance dans l'intercommunalité	17
2.4) L'apport des travaux antérieurs en matière d'insécurité	21
<b>3) Variations et différences dans l'intercommunalité</b>	<b>26</b>
3.1) Présentation des différences et dégagement des tendances	26
3.2) Les petits villages de l'intercommunalité : vivre à la campagne	29
3.2.1) Le domaine de la Rivoire, ou préserver sa tranquillité au prix de la solitude	30
3.2.2) La question de l'éclairage public et de son rapport à l'urbanité	33
3.3) Les grandes communes : la ville à la campagne où comment s'y rendre ?	36
3.3.1) Monistrol et Sainte-Sigolène : deux villes bien différentes	37
3.3.2) Le cimetière et la valeur humaine	40
3.4) L'arrivée des lotissements et les nouveaux enjeux	42
<b>4) La population jeune : définition, relativité, diversité</b>	<b>46</b>
4.1) Si la jeunesse n'est qu'un mot, elle porte tous les maux	46
4.2) Pratiques d'une jeunesse plutôt tranquille	50
4.3) Une jeunesse en désarroi	57
4.4) Rupture entre jeunesse et vieillesse : vers une recombinaison des liens intergénérationnels	65
<b>5) Repérage des sites sensibles</b>	<b>67</b>
5.1) Le repérage et la catégorisation des lieux de regroupement	67
5.1.1) Les marqueurs d'incivilité comme vecteurs d'insécurité : les tags	67
5.1.2) Le repérage des lieux de rencontre :	68
5.1.3) Exemples de publics et de rencontres	73
5.2) Incivilités et comportement des adultes	75

<b>6) Les tags dans la ville : vers le repérage de marqueurs d'incivilités</b>	<b>79</b>
<b>6.1) Codes, territoires et liens sociaux</b>	<b>79</b>
<b>6.2) Du repérage à la logique</b>	<b>80</b>
<b>6.3) Peut-on et comment s'en défaire ?</b>	<b>83</b>
6.3.1) Identifier, classer, répertorier le tag	83
6.3.2) Créer l'événement pour ne pas qu'il passe inaperçu	84
6.3.3) Dédramatiser la situation en rappelant la règle établie par la communauté	84
6.3.4) Recourir à son effacement au cours d'un rite d'effacement	84
<b>7) D'où vient le sentiment d'insécurité ? La périurbanité en jeu</b>	<b>85</b>
<b>7.1) Le modèle urbain en cause : l'affrontement ville/campagne</b>	<b>85</b>
<b>7.2) Les faits-divers sont la nourriture de l'imaginaire insécuritaire</b>	<b>87</b>
<b>7.3) Un modèle explicatif du sentiment d'insécurité</b>	<b>92</b>
<b>7.4) Schéma de principe entre incivilités et sentiment d'insécurité</b>	<b>93</b>
<b>8) Conclusion</b>	<b>95</b>
<b>9) Les actions proposées : du vivre ensemble au développement du lien social par un travail sur la civilité</b>	<b>97</b>
<b>Axe 1 : Identification des structures communautaires</b>	<b>98</b>
<b>Axe 2 : Communication et citoyenneté</b>	<b>99</b>
<b>Axe 3 : En réseau avec les services de l'Etat</b>	<b>102</b>
<b>Annexe 1 : Cartographie des lieux de rencontre</b>	<b>103</b>
[carte 1]	104
[carte 2]	105
[carte 3]	106
[carte 4]	107
<b>Annexe 2 : Chartes des Bistrots de pays</b>	<b>108</b>
<b>Annexe 3 : Récapitulation des propositions d'actions</b>	<b>109</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>110</b>

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes que nous avons rencontrées durant cette étude et qui ont contribué directement ou indirectement à la construction de ce rapport. Dans la rue ou dans les espaces publics, les contacts avec les jeunes et les adultes n'ont pas forcément abouti à des nominations, c'est d'abord à ces gens que nous adressons nos remerciements. Ils sont restés pour la plupart anonyme, et cela convient bien à la déontologie de l'ethnologue. Ils font partie de la collectivité et leur témoignage ou leur présence a été d'un grand intérêt dans la conduite de cette étude.

C'est ensuite vers les acteurs institutionnels que nous nous tournons : maires, adjoints, conseillers de l'intercommunalité, mais aussi les directeurs d'établissements, de l'OPAC 43, de la DDE Loire, la directrice du pôle jeunesse de l'intercommunalité Loire-Semène, la directrice de l'ANPE, le directeur de la Mission Locale, la directrice du PIJ, l'animatrice du PAEJ, le principal du Collège, la principale-adjointe du collège, la directrice du GRETA, le curé de Monistrol, la brigade des Sapeurs Pompiers de Monistrol, la brigade de gendarmerie de Monistrol, la brigade de gendarmerie d'Yssingaux,

Les salariés de la communauté de communes, le directeur, le coordinateur Enfance-Jeunesse, la directrice de la structure de Saint-Pal de Mons, les agents administratifs et comptables, les employés du service technique, les employés des mairies, des CCAS, des bibliothèques, et des structures Enfance-Jeunesse.

L'association des *Lez'arts agités*, l'animinter GG, les jeunes des quartiers, les anonymes des rues, des trottoirs et des terrains vagues...

# 1) Introduction

Ce travail est l'aboutissement d'une étude sur sept mois sur l'intercommunalité « Les Marches du Velay ». Elle fait suite à la demande du CLSPD qui, réuni en commission intercommunautaire, a énoncé l'intérêt d'un diagnostic sur l'ensemble des six communes après avoir recueilli des doléances de la part de quelques habitants concernant une montée de l'insécurité et des incivilités attribuées en partie à la jeunesse.

Cette étude a pour but de mener un diagnostic de la situation face au sentiment d'insécurité et des incivilités dans l'intercommunalité, en rapport avec la population des jeunes adolescents et des jeunes majeurs. Son objet est construit à partir des méthodes qualitatives de l'ethnologie qui consistent principalement en des observations in situ, des entretiens semi-directifs et une participation plus ou moins proche à la vie quotidienne de la population. Le long terme adapté à la démarche qualitative est privilégié et rendu ici possible grâce à une présence régulière sur un tiers cinquième de temps plein.

Mené sur les six communes par roulement successif, suivant un découpage empirique établi à mesure de la progression de l'enquête, ce travail propose d'établir une cartographie des cités repérés « sensibles » et d'en montrer la logique. A mi-parcours, nous avons été conduit à identifier un certain nombre de questions préalables, mais aussi soulevées au cours de la progression de l'étude.

Avant de pouvoir poser clairement la problématique de l'insécurité, des incivilités et de la jeunesse, trois concepts soumis par ailleurs à la discussion tant d'un point de vue idéologique que sociologique, il est important de dégager les mécanismes sous-jacents au développement d'une telle problématique. Les nombreux travaux consultés, notamment de l'Observatoire national de la délinquance, permettent de relativiser chaque notion tout en accordant une part importante de chacune dans la construction de l'objet. Sans vouloir minimiser l'importance du phénomène que l'on rencontre dans l'intercommunalité, il apparaît

tout aussi nécessaire de clarifier certaines données et d'approfondir certains points qui pourraient passer hors contexte s'ils étaient énoncés de manière abrupte.

Enfin, la démarche m'a conduit à effectuer de nombreux déplacements tant dans la communauté de communes, en empruntant le plus de chemins différents possibles, qu'à l'extérieur au cours de rendez-vous sur la région stéphanoise ou dans l'yssingelais. J'ai ainsi pu rencontrer des interlocuteurs privilégiés à la DDE de la Loire, à la direction de l'OPAC 43, au GRETA du Puy-en-Velay, mais aussi le directeur du CRESAL, André Micoud, avec qui j'ai pu échanger points de vue et observations, et sans qui ma réflexion aurait été terne et légère. De nombreux contacts et échanges téléphoniques, souvent de mon domicile, m'ont permis d'approfondir certains points particuliers comme ceux des incivilités ou des tags. Ceci a pour but de montrer que la recherche n'est pas un travail isolé et nécessite une grande disponibilité où le contexte des 39 heures n'a pas sa place.

L'ambition de cette étude est d'apporter un éclairage sur les questions d'insécurité et d'incivilités, afin de permettre aux décideurs d'apprécier les mesures à mettre en œuvre pour atteindre un certain degré de bien-être de la population. Ces décryptages passent par le repérage d'un certain nombre de points qui seront autant de fils conducteurs dans cette étude. Le présent rapport est un outil, et comme tel, sa diffusion doit servir de base de travail pour une réflexion plus large et des actions concertées.

### ***1.1) Repérages et questions préalables***

1/ La question du territoire se pose en termes de recherche de sa pertinence au niveau sociologique. Est-on en présence d'une aire périurbaine ou d'un espace rural ? Et quels sont les enjeux de territoire en présence ? La proximité avec Saint-Étienne et la vallée de l'Ondaine en fait un prolongement de l'espace urbain, même pour des communes comme Saint-Pal-de-Mons qui sont situées à moins d'un quart d'heure de Firminy en passant par les départementales. Du reste la question du territoire ouvre également sur celle de la prise en compte du territoire par le politique qui n'est à ce jour ni perçu à travers les médias ni perçu à travers la communication externe des communes. Par exemple, le journal *Le Progrès* n'intègre pas la notion de communauté de commune alors qu'il le fait pour le Grand Puy. De même le bulletin municipal, s'il doit conserver une sorte d'intégrité vis-à-vis d'une identité territoriale, doit tenir compte de l'intercommunalité dans sa communication. Autrement dit, lorsqu'un bulletin municipal dresse la liste des pharmacies de garde en omettant toutes celles faisant partie de l'intercommunalité, il met en évidence un rapport d'enjeux de territoire qui rend difficile une identification et une appartenance commune.

2/ La question de la jeunesse et de la « population cible » est une question fondamentale qui relève de la sociologie depuis Pierre Bourdieu jusqu'aux derniers travaux en cours. Elle s'appuie sur le découpage sociologique de la population par rapport aux taux de scolarisation, par exemple. La jeunesse n'est ni un groupe homogène ni un moment, mais avant tout une construction sociale. Par expérience, on sait que les étudiants jouissent d'un statut « privilégié » par rapport aux jeunes salariés, lorsqu'il s'agit des jeunes majeurs. Pour ce qui est des mineurs, là aussi, il faut faire la distinction en termes de parcours scolaire. L'arrivée d'une population jeune de moins de dix ans, issue des nouvelles zones d'habitation, pose la question de leur devenir à cinq ou dix ans. D'autre part, s'il n'y a pas qu'une seule jeunesse dans l'intercommunalité, il faut remarquer que chaque groupe se compose soit par affinité élective, soit par proximité résidentielle. À partir du moment où le jeune dispose d'un moyen de locomotion autonome (scooter, voiture), son champ électif va s'élargir de sorte que les lycéens et les jeunes adultes vont côtoyer des groupes plus larges tant du point de vue du nombre que des lieux de résidence.

3/ Le repérage des cites « sensibles » peut être pris en compte en partant du repérage des zones « taguées ». La mise en carte des tags accompagne chaque prise de vue sur l'ensemble des six communes. Au-delà du simple repérage c'est toute la question du sens attribué au tag qu'il faut mesurer et comprendre. Le caractère puéril des graphismes (surnom, nom, numéro) et l'absence de vecteur idéologique indiquent qu'il s'agirait plutôt de graffitis réalisés par des adolescents. Pour cela, nous sommes conduit à rencontrer des « tagueurs » ou des personnes proches du milieu du tag. La forme des graphismes, les couleurs employées et le lieu d'exécution sont autant d'indications permettant de désamorcer le « vecteur insécuritaire ». Un travail en terme de communication est à prévoir car le monde de tag est complexe et codé. Source d'insécurité parce que faisant partie des incivilités, le tag doit être compris dans sa forme et dans son fond avant qu'une solution soit acceptée. Que faut-il faire lorsqu'un tag vient dégrader un espace public ou privé ? Quelles solutions adopter pour enrayer la progression inévitable des tags ?

4/ La question de l'intercommunalité pose également un certain nombre de questions en termes de force économique et symbolique, de proportion de la population, d'évolution de la démographie. Les dernières données de l'insee permettent de mesurer l'accroissement de la démographie qui s'accompagne d'une progression très forte du nombre de maisons individuelles au sein de lotissements nouveaux. Par rapport au recensement de 1999, la population a cru de près de 30%. Il s'agit d'une véritable « explosion humaine » qui s'accompagne d'un développement urbain accéléré. Il s'ensuit une demande en termes de services (besoin en crèche, halte-garderie, accueil des enfants et des parents, écoles, loisirs,

etc.) qu'il faut pouvoir maîtriser. Parallèlement, l'implication dans le champ politique de la nouvelle population est un enjeu majeur pour éviter toute forme de ghettoïsation des lotissements. À l'image d'expériences vécues dans d'autres communes, il est possible d'envisager des stratégies devant conduire à une ouverture vers l'implication politique des nouveaux arrivants.

5/ Les données de l'ANPE du chômage des jeunes montrent qu'ils sont relativement peu présents chez les demandeurs d'emploi. En catégorie 1, ils sont moins de 500 de moins de 26 ans à être inscrits au chômage en 2006. La répartition selon les communes montre des quantités quasi gérable au niveau communal. Au-delà de la simple question des statistiques, il faut se questionner sur le nombre de personnes n'ayant jamais contacté l'ANPE, soit parce qu'elles ne sont jamais entrées sur le marché du travail, soit parce qu'elles refusent toute prise en charge (absence de connaissance du droit commun) et qu'elles ont moins de 25 ans. Parmi ces jeunes, quelle proportion attribuer à la délinquance ? Parallèlement, comment la jeune population se positionne-t-elle en termes d'avenir et d'espérance ? L'enquête se poursuit au niveau des structures « jeunes » comme le PAEJ et la Mission locale.

6/ La prise en compte des spécificités de chaque commune doit permettre d'établir un certain nombre de clés de lecture des mécanismes du phénomène d'insécurité et des incivilités qui ne sont pas forcément interchangeables. Parallèlement, il existe des similitudes et des ressemblances que l'on doit pointer afin d'éviter les redondances en termes de propositions. L'observation des lieux marqués par les groupes de jeunes permet de faire ressortir une série de points communs à l'ensemble des communes. Les espaces publics principalement visés sont les squares, les parcs, les aires de stationnement et de jeux (skate parc), à proximité des structures pour « jeunes » (MJC, centre social, stade). En milieu rural, les lieux où se retrouvent les jeunes sont plus discrets et plus éloignés.

## ***1.2) Méthodes et démarche de l'enquête***

La méthode qualitative mise en œuvre repose principalement sur deux techniques que l'on nomme respectivement l'observation participante et les entretiens semi-directifs. Ces techniques s'accompagnent d'une démarche tout aussi obscure au profane, mais qu'il est important de resituer pour bien faire comprendre les tenants et les aboutissants dans ce type de recherche — et de l'implication du chercheur lui-même. Sachons simplement, « qu'il y a des choses, qui ne sont pas nécessairement subtiles, que les autres méthodes peuvent être impuissante à dégager » (Delaporte, 1993). Il n'est pas sûr que les financeurs soient forcément conscients des enjeux qui sous-tendent ce type d'enquête, ou bien ils ignorent

(volontairement ou non) de quoi il en retourne. Ces quelques précisions permettront d'éclaircir cet axe.

L'enquête sur les populations « jeunes », mais généralement tout type d'enquête de type ethnographique, relève d'un ensemble de difficultés qu'il faut savoir approcher et contourner. D'abord, la relation à l'autre est à ce point difficile à construire qu'elle relève, dans les cas les plus sérieux, du travail de professionnels. Certes, l'ethnologue a pleinement sa place, mais ce travail de terrain doit être de longue haleine si l'on espère construire des bases solides et durables. Premièrement, il n'est pas nécessaire d'être « jeune » pour effectuer un travail sur cette population. Comme il n'est pas nécessaire d'avoir un cancer, d'être alcoolique ou d'avoir fait une tentative de suicide pour pouvoir travailler sur ces questions, celle de la jeunesse renvoie à la question des rapports à l'autre et à la démarche de terrain que l'on doit mettre en œuvre dans chaque cas. C'est avant tout un travail d'empathie et de mise à distance de l'autre qui nécessite un savoir-faire et une expérience. De ce point de vue, il est beaucoup plus difficile pour un « jeune » de travailler sur la jeunesse puisqu'il doit multiplier ses efforts de mise à distance afin de construire un rapport objectif avec son terrain.

Ensuite, l'enquête est possible grâce au long terme. Cette durée m'a été donnée grâce à la forme du contrat qui me liait avec l'Intercommunalité. Il s'agissait d'effectuer une étude sur un temps réparti par moi-même d'une durée hebdomadaire d'un peu moins de 24 heures (3/5<sup>ème</sup> de temps plein sur 39 heures). Au regard du cycle circadien, cela ne représente qu'une journée par semaine. Cette insuffisance en termes de « temps pouvant être consacré à la recherche » est compensée par la méthode de triangulation inductive des données recueillies sous la forme de courtes séquences d'observations répétées, orientées suivant l'évolution des hypothèses. Quant à la durée totale de l'enquête (la collecte de données), elle a été menée sur cinq mois (du 22 mai au 19 novembre), compte tenu du temps nécessaire à l'analyse des données et à l'écriture du présent rapport. En tout état de cause, il ne peut s'agir que d'un diagnostic — du reste c'est ce qui m'a été demandé — alors que l'enquête soulève une somme considérable de questions qui laissent une certaine frustration ou plutôt l'envie de poursuivre cette recherche.

Une autre difficulté était de faire face physiquement au terrain. L'ensemble de l'intercommunalité est réparti sur une aire géographique assez vaste pour un seul homme, et qui nécessite un investissement important en termes de temps et de ressources. J'ai sans doute sous-estimé le nombre de kilomètres à parcourir, d'autant plus que ma réponse à l'appel d'offres ne faisait pas mention du repérage et du suivi des tags et des graffitis. Cela étant, les distances n'ont pas été un obstacle, mais un frein à la perspective souvent privilégiée du travail auprès d'un seul groupe. Traditionnellement, l'ethnologie privilégie le travail en profondeur auprès d'un groupe. Le travail en immersion, si long soit-il (généralement sur une année), permet en effet de construire des relations fiables et sérieuses. C'est ce qui donne sa

force et tout l'intérêt de la démarche. Mais ici, il n'était pas question de vouloir faire la même chose car chaque partenaire, c'est-à-dire, chaque maire des six communes, se devait d'obtenir sa part en termes de rendu et de proposition. À cette fin, j'ai préféré explorer chaque commune de manière plus ou moins identique afin de ne léser personne même si je reste persuadé qu'un travail en profondeur auprès d'un seul groupe aurait permis d'en apprendre davantage.

L'enquête s'est donc déroulée sur l'ensemble du territoire, à mesure de la progression de la collecte des données et des questionnements afférant. Dans la plupart des cas, les entretiens, au nombre de vingt (représentant trente-deux personnes), ont été effectués au domicile ou dans les structures institutionnelles des intéressés. Chacun dure d'une à deux heures. Quelques fois, l'opportunité m'a été donnée de faire quelques entretiens dans une salle de la communauté de communes. Il pouvait s'agir de jeunes de l'association des *Lez'arts agités*, ou d'autres informateurs préférant venir me voir sur place plutôt que l'inverse. Si la conduite des entretiens a été relativement facile à mener, la prise de rendez-vous et les nombreux « lapins » ont fait partie de ce type de recherche lorsqu'elle est effectuée auprès d'un public « flottant », mais assez proche également du monde des « jeunes ». Il y a certainement plusieurs raisons à ces revirements : une démotivation après un premier engouement, le désir de ne pas divulguer certaines informations ou sources, la peur d'être pris pour un « bouffon » ou un mouchard de la part de ses copains, etc. Les prétextes sont allés dans ce sens, et il n'est pas utile de relever ces conduites assez courantes, sauf à mesurer la part sensible de cette non coopération à une action somme toute pouvant être perçue comme une mesure policière. Je rappelle à ce propos qu'avant mon arrivée la presse locale relatait la contractualisation de cette recherche par un bel article intitulé « un diagnostic sur l'insécurité » illustré d'un gendarme<sup>1</sup>. Tout cela est à verser au contenu de l'étude car en agissant dans un fait social total la prise en compte de ces éléments m'a été d'une grande utilité lorsque mes premiers informateurs m'ont fait remarquer qu'ils avaient lu l'article en question. Concernant le travail d'approche des riverains, cela m'a plutôt été utile. Il n'en est pas forcément de même pour le travail auprès des jeunes.

La communauté de communes avait mis à ma disposition un poste informatique que je devais partager avec l'association des jeunes, dans l'espace alloué au travail avec les jeunes. J'étais plongé directement au contact de l'ensemble des jeunes des *Lez'arts agités* ce qui m'a permis de commencer un travail auprès d'eux, et par rebondissement, auprès d'autres jeunes avec qui ils étaient en relation. Néanmoins la collecte de donnée ne s'est pas limitée à cette seule frange de la population jeune. J'ai également cherché à rencontrer des jeunes n'étant liés ni de près ni de loin avec l'association de l'intercommunalité. Le danger aurait été de laisser dans l'ombre une part importante de la vie des jeunes, notamment en ce qui concerne la

---

<sup>1</sup> Voir *La Tribune* du 13 mai 2006. Mon embauche a eu le 22 mai.

drogue. Assez rapidement, j'ai préféré entretenir une certaine distance vis-à-vis des jeunes de l'association qui avaient eux aussi besoin du poste informatique ou du téléphone. Mais comme ils ne venaient généralement pas avant trois ou quatre heures de l'après-midi, durant l'été, j'avais tout à loisir de partager ce poste et de prendre des notes sur leur manière d'être. Cela étant, j'ai souvent utilisé mes ressources personnelles (contacts et téléphone) pour prendre des rendez-vous ou même échanger des informations. Il va de soi que l'anonymat sera respecté dans le contenu de ce rapport. Par exemple, j'ai choisi de restituer les extraits d'entretien en précisant un prénom qui a été modifié afin de limiter les possibilités d'identification. Globalement, le temps que j'ai pu consacrer à cette étude a souvent été dépassé, mais je n'en fais pas une affaire sauf à montrer qu'aucun travail vraiment sérieux ne pouvait être fait dans le temps imparti.

Outre l'enquête de terrain proprement dite qui prend consistance dans une démarche d'observation quasi-quotidienne<sup>2</sup> à travers les rues, les parcs et les sentiers, au contact des gens du coin, des riverains et des promeneurs, à attendre parfois une heure ou deux sur un banc que l'événement arrive, j'allais prendre rendez-vous avec un riverain, discuter avec un promeneur, entamer une conversation avec quelques mères de famille ou simplement surprendre des conversations sur le trottoir ou dans l'espace public. Les mots sortent parfois de manière abrupte ou impromptue, et il faut savoir glaner les éléments essentiels à l'enquête sans toutefois en forcer la venue, sans imposer sa vision des choses ni influencer l'informateur. C'est donc au détour des conversations que je pouvais surprendre les réelles motivations face au sentiment d'insécurité, par exemple.

Cette triangulation inductive dont j'ai parlée plus haut est le fruit d'un travail suivant trois axes, dont le dernier est combiné de lectures diverses et variées et d'un travail de réflexion qui a été accompagné par plusieurs rencontres avec le sociologue André Micoud, directeur de laboratoire du CRESAL à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Je tiens ici à préciser que cette part incontournable dans l'enquête de terrain a été le fruit d'une complicité désintéressée de sa part, mais aussi d'une grande richesse. Tout le bénéfice de cette amitié est porté au compte de cette étude. Comme chacun s'en doute, la recherche n'est jamais l'aboutissement du travail d'un seul homme, mais une somme de rapports souvent souterrains qu'il est important de signaler.

Enfin, dois-je préciser encore que cette étude s'appuie sur les nombreux travaux réalisés à la fois sur les axes problématiques de la jeunesse et de l'insécurité. Une mise à jour a donc été nécessaire ; elle participe à la recherche elle-même. Car cette étude s'inscrit pleinement dans le champ de la recherche sur l'insécurité et les incivilités.

---

<sup>2</sup> Compte tenu du contrat de travail établi sur un 3/5<sup>ème</sup> de temps plein, les périodes d'observations ont été limitées à 3 jours répartis sur l'ensemble de la semaine.

## 2) La question des incivilités dans l'espace public de l'intercommunalité

### 2.1) Posons le cadre de la communauté de communes

Afin de bien définir les objectifs il est important de cerner les contours de la population « jeune » à travers différents indicateurs pouvant révéler des tendances ou des différences. Cela amène aussi à une meilleure connaissance de la population à l'échelle de l'intercommunalité. L'affirmation selon laquelle il n'existe pas une seule jeunesse mais plusieurs se trouve vérifiée ici, à la lumière des tableaux montrant un certain nombre de disparités. A terme, la construction d'un indicateur synthétique (tableau de bord) pourrait permettre de suivre l'évolution de la population « jeune » en termes de formation, d'emploi, de démographie, profil sociologique en interaction avec les délits sur la voie publique, etc.

#### La population des « jeunes » concernée :

Commune	Population totale	Jeunes de 15 à 24 ans	% sur la population
Monistrol	7 451	999	13
Sainte-Sigolène	5 432	713	13
Beauzac	2 061	198	9
St-Pal-de-Mons	1 748	210	12
Les Villettes	851	102	12
La Chapelle d'Aurec	626	60	9
Total	18 169	2 282	12,5

Source : insee, RGP 1999

La proportion de la jeune population se retrouve suivant une fourchette allant de 9 à 13 % de la population totale. Nous noterons que les communes de Beauzac et de la Chapelle d'Aurec sont celles où la proportion est la plus faible. Inversement, les communes au plus fort taux sont celles qui compte également la plus grande population « jeune ». Ici, l'exemple est pris à partir de la tranche 15-24 ans. L'apport des nouveaux lotissements a-t-il un impact sur la répartition démographique ?

### Une croissance démographique très forte entre 1999 et 2005 :

Commune	Population estimée
Monistrol	8 502
Sainte-Sigolène	5 836
<i>Beauzac</i>	<i>2 557</i>
St-Pal-de-Mons	1 977
<i>Les Villettes</i>	<i>1 097</i>
<i>La Chapelle d'Aurec</i>	<i>776</i>
Total	20 772

Source : insee, enquête annuelle de recensement 2005, + extrapolation

Les chiffres en italique sur fond grisé sont issus de la dernière enquête de l'insee. Les derniers recensements seront effectués en 2008. D'une manière générale, on note une croissance annuelle de +3,6 % de la population, soit un taux de croissance de 24 à 28 % selon les communes.

### Les disparités économiques des communes :

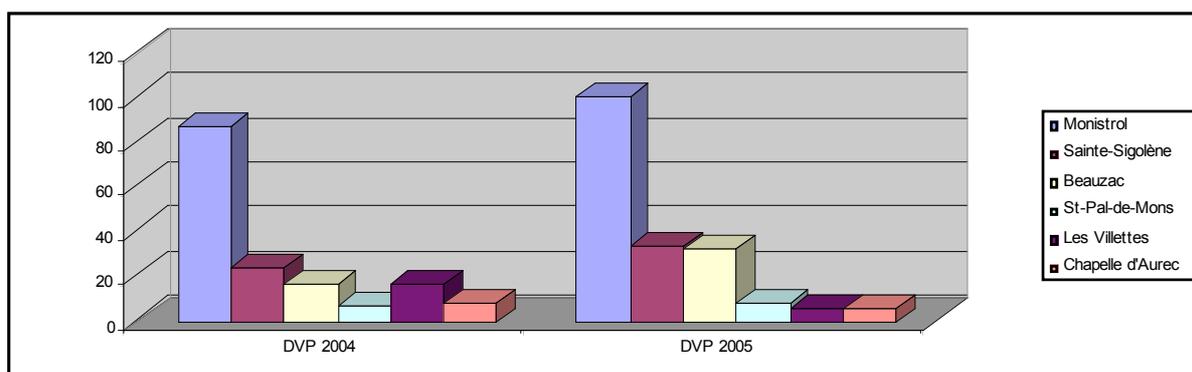
Commune	Disparités fiscales	Revenu mensuel moyen par hab.	Retraite et pensions
Monistrol	26 % < 625 €/mois 4% > 3250 €/mois	1 351 €/mois	40 %
Sainte-Sigolène	27 % < 625 €/mois 4% > 3250 €/mois	1 476 €/mois	46 %
Beauzac	28 % < 625 €/mois 0% > 3250 €/mois	1 178 €/mois	77 %
St-Pal-de-Mons	NC	1 286 €/mois	43 %
Les Villettes	NC	1 267 €/mois	32 %
La Chapelle d'Aurec	NC	1 357 €/mois	30 %

Source : DGI-Bureau M2, 2005

Alors que les communes de Monistrol et de Sainte-Sigolène semblent calquées sur un modèle fiscal semblable, celle de Beauzac est marquée par une forte proportion de retraités et l'absence de hauts revenus. À Monistrol comme à Sainte-Sigolène, 4 % des ménages déclarent un revenu supérieur à 3250 euro par mois. La proportion des ménages ne déclarant qu'un revenu mensuel inférieur à 625 euro est sensiblement la même, mais compte tenu du revenu moyen plus faible à Beauzac, nous pouvons penser que la fourchette des revenus est globalement plus basse dans cette commune.

Par ailleurs, d'autres indicateurs nous permettent d'appréhender le phénomène de l'insécurité à travers les dépôts de plainte, qui sont agglomérés dans la catégorie des délits sur la voie publique. La gendarmerie nous a fourni un certain nombre d'éléments.

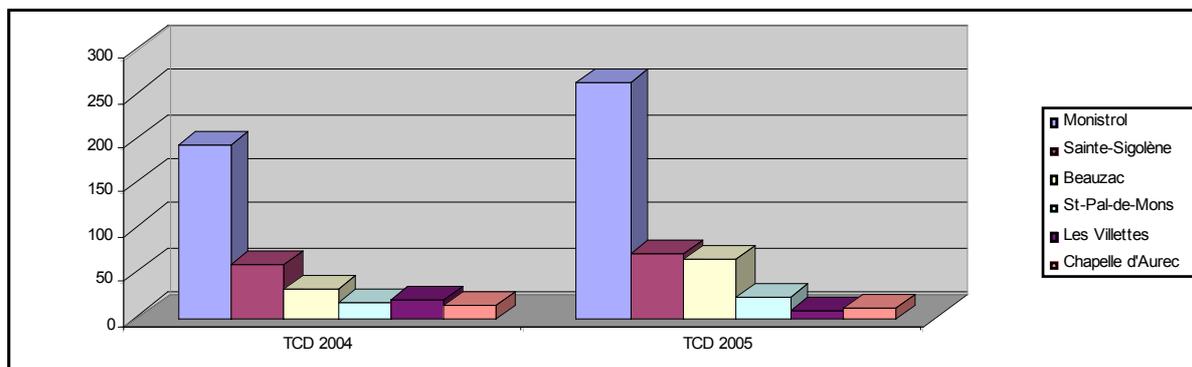
### Progression des délits sur la voie publique 2004-2005



Source : DVP, gendarmerie nationale, Yssingaux

Avec, respectivement 158 DVP en 2004 et 184 DVP pour 2005, le taux de croissance est de 16 %. Cela est à relativiser compte tenu du faible nombre en jeu.

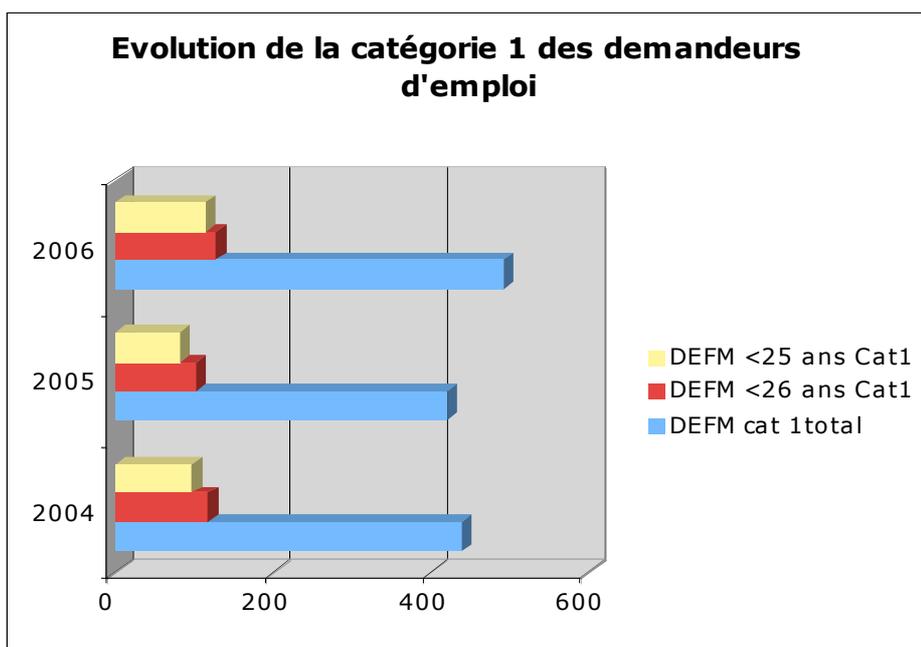
### Progression de la catégorie « Tous crimes et délits » 2004-2005



Source : DVP, gendarmerie nationale, Yssingaux

La gendarmerie précise qu'il faut rester serein vis-à-vis des chiffres car les quantités restent relativement faibles, avec 184 DVP en 2005 et 442 TCD. Pour mémoire, la brigade des sapeurs-pompiers de Monistrol rappelle qu'elle intervient deux fois par ans pour feu de véhicule alors que la brigade de Lyon intervient douze fois par nuit. Bien évidemment, le sentiment d'insécurité n'est pas proportionnel au nombre de délits commis sur un territoire, mais dépend d'un ensemble complexe d'éléments.

Un dernier tableau nous permettra de faire le tour de la question, sachant que l'étude engagée aurait dû également aboutir à la collecte de données statistiques d'autres institutions, comme la CAF et l'OPAC. Or, si l'OPAC 43 a répondu positivement à nos attentes, la CAF est restée muette pour des raisons inconnues. La question reposait pourtant sur une collaboration que j'avais déjà menée avec succès en Rhône-Alpes (Jouenne, 2005).



source : anpe, agence locale de Monistrol

Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans reste relativement faible, compte tenu qu'une part importante, mais non chiffrée, de « jeunes » qui ne s'inscrivent pas à l'ANPE, et du fait que les statistiques ne tiennent compte que de la catégorie 1, (médiatique) alors qu'il existe huit catégories. Toutefois, le nombre total de demandeurs d'emploi en catégorie 1 est de 439 pour 2004 et 494 pour 2006, soit un taux de croissance de 12,5 %. Mis bout à bout, ces différents indicateurs permettent de mieux cerner la population.

## ***2.2) Le cadre législatif et la loi de lutte contre les incivilités***

Le terme d'incivilité renvoie à une absence ou un manque de civilité, à un oubli des convenances ou d'un savoir-vivre. Sebastian Roché définit ces formes de micro-agressions comme des « actes qui ne sont ni des vols (cambriolages ou vols de voiture), ni des agressions, ni des menaces » (Roché, 1998, p. 21). Si elles ne sont pas classées dans les agressions physiques, on ne peut négliger le fait que ces actes témoignent d'une violence symbolique les plaçant du même coup au rang des agressions symboliques. Ces micro-agressions que sont les actes d'incivilités travaillent sur le long terme, comme il en est des formes de harcèlement moral.

Le lien avec le sentiment d'insécurité n'est ni direct ni immédiat, et ne découle pas d'une réalité observable. Les différents travaux consultés ne permettent pas d'affirmer à coup sûr qu'il existe un lien étroit entre incivilité et insécurité. Les observations que nous avons menées durant cette étude vont dans le même sens. Reste que les incivilités « pèsent sur la collectivité et endommagent la vie sociale » (Ibidem).

Assimilées à la délinquance, et en particulier à la délinquance des jeunes, les incivilités ont vraisemblablement connu une explosion durant ces dernières années. Ceci a eu pour conséquence d'interpeller les pouvoirs publics et d'aboutir à la loi sur la lutte contre les incivilités, votée en mars dernier. Les incivilités, ou plutôt leur perception dans le champ du politique, sont apparues dans les années 1990. La frontière avec les délits empêche d'apporter une définition précise des actes d'incivilité bien que le sens commun éprouve une certaine facilité à en établir la liste. Le sénateur Xavier Raufer apporte sa contribution dans ce sens : feu de poubelle, tags et graffitis, injures sur la voie publique, petite dégradation de biens comme des sièges, des cabines de téléphones, des bris de glaces, pour celles qui constituent une infraction. Il en est encore qui restent en dehors du Code pénal comme le non-respect des règles de vie en société, l'abandon d'objet dans l'espace public (bouteilles de bière, papiers de cigarettes), ou le rassemblement de jeunes dans les halls d'immeubles. C'est à propos de cette deuxième catégorie que le législateur s'est penché afin d'essayer de résoudre la difficile question de la lutte contre les incivilités.

Le projet de loi pour l'égalité des chances, voté en mars 2006, aborde cette question dans la redéfinition des articles 26 et 27 — qui deviendront les articles 50 et 51 — de la lutte contre les incivilités. L'intervention d'Eliane Assassi lors de la séance au sénat du 3 mars 2006 expose la liste des contraventions dorénavant considérées comme des incivilités : « la divagation d'animaux dangereux, les menaces de violences, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, l'excitation d'animaux dangereux, la diffusion de messages contraires à la décence, l'abandon d'ordure et de déchets, enfin, les destruction, dégradations et

détériorations légères<sup>3</sup> ». Reste qu'à ce jour, nous sommes en attente du décret du Conseil d'Etat devant établir cette liste.

Or, en l'absence d'un cadre juridique clair, les forces de l'ordre restent impuissantes face à l'enregistrement d'un tel phénomène puisqu'il ne peut être classé avec précision dans un des 107 index de l'état 4001 utilisé par les services de police et de gendarmerie. La société a peur de ses jeunes, inmanquablement le reproche peut lui être retourné car c'est bien elle qui les fabrique.

### ***2.3) La délinquance dans l'intercommunalité***

Les éléments aimablement fournis par la gendarmerie nous permettent d'apprécier l'évolution et la répartition de la délinquance sur toute l'étendue de l'intercommunalité. Mais avant cela, il est important de souligner qu'aucune représentativité ne peut découler de ce type de tableau compte tenu du petit nombre de plaintes enregistrées chaque année. Une comparaison avec la communauté urbaine de Lyon saura nous en convaincre. Si, sur Monistrol, l'on enregistre un à deux feux de voitures dans une année, il faut compter une douzaine de feu par nuit dans l'agglomération lyonnaise. Cette différence considérable a pour conséquence de faire sourire qui les gendarmes qui les sapeurs-pompiers lorsque l'on aborde la question de l'insécurité sur l'intercommunalité. Bien évidemment, chacun reste conscient que ce n'est pas la quantité qui touche les habitants, mais le degré de proximité d'avec l'événement. Plus un événement dramatique intervient dans la sphère du proche, plus l'individu a tendance à s'en approprier les effets négatifs.

Cela étant, deux voitures supplémentaires qui brûlent dans l'agglomération lyonnaise ne fera pas bouger la courbe alors que l'augmentation doublera sur la commune de Monistrol. La différence entre valeur absolue et valeur relative a ici toute son importance, et dans la mesure où l'objet de cette étude reste lié à un ensemble d'actions visant à renforcer la prévention, il est impératif de prendre en compte chaque élément de cette globalité.

Ce qu'il faut ensuite souligner c'est que le découpage administratif de l'intercommunalité ne correspond pas à celui de la gendarmerie nationale. Trois brigades (Retournac, Monistrol et Sainte-Sigolène dépendant de Saint-Didier) couvrent l'ensemble du territoire ; leurs compétences dépassent le cadre géographique de la communauté de communes (assiette de surveillance), ce qui peut apparaître comme un avantage. Par contre, il n'existe aucun lien formel entre ces brigades qui envoient quotidiennement leurs informations au chef-lieu de communauté de brigades à Yssingeaux, qui remonteront ensuite sur le Puy-en-Velay. Par exemple, la commune de Beauzac est surveillée par la brigade de Retournac, dont

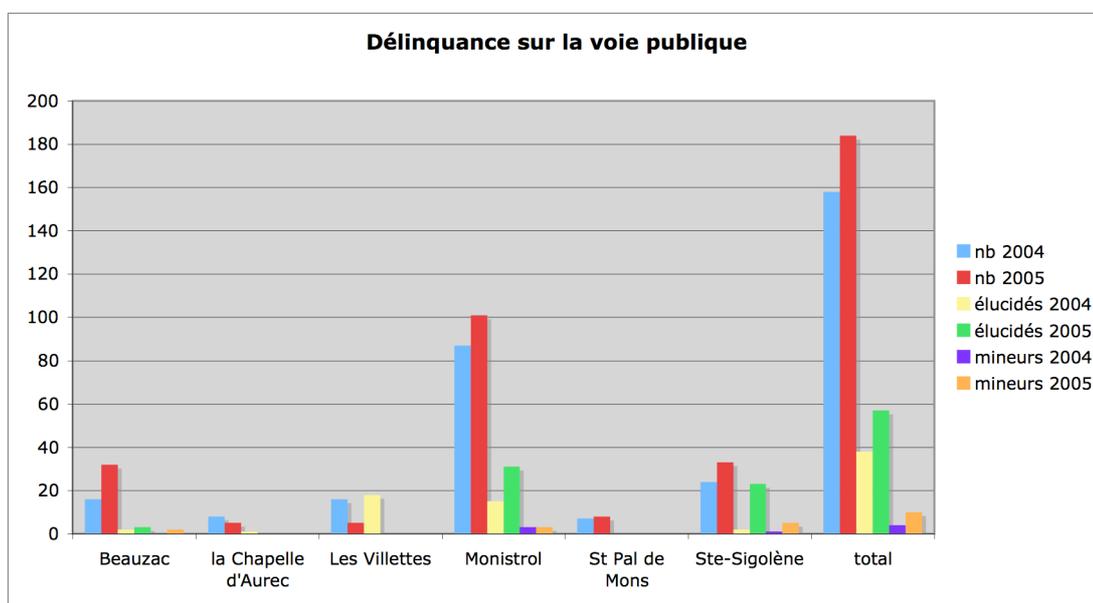
---

<sup>3</sup> <http://www.senat.fr/seances/s200603/s20060303/s20060303011.html>

les compétences vont jusqu'à Saint-André de Chalencou et Solignac sous Roche. Cela limite d'emblée le travail de proximité du simple fait du rapport entre la superficie et les effectifs.

Les deux tableaux qui suivent illustrent la fréquence de la délinquance sur la voie publique enregistrée par la gendarmerie à partir des dépôts de plainte. Dans le second tableau sont reportés tous les crimes et délits enregistrés sur les années 2004 et 2005. Ces éléments ne sont ici que pour permettre de mesurer l'évolution d'une année sur l'autre. En aucun cas, ils peuvent servir un discours sécuritaire ou insécuritaire, compte tenu, répétons-le, du faible nombre de plaintes enregistrées chaque année. Remarquons également que la proportion de jeunes impliqués directement reste très faible.

Certes, le tableau fait émerger des disparités d'une commune à l'autre. Si la commune de Monistrol est particulièrement touchée par le phénomène, notons qu'elle accumule un certain nombre de facteurs en favorisant l'émergence. Pour reprendre un terme émis par Emile Durkheim, nous pourrions dire qu'il est « naturel » qu'il y ait davantage de dépôts de plaintes à Monistrol du fait de son importance en termes de population jeune et de sa mobilité quotidienne. Comme nous avons pu le faire remarquer, Monistrol compte plusieurs collèges et lycées, d'où transitent environ 4 000 élèves chaque jour. Cela dit, et globalement, l'intercommunalité a enregistré une progression de quelques points sur l'année 2005. Au moment de l'étude, la gendarmerie nous confiait les chiffres du premier semestre 2006 qui faisaient remonter un accroissement supplémentaire de la délinquance.



Source : Gendarmerie nationale, brigade d'Yssingaux

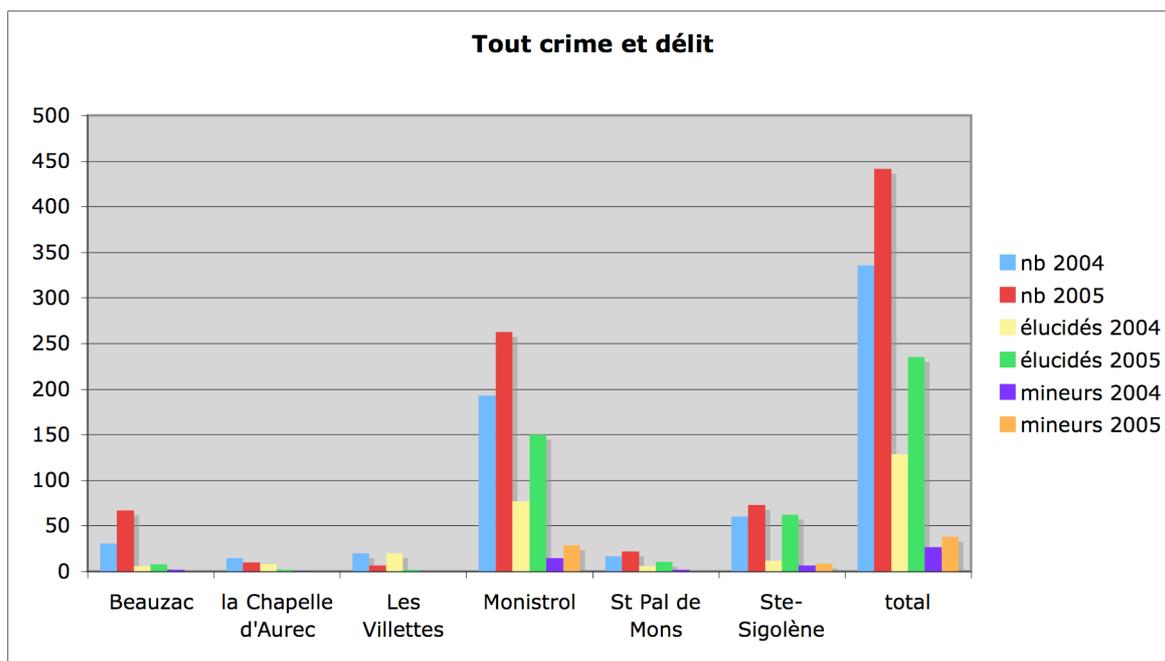
La comparaison des deux tableaux fait apparaître un parallèle entre chaque nombre de plaintes quelle que soit la commune. Là encore, c'est à Monistrol que revient la palme devant Sainte-Sigolène et Beauzac.

Reste que les actes d'incivilité sont soit incorporés dans l'ensemble des dépôts de plaintes pour délinquance sur la voie publique, soit négligés du fait de l'absence de critères précis. En effet, pour le moment, la loi déjà citée a prévu l'établissement d'une liste des incivilités en attente d'être établie au moment de la rédaction du présent rapport. Le Conseil d'état a la charge de rédiger cette liste qui permettra de poser un cadre législatif sur les questions d'incivilité et de leur degré délictueux. À partir de ce décret, la gendarmerie pourra s'appuyer sur un acte légal pour instruire ou non les actes d'incivilité commis sur la voie publique.

D'autre part, et aux dires des brigadiers de la gendarmerie, peu de gens en viennent à déposer plainte pour une agression verbale, ou un injure gestuelle, et encore moins pour une dégradation du mobilier urbain ou privé. Il est une exception toutefois, c'est dans le cas d'une dégradation sur un véhicule privé.

La voiture reste l'objet le plus précieux des individus. C'est aussi celui, après la maison, dans lequel passe le plus d'argent. Certains ménages consacrent plus d'un quart de leurs revenus à l'achat et à l'entretien de leur véhicule, élément d'autant plus important en milieu rural que l'offre en matière de transport est quasiment inexistante. C'est encore la voiture qui bénéficie d'une protection assez complète grâce à l'assurance. Dans ce cas, toute dégradation sera, d'une part vécue comme une agression personnelle, mais aussi soumise à un dépôt de plainte en vue de la prise en charge au titre de l'assurance.

Les actes d'agression sur les objets personnels marquent d'autant plus les esprits que chacun des membres de la communauté peut subir à son tour ce type de délit en toute impuissance et sans même pouvoir intervenir. Non seulement ils laissent des traces indélébiles, mais ils sont parfois assimilés à des viols. Dominique Dray l'a montré dans son ouvrage qui renvoie les victimes d'agression dans un état de souffrance complexe où souvent la victime est vécue comme quelqu'un d'un peu coupable. Pour mémoire, nous rappellerons cet acte de malveillance à l'égard de la voiture d'un agent territorial de l'intercommunalité survenu en pleine journée sur le parking au vu et au su de tous. Personne n'a remarqué quoi que se soit comme si cet acte devait être compris au comble de la provocation.



Source : Gendarmerie nationale, brigade d'Yssingaux

Au-delà des chiffres et des tableaux, il faut comprendre que tout individu confronté à un acte d'agression vivra cet acte comme une double souffrance liée à la volonté d'oublier et au besoin d'en parler. D'autre part, cela est d'autant plus mal perçu dans des petites communes que les formes de civilité ordinaire entre voisins sont entretenues et devraient renforcer la cohésion sociale ainsi que les réseaux de sociabilité. Tout acte d'agression fait éclater le sentiment de sécurité à l'échelle d'une petite commune d'autant plus facilement que l'on y accordait de l'importance. Lorsque l'auto-surveillance ou les principes de l'autorégulation font défaut, l'explication qui peut en être donnée ne peut être prise dans les formes propres à l'urbanité ni aux grandes villes. En l'absence de réponse, c'est tout un modèle qui s'effondre. Enfin, comme le fait remarquer Maryse Esterle-Hedibel, « le grand paradoxe des chiffres sur la délinquance est que plus les services de police font leur travail correctement, plus les statistiques de la délinquance constatée augmentent » (Esterle-Hedibel, 2001).

Cela étant, le sentiment d'insécurité découle d'un amalgame parfois flou d'appréhensions pas toujours objectivement attestées. Par exemple, un regroupement de jeunes d'origine turque<sup>4</sup> sur l'espace public devant la mairie de Sainte-Sigolène sera vécu comme vecteur d'insécurité, simplement à cause du dérangement que ce regroupement occasionne dans les esprits des habitants. Ces jeunes dérangent avant tout. De là, va s'opérer

<sup>4</sup> Notons au passage que les jeunes d'origine turque se nomment eux-mêmes des « jeunes turcs », même s'il sont de nationalité française.

un glissement et tous les maux possibles vont être proférés à l'encontre d'un groupe de jeune passablement tranquille. Comme nous le voyons, le phénomène d'insécurité est également lié à une mauvaise fois, ou à une mauvaise interprétation des signes que chacun peut percevoir.

Il paraît intéressant de porter maintenant un regard sur les différents courants de pensée liés au phénomène de l'insécurité.

#### ***2.4) L'apport des travaux antérieurs en matière d'insécurité***

Plusieurs courants de pensée se côtoient dans l'espace public de la recherche sur l'insécurité. Mais aucune étude sur les nouveaux accédants en milieu rural n'a encore vu le jour. Lorsque l'on aborde la question délicate du sentiment d'insécurité, il faut la mettre en rapport avec le contexte dans lequel elle apparaît. Ici, nous sommes en présence d'au moins deux contextes différents : celui d'une ruralité confrontée à l'urbanisation naissante ; celui des quartiers et des lotissements nouveaux et à venir. Ces deux thèmes sont séparés puisque d'un côté nous trouvons des personnes originaires des communes, ayant un ancrage affectif aux villes dans lesquelles ils vivent, et de l'autre, des personnes étrangères aux communes, en pleine évolution sociale de par leur changement de statut dû à l'accession à la propriété.

D'autre part, il existe peu de travaux de type ethnographique, la plupart étant basés sur des enquêtes quantitatives, qui empêchent d'atteindre un degré suffisamment fin qui, dans notre cas, s'avère incontournable. L'ethnologue Dominique Dray a montré dans son étude sur l'agression à Aulnay-sous-Bois comment sont mis en place les mécanismes de culpabilisation, de déculpabilisation, d'accusation, d'« accusation à tout prix » et de reconstruction des valeurs mises en place lors d'une agression physique dans la rue ou d'un cambriolage. Ce qu'elle appelle des « agressions ordinaires » et qui pourraient entrer dans le champ des incivilités est encore très mal connu, d'autant plus que les travaux sont principalement issus des études de victimisation effectuées à partir des dépôts de plainte. Or, dans notre cas, peu de personnes en viennent à déposer plainte pour incivilité (qui ne serait d'ailleurs pas prise en compte au titre de l'incivilité).

L'idée maîtresse, reconnue depuis les années 1950 à travers les recherches menées au Canada, est que dans la relation agresseur-agressé la victime ne l'est pas par hasard. Ces observations ont conduit l'ethnologue dans une ville de banlieue parisienne qui connut dans les années 1960 une transformation radicale de son paysage social pour être passée d'un mode de vie rural à un mode urbain. Ayant perdu ses frontières, la ville a basculé dans une logique parfois xénophobe à propos de « l'Autre étranger » face au choc d'une urbanisation rapide. Nous ne sommes pas si loin de notre terrain rural (périurbain) qui nous donne la chance d'observer ce tournant qu'ont vécues les villes proches de grandes métropoles dans les années 1970-1980.

Les travaux sur la victimisation sont la plupart du temps dus à des juristes, des politologues ou des psychanalystes. Plus rarement ils sont sociologues voire ethnologues. Au-delà des questions de langage se trouvent également des questions idéologiques que nous ne chercherons pas à éluder.

Sebastian Roché figure parmi les politologues les plus en vogue dans le registre des études sur les incivilités et les intolérances. Ses travaux le positionnent comme un « spécialiste » en la matière. Essentiellement faites à partir d'enquêtes quantitatives par sondage, ses recherches s'inspirent des travaux anglo-saxons. Globalement, la peur, sentiment incontournable des êtres humains, naît de l'absence de la maîtrise des désordres sociaux. Le sentiment d'insécurité renvoie aux quartiers sensibles, à l'urbanité et à cette « rupture des codes de la vie commune » des quartiers sensibles qui sont le caractère propre aux ghettos des cités. Avoir peur ne signifie pas forcément être préoccupé, les deux notions renvoyant à des degrés différents dans l'espace public, mais qui peuvent jaillir au même moment.

L'auteur a raison de pointer que dans les milieux ouvriers des années 1950, le sentiment d'insécurité est davantage le fait de la perte de l'emploi ou de l'expulsion du logement, l'agression étant vécu sur un mode quotidien. Aussi pourrions-nous faire remarquer que la naissance du sentiment d'insécurité liée à l'agression et aux incivilités apparaît dans un climat de sécurité relativement fort : sécurité sociale, recul de la maladie, espérance de vie en hausse, accession massive à la propriété, éducation pour tous, hausse du niveau d'étude, etc. Ce constat nous fait comprendre que cette notion ne peut être comparée ni dans le temps ni dans l'espace et qu'avoir peur en ville n'est pas la même chose qu'avoir peur à la campagne, et que la comparaison du taux de délit n'a pas plus de sens. Car dans le contexte que connaît le département de la Haute-Loire, l'un des départements les plus sûrs en termes de délits, la montée du sentiment d'insécurité apparaît comme paradoxale. Or elle ne l'est pas, et si « l'urbanisation est un facteur associé à la délinquance » (Roché, 1998), son rapport avec la peur n'est pas directement fonction du taux de criminalité, mais lié à l'étroitesse des liens entre eux en termes d'espaces géographiques, sociaux et politiques.

Je ne suis pas partisan de l'idée selon laquelle il y aurait un sentiment d'insécurité toujours grandissant. D'abord parce que l'on ne sait pas ce que cette notion recouvre réellement, et parce qu'il se produira inmanquablement des réajustements et un rééquilibrage lorsque, le temps aidant, aucun événement ne viendra renforcer l'angoisse précédemment générée, phénomène qui agit au niveau d'un groupe de pairs comme une sorte de réassurance sociale. L'absence d'une dimension anthropologique fait défaut à ce genre d'analyses. Une autre grande argumentation renvoie à la fameuse théorie de la « vitre cassée ».

Cette idée, encore importée des Etats-Unis, est basée selon une théorie qui voudrait que lorsqu'une vitre est cassée, le fait de ne pas la remplacer augmente les chances pour que les autres vitres subissent le même sort. Disons tout de suite qu'aucune corrélation sérieuse

n'existe mais cette idée fait son chemin et se retrouve aux côtés de l'adage : qui vole un œuf vole un bœuf, pour aboutir aux pratiques discriminatoires et aux fausses corrélations entre les incivilités d'une part, et les jeunes de banlieue de l'autre. Sous le terme d'incivilités — notion toujours prises au pluriel — l'on trouve les « actes humains, et les traces matérielles qu'ils laissent, perçus comme des ruptures des codes élémentaires de la vie sociales (la politesse, par exemple), des insultes, bruits, odeurs, ou encore des actes de petit vandalisme (tags, boîtes aux lettres abîmées, vitrines brisées, etc.) » (Roché, 2000). À aucun moment Sebastian Roché ne pose comme acte d'incivilité, les abus de parking (utiliser la place de handicapés), les sorties de créneaux sans clignotant, les cendriers vidés sur la voie publique, puisque tous ces actes ne sont pas le fait de jeunes, mais bien d'adultes. C'est avant tout la jeunesse qui est mise en cause.

Cela étant, trois conditions sont nécessaires selon l'auteur pour engendrer ou non un sentiment d'insécurité : la fréquence des incivilités qui engendre à son tour un comportement de repli de la population ; l'altération de la confiance dans les institutions publiques ; et une modification des jugements de valeur sur les actes délinquants. Or, porter les incivilités au rang de la délinquance c'est amplifier la portée des actes d'incivilité. À aucun moment, l'auteur ne pose la question du sens ni des motivations qui poussent aux incivilités, puisqu'il n'a aucun outil pour pouvoir y répondre.

Pour le sociologue Laurent Mucchielli, la délinquance juvénile apparaît vers 13 ans pour une dizaine d'années. Elle touche essentiellement les garçons, et les mises en causes ont fortement progressé durant la dernière décennie (Mucchielli, 2004). L'auteur met en garde face aux statistiques. Par exemple, si « le nombre de mineurs poursuivis pour simple consommation de stupéfiants est passé de 2 405 à 6 143 (soit une augmentation de 155 %) » entre 1993 et 1995, c'est davantage dû à un resserrement des contrôles qu'à une transformation des comportements des jeunes. De même, l'auteur constate qu'« il est significatif que, dans le débat public, les consommateurs se centrent systématiquement sur « la violence », lors même que les agressions physiques ne constituent pas le cœur de la délinquance juvénile et de la victimisation qu'elle entraîne » (Mucchielli, 2004).

Or, si la jeunesse vit depuis toujours ce que Laurent Mucchielli nomme un « conflit traditionnel avec certaines dimensions de l'ordre public », il faut reconnaître que « ces atteintes à l'ordre public sont bien le cœur de la délinquance juvénile », à commencer par la fraude dans les transports publics et les dégradations diverses. Mais mesurons ici les actes et faisons remarquer que dans l'intercommunalité, et à ma connaissance, aucun véhicule symbolisant l'ordre public n'a été l'objet de dégradation.

Il revient aux sociologues Philippe Robert et Marie-Lys Pottier d'avoir effectué la correspondance entre différents facteurs sociaux comme la position au regard de la religion, le statut professionnel, l'âge et la position par rapport à des critères comme être pour ou contre

la peine de mort. De cette étude, il ressort des liaisons étroites entre le profil sociologique et le point de vue sur des aspects touchant aux règles de moralité et au sentiment d'insécurité. Des sept groupes répartis selon le découpage établi grâce à l'analyse factorielle des correspondances, il ressort que le premier groupe, baptisé celui des « crispés » fait apparaître un taux beaucoup plus fort quel que soit le thème abordé. Par exemple, ils sont 84 % à se sentir en insécurité, mais aussi 86 % à être pour la peine de mort, et 95 % à ne pas avoir confiance en la justice. À partir de ces constats, on ne peut nier le rapport entre le profil sociologique et les positions face aux grands thèmes comme ceux de l'insécurité. Cela nous conduira à aborder la question non pas de manière indifférenciée dans tout l'espace de l'intercommunalité, mais en tenant compte des profils sociologiques, lorsque cela est possible.

Enfin, n'oublions pas pour reprendre l'expression de Laurent Mucchielli, que « la jeunesse a des comportements qui traversent les époques, sans doute précisément parce qu'elle est ce moment qui précède l'établissement dans les modèles normatifs généraux. Depuis des lustres, la sociabilité juvénile, l'affirmation de soi, l'épanouissement des corps, la découverte du sexe, le goût pour l'alcool et les conduites à risques, le style de vie nocturne, les provocations envers les adultes et les institutions, le tentation du vol, caractérisent cet âge de la vie, surtout chez les garçons » (Mucchielli, 2004).

En ce qui concerne plus directement les incivilités et la violence, notamment à l'école, l'anthropologue Maryse Esterle-Hedibel a abordé cette question dans le cadre des *Mardis de Chaligny*, à la bibliothèque sociale à Paris. L'auteur remarque que le terme de « violence urbaine » vient désigner des réalités parfois très différentes, tant au niveau des faits que des conséquences. Elle met en garde contre le risque de mélanger des actes sans commune mesure comme un vol à main armée et une bagarre dans la cour d'une école. Ceci étant, elle fait remarquer que « l'augmentation de la délinquance de proximité est concomitant au développement d'objets de consommation ». Cette remarque a son importance puisqu'elle permet d'orienter les regards vers la ville, source de l'urbanité et du développement des transactions d'objets marchands. Les frustrations face à l'impossibilité d'acquérir tel ou tel objet se traduisent parfois par des actes violents pouvant être motivés par la mise en place d'une stratégie permettant aux jeunes d'arriver à leurs fins.

Cela dit, l'anthropologue pointe le fait que « toute violence n'est pas forcément délinquante ». On pense surtout ici aux violences morales ou symboliques auxquelles chacun peut être confronté, notamment les adolescents, dont la sensibilité est accrue à cette période du cycle de vie. L'exemple le plus proche pour ce qui nous occupe peut être pris dans les cars scolaires et ces périodes hors du temps social qui laissent chez certains des souvenirs amères. Par conséquent cela renvoie à la notion de perception et la représentation de la violence suivant des modèles acquis à travers la socialisation et l'expérience. Ce constat nous conduit

droit au fait que les groupes sociaux et culturels vivent différemment ces appréhensions, d'où l'émergence de conflits entre jeunes et adultes, mais aussi entre riches et pauvres. Mieux, « les représentations de la violence sont focalisées sur une partie de la jeunesse, issue des milieux populaires et provenant souvent de l'immigration à laquelle on impute une certaine violence innée ou intrinsèque » (Esterle-Hedibel, 2001). Évidemment comme l'auteur, nous ne pouvons cautionner ce genre de discours médiatique reposant davantage sur des idées reçues que sur une réalité tangible.

Enfin, ne faut-il pas se questionner sur l'insécurité vécue par les jeunes ? C'est la voie qu'emprunte Thomas Sauvadet à travers sa thèse de sociologie sur le processus de ghettoïsation des jeunes de la cité. Bien sûr la distance d'avec les jeunes vivant dans des cités HLM de la banlieue parisienne nécessite des ajustements. Reste que la jeunesse est comme partout hétérogène et que la formation de bandes répond aux mêmes principes à savoir que « chaque 'bande' possède son point de rencontre et se spécialise dans une activité à partir de l'adolescence (consommation de drogues et/ou délinquance et/ou activité sportive...) » (Sauvadet, 2006). Pour l'auteur, les rapports de domination engendrés par l'insécurité sociale dont sont victimes les jeunes, notamment en termes de chômage, de stigmatisation et de répression policière, ont pour réponse des activités délinquantes que l'on doit comprendre comme un « moyen d'échapper » à la condition ouvrière.

L'acte délinquant devient un acte héroïque qui nécessite de la part des pairs une confiance mutuelle. « Le criminel prêt à tout et couronné par le succès est devenu un modèle pour une jeunesse qui ne voit guère le moyen de sortir de sa pauvreté et qui n'a aucune chance de consommer autant qu'elle le voudrait et de mener la vie palpitante dont elle rêve » (Sauvadet, 2006). Le milieu rural n'est certes pas le plus exposé aux actes de violence, mais les formes d'incivilités et surtout la progression de ces actes (comme les tags) est à prendre au sérieux tant les frontières entre la ville et la campagne sont de plus en plus étroites, et où les modèles de comportement se transmettent. Car après tout, l'insécurité sociale que vivent les jeunes de cité n'est pas si éloignée dans notre département, où dans une ville comme Sainte-Sigolène marquée par l'incertitude d'une industrie vécue sans avenir, les jeunes doivent affronter les frustrations d'une consommation de masse impossible.

### 3) Variations et différences dans l'intercommunalité

#### *3.1) Présentation des différences et dégagement des tendances*

Lorsque nous nous déplaçons dans l'intercommunalité, il nous est donné d'observer des situations très détachées de celles que l'on rencontre en milieu urbain. S'il existe quelques cités HLM, elles ne sont pas équipées de digicode, et l'on trouve des étendoirs dans les arrières cours. Bien qu'il existe une auto-surveillance du linge, les étendoirs sont utilisés pour le linge de maison et les vêtements sans marques. Cette première remarque pose un cadre général sur l'ensemble de ce territoire.

De par leur poids économique et leur taille, mais aussi de par leur situation géographique vis-à-vis des axes routiers, chaque commune comporte des spécificités qu'il est important de connaître car d'elles dépendent des logiques propres d'occupation et de traversée. Nous focaliserons l'attention ici sur les principales particularités afin de montrer en quoi l'intercommunalité est un ensemble d'éléments variés qui interdit toute approche commune du phénomène de regroupement des jeunes. Cette approche ne peut être que singulière et personnalisée.

Par exemple, la commune de la Chapelle d'Aurec se situe en amont de l'agglomération urbaine stéphanoise par rapport aux autres communes, et notamment celle de Monistrol. Un certain nombre de voitures immatriculées dans le 42 sortent de la nationale 88 pour circuler sur la départementale qui mène à la Chapelle d'Aurec, et ensuite poursuivre vers Monistrol ou bien bifurquer vers Aurec.

Au cours d'observations, j'ai pu constater que quelques véhicules immatriculés dans la Loire (42) traversaient plusieurs fois la commune de la Chapelle d'Aurec, à intervalles plus ou moins réguliers, qui laisse penser que les automobilistes ont récupéré la nationale à

Monistrol afin d'établir une boucle. Ces automobiles sont généralement conduites par des jeunes adultes, parfois seuls ou en bandes, elles diffusent souvent une musique tonitruante laissant essentiellement percevoir le rythme des basses fréquences et des percussions. La traversée de la commune peut être lente, avec des poussées d'accélération lorsqu'elles passent devant la terrasse du bistrot, manière de faire de l'épate. Les habitués du bar qui ne ratent pas une occasion de s'enquérir des uns et des autres ne reconnaissent pas forcément les conducteurs mais peuvent reconnaître la voiture pour l'avoir déjà aperçue.

Le rond-point de la sortie « Chapelle d'Aurec », qui mène à la zone d'activité de Montusclat, est un lieu de rendez-vous des gens véhiculés. L'abribus tagué ainsi que les nombreux dépôts de paquets de cigarettes usagés, de boîtes de pizza et autres boîtes Mac Donald attestent d'une présence sinon régulière, au moins fréquente. Du reste l'hôtel-restaurant situé sur la colline semble être un lieu de rendez-vous pour les couples illégitimes. Cet endroit, est particulièrement bien situé. Il permet un ensemble de pratiques liées aux rendez-vous. De là, il sera perçu comme un lieu de transgression et l'image véhiculée renverra plutôt à une urbanité dépravée. Nous sommes peut-être ici face au premier symbole négatif du lien entre la ville et la campagne.

Autre cas, celui de la commune des Villettes qui s'étend entre Trevas et Crossac, dans l'arrière-pays traversé par la départementale rejoignant Sainte-Sigolène. Comme l'ont souvent dit les jeunes avec qui j'ai pu discuter, « il faut vouloir aller aux Villettes ». Bien qu'il existe plusieurs lieux de rendez-vous et de rencontres, cette commune semble épargnée des troubles que rencontre la commune de Monistrol, essentiellement grâce à son éloignement de l'axe routier principal.

Nous pourrions placer la commune de Beauzac à mi-chemin entre celles de la Chapelle d'Aurec et des Villettes, car d'un côté, l'éloignement de la nationale en fait une commune relativement calme, mais de l'autre, sa position géographique sur la départementale en fait une ville traversée par un axe important qui rejoint Craponne ou le Puy-en-Velay. Quelques tags sur la traversée indiquent sinon une fréquentation, du moins le passage de tagueurs que l'on peut repérer de Retournac jusqu'à Saint-Étienne.

La commune de Saint-Pal-de-Mons possède aussi son altérité grâce à son éloignement des grands axes routiers qui en fait une commune rurale aux consonances humaines. C'est sans doute dans cette commune que les gens se connaissent le plus, voire le mieux. La présence d'un bar reconnu pour la convivialité qui y règne tant du point de vue de la jeunesse que des personnes âgées en fait un point central dans la vie locale. Il y subsiste une dimension intergénérationnelle où se côtoient jeunes et vieux, entretenue par une patronne bienveillante et aimée d'une grande partie des habitants. Il s'y développe une action culturelle intense d'où émanent des rendez-vous annuels très appréciés comme la soirée des Châtaignes en novembre. C'est également le lieu de dépôt d'une revue d'opposition municipale.

« Saint-Pal-de-Mons et Sainte-Sigolène, c'est vraiment deux communes différentes, Saint-Pal étant à la remorque côté industriel. Mais Saint-Pal c'est resté le village. Il y a une identité, les gens se revendiquent Saint-Palouis. Le cœur du village, la place de l'église, ça reste un espace de village. On peut se promener à pied, alors que Sainte-Sigolène c'est vraiment une commune qu'on traverse<sup>5</sup>. »

Les deux plus grandes communes ont elles aussi leurs particularités, et non des moindres. Sainte-Sigolène est une commune multiculturelle où se côtoient plusieurs regroupements d'immigrés installés pour certains depuis une trentaine d'années à mesure des événements économiques ou politiques. S'il existe une dizaine d'origines culturelles différentes, ce sont principalement celles des « Portugais », des « Cambodgiens » et des « Turcs » qui marquent les esprits et l'imaginaire de l'étranger<sup>6</sup>. Ces ensembles forment dans l'esprit des gens des « communautés » bien qu'aucun représentant légale ou légitime atteste de cette réalité. Du reste, chaque culture possède sa logique d'intégration dont il sera question plus bas. Sainte-Sigolène est aussi une commune à vocation industrielle, ancrée dans une histoire urbaine depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La population y est principalement ouvrière, selon une tradition qui exclue les cadres du monde sigolénois. De sorte qu'il existe des flux quotidiens entre les salariés des entreprises et leur lieu de résidence, mais aussi au niveau des collégiens et des lycéens.

À ce titre, Monistrol centralise un grand nombre de scolaires chaque jour. On y compte plus de 4 000 élèves répartis sur l'ensemble de la commune, au centre avec les collèges privés et le lycée technique privé, à l'est avec le collège départemental et aux abords avec le lycée privé et le lycée d'état. C'est dans cette commune que règne une vie mouvementée durant le temps scolaire, au niveau des élèves, des enseignants et du trafic routier intense et saturé aux heures de pointe.

Une autre forme d'approche que nous proposons ici sera celle par taille. Dans l'intercommunalité, nous pouvons regrouper d'un côté les communes de moins de 2 000 habitants, et de l'autre celles de plus de 5 000 habitants. On le voit, la disparité est grande entre ces deux groupes, et la vie qui y règne est calquée sur des modèles très différents : celui de la vie rural à la campagne et celui de la ville.

---

<sup>5</sup> Entretien de Cédric, artisan, 45 ans.

<sup>6</sup> Ces marques identitaires doivent être perçues en références aux valeurs culturelles d'origines. Nous parlerons des Turcs pour désigner les personnes d'origine turque, qui par ailleurs peuvent être de nationalité française. Il en est de même pour les deux autres catégories que les habitants nomment les « Portugais » et les « Cambodgiens ». Nommer c'est déjà asseoir une représentation.

### ***3.2) Les petits villages de l'intercommunalité : vivre à la campagne***

La consultation de la population des Villettes au moment de la mise en place du nouveau plan d'occupation des sols (POS) est à ce point révélatrice d'un état d'esprit largement partagé, mais aussi d'une division entre les propriétaires de terrains viables et les habitants des lotissements ou des personnes sans propriété foncière à vendre.

Le cahier de doléance marque bien la rupture que vivent les résidents depuis quelques années. « Nous ne voulons pas de la ville à la campagne » pourrait être le mot d'ordre d'une partie de la population. Les arguments vont dans le sens du respect de l'environnement et de la mauvaise image d'une urbanité croissante et impossible à arrêter. « Notre village si agréable perd tout son cachet » écrira une habitante, et d'ajouter ce constat pessimiste : « notre monde agricole disparaît au profit d'une urbanisation qui ne respecte plus l'environnement ».

Les doléances témoignent encore d'un « village qui se dégrade », d'une « âme » qu'il faut préserver et d'une évolution du paysage du village en « paysage urbain ». Derrière ce discours, que l'on retrouve également dans l'ensemble de l'intercommunalité, que cherchent à dire les habitants ? De quoi ont-ils réellement peur, et quelle est cette souffrance masquée par des arguments stéréotypés ? Quoi qu'il en soit, les propriétaires terriens qui vendent à profit leurs terres aujourd'hui viabilisées sont perçus comme des traîtres<sup>7</sup>.

Nous avons pu identifier un autre problème dans la commune de la Chapelle d'Aurec, centré autour du rapport conflictuel entre une partie de la population jeune et un ensemble de riverains, dont les propriétaires d'un commerce. Installés depuis septembre 2005, les propriétaires d'un restaurant entretiennent des rapports tendus avec une bande de jeunes (quinze à vingt) qui « squattent » la place de l'église situées juste en face, à tel point qu'ils n'envisagent pas poursuivre leur activité à long terme. Sortant du bar voisin au moment de la fermeture, les jeunes prolongent leurs discussions sur cette place, entre 22 heures et 1 heure du matin, qu'ils accompagnent de « rodéos de mobylettes » et de musique tonitruante. Ils sont rejoints par des voitures sonorisées qui stationnent sur la place. Ces inconvénients sont renforcés par des agressions verbales envers les clients du restaurant et ses propriétaires.

Vraisemblablement, la clientèle — qui n'est pas une clientèle locale — s'inquiète de cette fréquentation jugée trop proche des voitures en stationnement. Cela débouche parfois sur des altercations et nuit de toute évidence au bon fonctionnement de l'établissement. « Un soir, ils ont lancé un pétard sur les vitres du restaurant » nous déclare l'une des gérantes. Le problème soulevé ici dépasse le sentiment d'insécurité et se situe, à notre avis, davantage du côté du refus d'intégration de nouveaux arrivants. L'impassibilité des parents, devant les

---

<sup>7</sup> Selon les endroits, le prix au mètre carré est passé de vingt centimes à 60 ou 80 euro.

mises en garde de l'autorité municipale et nationale, laissent penser à une forme de cautionnement de ces actes qui, si violents soit-ils, trouveront une issue avec le départ des restaurateurs. Car curieusement, ces jeunes qui fréquentent de manière assidue le bar de la place ne semblent entretenir de rapports conflictuels qu'avec les propriétaires du restaurant.

Le comportement incivil vis-à-vis d'un couple de femmes, perçu comme lesbiennes, venues d'Aurec, ville traditionnellement en opposition, renvoie à un ensemble d'éléments complexes que nous pouvons essayer d'éclaircir. D'abord, ce couple est perçu sans aucun discernement comme un couple homosexuel, ce qui, dans un village dont l'intolérance s'exprime à travers un vote Front National élevé<sup>8</sup>, correspond à un état d'esprit étroit assez largement partagé. Ensuite, Aurec est perçue comme une ville rivale. Cette rivalité prend forme avec la statue de Notre Dame de la Faye, prévue pour la Chapelle d'Aurec, qui protège si bien les soldats que « tous les militaires aurécois sont revenus sains et saufs de la Seconde Guerre mondiale ». En a-t-il été de même pour les militaires chapelous ? Ces deux éléments combinés ensemble renforcent cette idée d'intolérance et permettent de penser que ce couple de restaurateurs subit des bravades non seulement tolérées par les adultes, mais sans doute encouragées<sup>9</sup>.

L'installation de nouveaux arrivants n'est pas une chose évidente lorsque le maillage local est si tendu qu'il interdit toute nouvelle intégration. Le souci de vivre à la campagne se retrouve également dans les lotissements et le nouveau village du domaine de la Rivoire, qui est encore un des cas particuliers de l'intercommunalité qui mérite à lui seul un sous-chapitre.

### ***3.2.1) Le domaine de la Rivoire, ou préserver sa tranquillité au prix de la solitude***

Conçue aux débuts des années 1970 sur le principe des nouveaux villages, cette aire de lotissements comprend aujourd'hui environ 300 habitations, dont certaines sont d'anciens HLM en accès à la propriété. Considérées comme non rentable par l'organisme de logements sociaux OPAC 43, les quatre maisons ont été vendues depuis plusieurs années, même si les habitants de ces quartiers les considèrent toujours comme les logements HLM.

Cet ensemble est construit en dehors des voies d'accès principales, de sorte que la traversée n'est généralement effectuée que par des riverains. Le haut du domaine est plus ancien et constitué d'un habitat recherché, avec des parements en pierres, des haies de séparation sans murets, et une volonté affichée d'un rapprochement avec la nature. On y accède par des voies sans issues, rendant improbable le regroupement des jeunes en dehors

---

<sup>8</sup> Nous verrons plus loin qu'il a atteint 37, 2% aux dernières élections présidentielles.

<sup>9</sup> Une action de concertation est prévue le dernier jour de mon contrat.

des abribus. L'absence de trottoirs et d'un éclairage public constitue un argumentaire favorable au maintien d'une tranquillité et à l'occupation des rues la nuit.

C'est sur un domaine privé appartenant à l'ancien maire de Monistrol, Joannès Laval, que les lotissements du domaine de la Rivoire basse se sont constitués à partir de 1972. On compte aujourd'hui environ 300 maisons individuelles, d'après le facteur, réparties en cinq ou six lotissements. Les plus huppées se situent en haut du domaine. Un lacet traverse celui-ci jusqu'au hameau de Chambon, aux limites de la commune. En haut, les maisons sont plus anciennes, et abritent quelques personnalités locales. Plutôt massives, leur architecture semble vouloir s'inscrire dans le paysage. Les séparations sont plutôt constituées de petits murets arborés ; il y a une végétation très dense et luxuriante à certains endroits.

De même la route se resserre pour ressembler à une route de campagne. Le revêtement usé donne aussi cette impression. En descendant, on a plutôt affaire à des maisons plus récentes, certaines encore cossues, d'autres plus simples. L'idéal de la résidence ne serait rien sans un sapin bleu, et parfois quelques outils agricoles fichés au mur. Quelques jardins potagers attestent de l'ancienneté des résidents car les nouveaux ont remplacé le labour par la détente avec une piscine. L'inévitable panier de basket orne quasiment chaque façade ou se niche non loin des garages. Curieux cette obsession du panier de basket solitaire. On en voit même un posé sur un demi-terrain de sport à côté d'un abribus. Les maisons les plus récentes ont maintenant deux garages.

Répartis de façon pensée, des abribus que les enfants appellent « cabanes », parce qu'elles sont en bois, servent à attendre les ramassages scolaires, mais également à mener sa vie hors champ des adultes. Les enfants viennent le soir avec des bougies. La présence de nombreux mégots, de paquets Philip Morris, témoigne d'activités sédentaires. Quelques tags, pas toujours de bon goût dénotent un certain climat. C'est plutôt rare de voir des inscriptions comme « la Rivoire encule le monde » ou encore plus choquant « à mort les bouniouilles » (sic). Je n'ai même jamais noté d'équivalent dans toute l'intercommunalité. Mais n'oublions pas que ces inscriptions, aussi puérides soient-elles, recouvrent un mode de penser transmis suivant la socialisation familiale.

Dans ces deux phrases, l'idée se resserre sur un caractère identitaire fort et sociologiquement orienté. Derrière le transformateur, on trouve quelques débris de canettes de bière, et des papiers d'aluminium froissés. Bref, tout ce qui ressemble à une vie collective est réduit par l'absence d'éclairage public. Une mère de famille accompagnée de son fils, bientôt majeur, me dit qu'elle trouve cela très bien, parce que ça évite d'attirer les « jeunes » pour qu'ils se regroupent. Cela permet de préserver la tranquillité du domaine, et l'idée ne lui viendrait pas de demander que l'on installe l'éclairage public. Bien au contraire.

Certains disent à ce propos que les statuts de propriété mentionnent l'interdiction d'installer un éclairage public. De fait, le domaine est privé. Apparemment, chacun y a pris

son parti et accepte de bonne grâce cet état de fait. Notre couple convient qu'en pleine nuit il est difficile de circuler, si l'on n'est pas d'ici. Le maintien de l'absence de l'éclairage comporte deux intentions : empêcher les étrangers de pénétrer dans le domaine la nuit, et empêcher tout regroupement à l'extérieur des résidences. La notion d'étranger commence d'ailleurs assez tôt puisque les voisins ne disent pas organiser des rencontres et des fêtes entre eux, hormis une expérience en haut du domaine.

« Il y a cinq, six ans, je l'ai fait une année, au niveau du lotissement de 15 personnes. J'ai lancé un repas en envoyant une convocation qui disait : faites-vous inscrire. En fait, c'était chez moi. Ils sont tous venus sans savoir où ils iraient, et quand ils ont vu que c'était chez moi, ils sont tous repartis chez eux chercher quelque chose. Depuis, personne l'a fait<sup>10</sup>. »

En fait, peu semblent se connaître. C'est une des caractéristiques en présence dans les lotissements que décrit Eric Charmes. Selon lui, les habitants ont intérêt à maintenir une certaine distance les uns vis-à-vis des autres, et cela afin de se préserver des formes de contrôle trop intrusives qui pourraient résulter d'une connaissance plus approfondie entre voisins. C'est de cette « cordiale ignorance » dont il est question, et qui est propre aux espaces périurbains, sachant que les enjeux renvoient avant tout aux questions liées à l'image sociale du quartier, et qu'il est nécessaire d'entretenir cette image en tempérant la chaleur et la convivialité par « l'instauration d'une distance protectrice » (Charmes, 2005, p. 59). C'est ce paradoxe que met en avant ce jeune informateur en parlant du syndrome de la haie.

« Le syndrome de la haie concerne des gens qui vont habiter plus dans le lotissement. Les gens se ferment dans leurs petits jardins avec les haies de sapins. En fait, les gens vivent à la campagne comme ils vivent à la ville<sup>11</sup>. »

Nous retrouvons le même type de comportement dans le quartier du Beauvoir, qui est, lui aussi assez ancien. Cela ne signifie pas que les nouveaux lotissements subiront les mêmes logiques protectrices, car certains détails laissent entrevoir d'autres possibilités que nous verrons plus bas. Pour le moment, poursuivons notre chemin du domaine vers la Loire et les limites de l'intercommunalité.

---

<sup>10</sup> Bernard, cadre retraité, 66 ans.

<sup>11</sup> Loïc, étudiant, 22 ans.

Le Chambon de Bas compte une dizaine de maisons, la plupart anciennes, et deux récentes. Le ruisseau de Tranchard partage le bâti entre Monistrol et La Chapelle d'Aurec. Une ancienne ferme fortifiée — que les gens appellent le château — répartie en deux corps de bâtiment et un pigeonnier ont hébergé à plusieurs reprises des « rave party » selon un voisin. L'année précédente, les gendarmes sont intervenus deux fois, et maintenant ce lieu n'est plus fréquenté. L'année dernière, l'association des *Lez'arts agités* a occupé cet espace durant une action de land art. En été, on voit beaucoup de monde traverser le hameau en direction de la Loire. Ils vont pique-niquer.

Après on ne peut plus passer, sauf en quatre-quatre ou en trial. La voie ferrée passe juste à proximité et les passages des trains rythment la journée très tranquille en ce lieu. Les huit à dix maisons sont pour la plupart des résidences principales. Quelques jeunes enfants vivent dans les plus récentes, des « étrangers » venus de Saint-Just Saint Rambert ou de Saint-Étienne. Ceux-là venaient de la ville, et il a fallu leur apprendre comment se comporter à la campagne. Lorsqu'ils sont arrivés, ils se croyaient tout permis, et ont même voulu acheter le terrain communal qui est en réalité un bien de section. Le voisin reste vigilant. Au besoin, il écrira au maire.

C'est le problème avec les nouveaux arrivants — quel que soit l'endroit — ils se croient tout permis, et ignorent totalement les valeurs de la campagne. Ils pensent que puisque c'est naturel ça appartient à tout le monde. Alors ils se servent de l'eau du puits, même si ce n'est pas leur puits. Dans la côte qui mène à la Rivoire, les « jeunes », sans doute, ont démonté le panneau « Chambon », ça ne peut être que des jeunes d'après l'habitant. Mais ici on est plutôt tranquille. On a maintenant quatre lampadaires, mais depuis seulement deux ans. Ça nous change la vie, c'était dangereux, surtout au virage en arrivant. Les nuits sans lune on ne voit rien. C'est beaucoup mieux comme ça. C'est la ferme de Bernard que les jeunes ont squattée les années précédentes, ils y faisaient des « rave party », du feu, c'est pourri. Le stop est brûlé sans arrêt, par les jeunes et les adultes. Il y a beaucoup d'incivilités.

À deux lotissements d'écart, nous sommes confrontés à deux modes de représentation face à l'insécurité et à l'éclairage public. Essayons d'y voir plus clair.

### ***3.2.2) La question de l'éclairage public et de son rapport à l'urbanité***

L'éclairage public est, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, un instrument qui permet d'échapper au cycle de la nuit et à ses terreurs associées. La lutte contre l'insécurité passe par l'éclairage public des rues, des parcs et des monuments remarquables. L'aspect fonctionnel est relayé depuis quelques années par un aspect esthétique d'ambiance et de mise en valeur du patrimoine ou de l'identité des villes. L'éclairage public est aussi le signe d'une urbanité et d'un certain degré de civilisation. C'est d'une part accroître la sécurité des villes, mais c'est

aussi reconnaître leurs faiblesses en matière de délinquance. D'un point de vue fonctionnel, l'éclairage des villes reste du domaine de la responsabilité des collectivités et la décentralisation a renforcé le pouvoir des collectivités en la matière.

Ainsi, l'absence d'un éclairage approprié semble s'apparenter à une lacune en matière d'aménagement urbain. Pour autant, un questionnement préalable nous permet de pointer certains paradoxes au regard des habitudes acquises en milieu urbain. Au domaine de la Rivoire, le fait de vouloir conserver l'état naturel de la nuit n'est-il pas à mettre en rapport avec la volonté de préserver son coin de campagne ? Remarquons qu'il n'existe aucun commerce de proximité et que le quart d'heure qui sépare le domaine du centre ville de Monistrol ne semble pas poser problème. Encore faut-il être motorisé<sup>12</sup>.

Le quartier de la Rivoire à Monistrol nous offre un exemple frappant. À quelques kilomètres du centre ville, loin des services et de la proximité des petits commerces, ce quartier est traversé par une histoire récente caractérisée par la mise en construction de plusieurs lotissements qui comportent en tout environ 300 familles. L'axe principal appartient depuis peu à la commune, alors que le reste est du domaine privé. Comme je l'ai dit, aucun éclairage public ne s'y trouve alors que cet ensemble date d'une trentaine d'années.

Il existe plusieurs explications pour argumenter du fait de l'absence d'éclairage, ce qui montre qu'une explication rationnelle du type « les habitants ne veulent pas avoir à payer l'installation d'un éclairage public » n'est peut-être pas l'unique raison à ce refus, ni la plus proche d'une réalité objective.

« La lumière, c'est pas un choix, ça a été le choix d'un promoteur. Lors de la création du lotissement il y a 35 ans, au début 68-70, le cahier des charges précisait seulement qu'il fallait l'eau et l'électricité, mais pas le téléphone ni la lumière. Ce n'était pas dans le cahier des charges, et chaque propriétaires devait mettre un candélabre devant chez lui. Il y a eu des démarches de la commune pour installer des points d'éclairage aux points stratégiques. Mais c'est une dépense colossale, et puis nous sommes dans une voirie privée, donc la commune ne peut pas intervenir. On a quand même réussi à en faire entrer une partie dans le domaine communal, mais ça n'a pas été facile<sup>13</sup>. »

Derrière des difficultés liées à la propriété foncière questionnons-nous sur l'absence ou le refus d'éclairage public en nous demandant s'il ne renvoie pas à un refus d'urbanité, à

---

<sup>12</sup> C'est également une certaine forme de sélection basée sur la possession d'un véhicule, et qui interdit aux familles pauvres de vivre ici.

<sup>13</sup> Bernard, cadre retraité, 66 ans.

une volonté affichée de ne pas voir se développer la ville et ses aspects négatifs. Cette stratégie consciente ou inconsciente est peut-être une dernière tentative de faire échec à la ville, ou bien au fait que l'espace public n'existe juridiquement pas, hormis la section appartement aujourd'hui à la commune.

Le sentiment de sécurité maintenu ou retrouvé paradoxalement lorsque l'éclairage est absent distingue du discours commun, mais fait partie des croyances d'autres habitants, comme il en est rapporté ici.

« Je fais en sorte qu'il n'y ait pas trop d'emplacement, ça pourrait être sympathique, mais on bloque les emplacements pour ne pas qu'une voiture stationne. Je fais ça avec le peu qui m'appartient. Ici, à Monistrol on se sent en sécurité, mais on est quand même sur le qui-vive. J'espère qu'un jour ça sera jamais éclairé, parce que l'obscurité empêche les rassemblements. À la Rivoire, ils ont dit qu'ils voulaient éviter les concentrations de jeunes l'été. S'il n'y a pas d'éclairage c'est moins tentant. Vers la piscine, c'est éclairé. Si vous vous promenez dans la nuit noire, vous voyez mieux sans lampe de poche, moi je préfère comme ça, je ne laisserai pas mettre de lampe ici<sup>14</sup>. »

Avec l'éclairage public, la rue se transforme en terre lumineuse, et bientôt la maîtrise des rapports jour/nuit est condamnée par cette alchimie qui effraie l'esprit rural. Personne ne remettrait en cause l'éclairage public d'une ville. Or, le monde rural possède des valeurs proches de l'ordre de la nature. Agir sur elles au moyen d'artifices revient à jouer avec les éléments et à en contrarier les phénomènes. D'autre part, redonner le jour à la nuit c'est encourir le risque de voir apparaître de nouvelles pratiques nocturnes, que l'on associe rapidement aux activités « des jeunes » la nuit, car cela est bien connu, la nuit les honnêtes gens dorment.

Faut-il combattre la délinquance (tout type de délinquance) au moyen de la lumière ou doit-on rester dans l'obscurité ? Les politiques de lutte contre le banditisme ont adopté l'éclairage depuis des centaines d'années. Et si au XVII<sup>e</sup> siècle, l'édit du lieutenant de police La Reynie oblige la bourgeoisie parisienne à entretenir l'éclairage des rues et des carrefours, c'est que la sécurité est l'affaire de tous et participe à une sensibilité autorégulatrice du fait même de l'implication pécuniaire des riverains. Fondamentalement, les enjeux dans l'intercommunalité portent sur les rapports (ou les frontières) entre le rural et l'urbain. Nous sommes à une époque charnière où la frontière se rétrécit et nécessite de repenser le territoire à sa juste valeur.

---

<sup>14</sup> Gaston, employé, 48 ans.

### ***3.3) Les grandes communes : la ville à la campagne où comment s'y rendre ?***

Les communes de Monistrol et de Sainte-Sigolène ont chacune leurs particularités et une histoire qui les opposent plutôt que les unissent. Notons, par exemple, qu'il n'existe aucune ligne régulière de transport en commun entre ces deux villes, et que les assistantes sociales de secteur utilisent comme recours les transports scolaires pour leur bénéficiaire. Or, la plupart des services comme l'ANPE et les ASSEDIC sont basés à Monistrol. Plus généralement, le réseau des transports en commun ne permet pas de naviguer dans l'intercommunalité, ni même dans le département. La ligne 34 achemine les habitants de Sainte-Sigolène et de Saint-Pal-de-Mons à Saint-Étienne ; la ligne 30 assure le transport régulier entre le Puy-en-Velay et Saint-Étienne ; la ligne 28 part de Beauzac et poursuit sur Monistrol puis Saint-Étienne.

« Pour aller à Saint-Étienne, on prend le car ou le train, plutôt le car à l'hôtel de ville. Il faut monter à Monistrol, matin, midi et le soir. C'est mieux que le train car la gare est vers Bas. C'est un réel problème. Cette ligne de train est peu viable. C'est aussi un des méfaits de l'intercommunalité : on essaie de rassembler les communes mais pour quelque chose comme le train, la gare est loin de tout. Il n'y a pas de navette<sup>15</sup>. »

Bien qu'il existe un réseau ferré conduisant du Puy à Saint-Étienne, passant entre la communauté de communes, à Bas-Monistrol, les habitants préfèrent utiliser la ligne de cars pour se rendre à Firminy ou à Saint-Étienne. Si l'accès à Saint-Étienne est favorisé cela n'est pas sans poser problème car elles se situent dans un autre département et une autre région. À titre d'exemple, un accord entre la Région et la SNCF a permis de mettre en place un tarif préférentiel (-75 %) pour les chômeurs et les allocataires du RMI, qui n'est valable que dans la région Auvergne (l'identique existe en Rhône-Alpes). Ainsi, le billet de train n'est valable que de Monistrol à Aurec, dernière commune de Haute-Loire, ce qui rend improbable l'utilisation d'un tel service, alors que les tarifs préférentiels pour les salariés sont applicables jusqu'en Rhône-Alpes<sup>16</sup>.

Or, ce sont les villes comme Saint-Étienne ou Lyon qui offrent les bassins d'emplois les plus attractifs et diversifiés. Du reste un certain nombre d'accédants à la propriété dans les nouveaux lotissements travaillent sur la Vallée de l'Ondaine, sur la région stéphanoise ou sur Lyon. Pour pallier aux carences de la collectivité en termes de transports publics, certains

---

<sup>15</sup> Loïc, étudiant, 22 ans.

<sup>16</sup> Cette mesure est en place depuis 2006. Avant cela, la carte d'abonnement « trajet-travail » était valable pour une distance de 75 km, c'est-à-dire qu'elle interdisait à un salarié de la Haute-Loire d'aller travailler sur Lyon.

habitants ont recourt au co-voiturage et se rejoignent aux abords de la nationale 88 (il y a plusieurs lieux de rendez-vous). Bien entendu, cela entretient les rapports sociaux et contribue à enrichir le lien social, mais beaucoup restent isolés dans leur commune faute d'un service de transport suffisant.

Les jeunes sont principalement touchés par ces carences, partiellement compensées par la mise en place d'un service de prêt de scooters, aujourd'hui laissé à l'abandon. Certaines structures sociales ont recours, de manière exceptionnelle, aux services d'un taxi pour conduire, par exemple, des jeunes en formation entre la gare de Bas-Monistrol et leur lieu de formation. Comme nous le voyons, il existe des différences très grandes dans les modes de prise en charge des jeunes et des moyens de transport. Or, empêcher la mobilité revient à assigner les personnes à résidence. Le désarroi qui en découle n'est pas à proprement parler un signe de bonne santé sociale.

Les différences dans le traitement des rapports au transport amènent au constat d'une centralité des institutions de service du type ANPE, ASSEDIC, CAF, PAEJ, qui sont la plupart basées sur Monistrol. Les travailleurs sociaux font continuellement remonter cet aspect qui tient une grande place dans le discours. Comment permettre à un jeune de se déplacer d'une ville à l'autre ? Et comment résoudre la question de la mobilité dans l'intercommunalité, mais aussi en Haute-Loire ?

L'existence de différences est également perçue à travers les agrégats sociologiques qui composent la population. Les plus frappantes restent celles de la « pluri-culturalité » présente à Sainte-Sigolène.

### ***3.3.1) Monistrol et Sainte-Sigolène : deux villes bien différentes***

Le nord-est du département de la Haute-Loire est historiquement ancré à celui de la Loire où naît l'industrie de la forge et du textile (la rubanerie plutôt que la dentelle). Les premiers apports en travailleurs immigrés datent du XIX<sup>e</sup> siècle, où la région abrite des Autrichiens, mais aussi des Marocains et des Chinois. L'urbanité naissante du XIX<sup>e</sup> siècle va être prolongée dans cette constante de l'apport d'une population extérieure, forte d'un savoir-faire et d'une ouverture sur le monde (au niveau commercial notamment).

L'urbanité est, selon le dictionnaire, cette « politesse fine et délicate, manière dans lesquelles entrent beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage au monde » (Trésors de la Langue Française). En cela l'urbanité représente la civilité, la courtoisie, la politesse et l'intelligence, des qualités qui s'opposent à la grossièreté, à la rusticité et à la vulgarité. En somme, l'urbanité représente l'affrontement entre la ville et la campagne, le monde urbain et le monde rural. L'urbanité s'oppose à la ruralité. Au sein d'une même commune, nous trouvons donc

cette double opposition ville/campagne, urbanité/ruralité, gens d'ici/étrangers, et cela sur une continuité historique.

Il n'est donc pas étonnant que des antagonismes aussi vieux — mais toujours en vigueur — à l'origine de la construction moderne de la ville, soient aujourd'hui encore à l'origine de tiraillements et d'oppositions insolubles, marquées, par exemple, par un fort taux du vote Front National (on dépasse les 30 %) à Sainte-Sigolène alors qu'il est moindre à Monistrol. En effet, le paysage politique de nos deux grandes villes est assez différent. Si Sainte-Sigolène est marquée par la présence de trois listes aux dernières élections municipales, avec un vote Front National à 33 %, Monistrol n'est représenté que par deux listes, étroitement serrées. La liste de Guy Granger (droite) ne dépasse celle de Robert Valour (socialiste) que de 1,4 points soit un écart de 71 voix. Le tableau ci-dessous reprend ces chiffres.

### Les résultats aux élections municipales de 2001

Communes	Inscrits	Votants	Exprimés	Abst. %	Liste 1	Liste 2	Liste 3
Monistrol	5513	4009	3750	31,98	R. Valour 1266	G. Granger 1337	
Sainte-Sigolène	3629	2767	2612	28,02	P. Brule 866	M. Bernaud130	M. Januel 1354
Beauzac	1685	1330	1272	24,51	J. Proriol 19/19		
St-Pal-de-Mons	1288	1063	1014	21,27	J.B Mounier 7/19	D. Roux 8/19	
La Chapelle d'Aurec	510	393	363	28,82	D. Pélissier 15/15		
Les Villettes	648	476	459	29,17	L. Simonet 15/15		

Sources : *L'Eveil de la Haute-Loire, La Tribune/Le Progrès*

Le tableau ci-dessus montre clairement les découpages politiques de l'ensemble des six communes. Si les plus petites, y compris Beauzac, témoignent d'un intérêt relatif et confiant vis-à-vis d'une liste unique, dès que la commune grossie, la part du politique devient plus prégnante comme à Saint-Pal-de-Mons où la présence de deux listes marque une division politique à l'intérieur de la commune. Cette expression est également appuyée par un taux d'abstention plus faible.

En revanche, Monistrol et Sainte-Sigolène sont marquées par un tout autre comportement vis-à-vis de la politique. Si pour Monistrol l'opposition est marquée par un vote à gauche (socialiste), elle est à Sainte-Sigolène marquée par la présence d'une liste Front Nationale (liste P. Brule) bien avant celle de la gauche. L'expression du vote Front National

est à rapprocher de la présence d'un ensemble de facteurs économiques et sociaux, mais aussi d'une immigration si prégnante que les habitants pensent en termes de « communautés ».

Aux côtés de la communauté portugaise, vient se joindre la communauté cambodgienne et la communauté turque. Quelques petits tableaux s'imposent pour bien comprendre les enjeux liés à chaque communauté.

### Commune de Monistrol

Catégorie SP	Français de naissance	Français acquisition	Portugais	Turc	Cambodgien	Total %
Ouvriers	14,7	0,27	0,21	0,69	0,11	16
Inactifs	35,5	0,43	0,05	0,85	0,43	37,4
Total	95,5 (7160)	1,55 (116)	0,27 (20)	1,55 (116)	0,75 (56)	100

Source : insee, RGP 1999

### Commune de Sainte-Sigolène

Catégorie SP	Français de naissance	Français acquisition	Portugais	Turc	Cambodgien	Total %
Ouvriers	18,2	1,10	2,49	1,25	0,51	24,2
Inactifs	28,5	1,98	1,10	2,79	1,32	36,4
Total	84,8 (4624)	3,52 (192)	4,11 (224)	4,18 (228)	1,83 (100)	100

Source : insee, RGP 1999

Nous n'avons conservé que les données nécessaires à notre argumentation. Ici, la comparaison intervient entre les catégories d'ouvriers et d'inactifs, selon la nationalité, du total de la population. L'intérêt de la comparaison porte sur les valeurs relatives exprimées en pourcentages et les valeurs absolues exprimées en quantité. Le nombre de Français de naissance est nettement plus important à Monistrol, quelle que soit la valeur absolue ou relative. En revanche, l'écart entre le nombre de « Français de naissance » des deux communes se répartit à l'intérieur des autres catégories de manière plus importante. Les « étrangers », mais aussi les « Français par acquisition » sont chaque fois plus nombreux.

Quant à la catégorie des « inactifs » elle incorpore la tranche d'âge de 0 à 16 ans, et montre la part importante de « jeunes » dans chaque catégorie. Cela est d'autant plus vrai pour les Français par acquisition d'origine européenne comme les Portugais par exemple. L'importance du nombre d'immigrés de nationalité étrangère se trouve absent du nombre

d'inscrits au bureau de vote, et il est envisageable de penser que cette proportion non négligeable aurait une influence en termes de résultats électoraux.

Loin de nous l'idée de produire une analyse démographique, mais simplement de montrer l'importance du contexte social des deux villes qui fondent les différences, notamment dans la prise en compte de la jeunesse. Si ces deux communes ont chacune un fort taux d'ouvriers, il faut reconnaître que la proportion d'ouvriers d'origine étrangère ou étrangers est plus grande à Sainte-Sigolène qu'à Monistrol. De là, nous trouverons une jeunesse aux origines ouvrières et étrangères beaucoup plus marquée par un capital culturel étranger à Sainte-Sigolène. Cela fut vérifiable durant la coupe de monde de football en juin 2006, où il n'était pas rare de voir flotter le drapeau Portugais dans certains lotissements de Sainte-Sigolène (beaucoup moins à Monistrol), et qui a donné lieu à quelques débordements entre jeunes. Du reste les jeunes Portugais endossaient les couleurs rouges et jaunes de « leur équipe » de manière à affirmer une identité exacerbée durant cette période très chaude.

Ces éléments nous permettent de mieux comprendre la diversité des comportements à l'œuvre dans l'intercommunalité, en termes de lieux de regroupements, de pratiques inciviles, et de sentiment d'insécurité. Voyons à présent en quoi les traditions peuvent conduire d'un côté à renforcer l'identité et de l'autre à exclure davantage.

### ***3.3.2) Le cimetière et la valeur humaine***

Monistrol et Sainte-Sigolène se sont peuplées en peu de temps, mais il reste encore des traces d'un passé villageois et d'un enracinement identitaire qui est une affirmation au droit du sol manifestée symboliquement par l'importance des cimetières dans l'intercommunalité. Mieux, la présence d'un sarcophage mérovingien<sup>17</sup> à Sainte-Sigolène symbolise la prégnance du peuple franc et affiche ainsi une identité qui ne peut être remise en cause.

Une particularité de la région revient à l'imposante composition des tombes, qui prennent souvent la forme de caveaux de familles, lesquels sont répartis sur l'aire des cimetières des villages sur des surfaces d'environ neuf mètres carrés. Par rapport aux cimetières de la région parisienne, leur dimension et leur stature en font des objets culturels d'une importance non négligeable. Cela ne signifie pas pour autant que les Parisiens accordent moins d'importance à leurs morts, mais seulement que l'attachement ici est davantage le produit d'une démonstration. Si comme le prétend Max Weber, l'habitant est étroitement liée à la ville par ses origines et sa famille, le témoignage et la reconnaissance ultime à travers le culte du cimetière — ce grand jardin où reposent les morts — atteste du degré, de l'importance et de la valeur quasi ostentatoire de cette pratique.

---

<sup>17</sup> Il existe aussi un sarcophage mérovingien devant la MJC de Monistrol.

Les tombes sont en marbre noir, et la dalle épaisse évoque le caractère stable, puissant et pérenne de l'institution. Chacune représente une famille ou l'alliance à une autre famille. Les témoignages d'affection et les marques de regrets sont disposés jusqu'à saturation. Parmi celles-ci on remarque assez fréquemment des plaques commémoratives d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes — de la grotte bénie — des camarades de l'AFN ou des ACPG (anciens combattants et prisonniers de guerre), parfois des collègues d'une usine ou d'une administration, des témoignages d'affection des enfants, des pères, des mères, des tantes et des cousins, des oncles et des neveux, des beaux-frères et des parrains, bref de toute la structure de parenté allant jusqu'aux voisins. Quelques fois, on trouve aussi des plaques commémoratives des « classards ».

Jusque dans les années 1980, les plaques attestent d'une activité ritualisée chez les jeunes des générations précédentes. On trouve ainsi et selon les cimetières la présence des classes 43, 46, 48, 55, 56, 57, 63, 74, 77, 83, 86, 87, qui montre une régularité dans la constitution et l'entretien des systèmes de solidarité villageoise. Elles représentent les vingt ans d'une classe d'âge masculine par village et sont liées au service militaire, l'année du départ. Aujourd'hui, il semble que cette pratique ait retrouvé un nouveau souffle après une interruption de quelques années, peut-être d'une décennie, selon les villages. Constitués en association loi 1901 depuis 2002 à Monistrol, les jeunes préparent ce rite tout au long de l'année de leur vingt ans, qu'ils soient des garçons ou des filles. Les communes d'Yssingaux et de Saugues sont les précurseurs de cette nouvelle forme associatives, même si la Chapelle d'Aurec connaît un engouement pour la classe à partir de 1997.

« Je suis classard, la question de l'alcool ne pose aucun problème, alors que la drogue est interdite. Ici, les jeunes n'en veulent pas, je pense que c'est une question du monde rural où la drogue est mal perçue par une partie de la jeunesse au moins » dira ce jeune à l'occasion d'un entretien. Vivant en retrait de la ville, son approche de la drogue est commune à celle du groupe qu'il fréquente. Mais comme la plupart, il est aujourd'hui inscrit en université pour suivre, après une année en prépa HEC, des études d'histoire. La principale motivation des classards reste celle de ne pas rompre complètement les liens entre jeunes d'une même classe d'âge, alors que chacun se disperse à mesure de la progression des études.

Ces pratiques sont là pour renforcer l'esprit de cohésion entre jeunes d'une même classe d'âge, ce qui souligne l'aspect fraternel que l'on constate par l'emploi du terme de « collègue », et qui n'est pas, comme peut le prétendre Eric Charmes, lié aux rapports à l'entreprise que connaissent les parents, mais plus simplement un terme qui renvoie au côté fédérateur de la classe d'âge.

L'importance du cimetière et des liens entretenus au sein des familles, mais encore au sein des communautés, n'est pas à négliger, et l'on pourrait, à partir de ce constat, se

questionner sur l'absence de tombes en rapport avec la communauté musulmane turque ou cambodgienne, principalement à Sainte-Sigolène.

La pratique retenue par ces deux communautés consiste à acheminer les morts dans leur ville d'origine. Or, trente-cinq ans n'ont pas suffi pour que le sentiment d'étranger se dilue et pour qu'enfin, ceux venus d'ailleurs prennent place dans la société civile de leur vivant comme de leur mort. Pour préparer leurs funérailles, les Turcs<sup>18</sup> prennent l'habitude d'entretenir des liens réguliers avec les « cousins » dans leur village d'origine, d'Emirdag en Anatolie orientale. Il en est de même pour les Cambodgiens. Loin de représenter un simple lieu de villégiature estival ou de retrouvailles amicales tous les deux ans, c'est à un véritable rite de préparation à l'après-vivant que sont confrontées ces populations, prises dans un rapport impossible entre accepter d'être enterré ici et refuser d'être enterré là-bas, qui imposerait de couper les liens. Conserver des liens à tout prix, c'est devoir dépenser un à deux mois de salaire en transport, faire 4 000 kilomètres de voiture sur plusieurs jours, pour se retrouver enfin en famille. C'est aussi payer des frais importants pour le rapatriement du corps.

En touchant ici du doigt le symbolique, nous abordons aussi la lourde question de l'impossible intégration des populations, qu'il faudrait pourtant mettre en parole. En sera-t-il de même pour les « étrangers » venus d'un ailleurs plus proche ? Je veux parler des « stéphanois ». Sans doute, puisque faute d'un ancrage symbolique suffisant, l'on se fera enterrer dans son village de naissance ou d'enfance, bref, dans son village familial. Cela soulève alors la question de savoir si les nouvelles résidences des lotissements offriront l'image d'une maison de famille ?

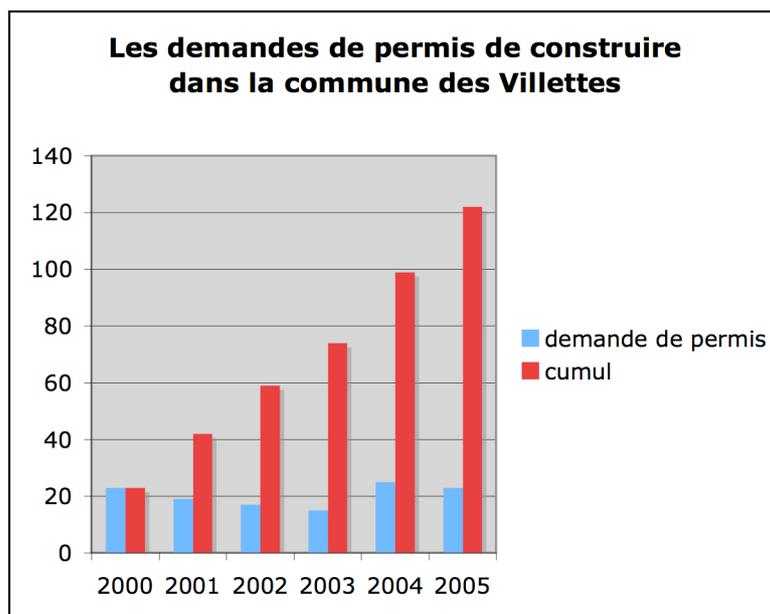
### ***3.4) L'arrivée des lotissements et les nouveaux enjeux***

La forte croissance démographique que l'on rencontre depuis une dizaine d'années semble s'être renforcée depuis le dernier recensement de la population par l'Insee en 1999. Toutes les communes n'ont pas encore été recensées, mais les premiers éléments viennent confirmer les observations que l'on peut faire et qui vont dans le sens d'une « poussée de croissance » depuis les lotissements. Chaque année, une commune comme les Villettes enregistre une vingtaine de demandes de permis de construire. Entre 2000 et 2005, c'est 122 nouveaux ménages (environ 400 personnes) qui ont investi une maison individuelle fraîchement construite. Et cela est également vrai dans l'ensemble de l'intercommunalité. D'autre part, l'année 2006 ne laisse pas penser à un renversement de la tendance.

---

<sup>18</sup> Il s'agit des personnes d'origine turque que la population appelle sans plus de discernement des « Turcs ». Il en est de même pour les membres des autres « communautés », portugaise et cambodgienne.

Les enjeux liés à l'installation dans des lotissements s'inscrivent dans un phénomène relativement nouveau ici puisque les constructions dans certaines zones ne datent que de quelques années, et la plupart du temps, les lotissements s'achèvent sous nos yeux. Si Saint-Étienne a perdu 4 500 habitants depuis le dernier recensement de 1999, il faut penser qu'une partie de ces habitants — y compris dans l'a Vallée de l'Ondaine — sont arrivés dans l'intercommunalité ces dernières années. D'autres sont encore à venir.



Source : mairie des Villettes

C'est du moins ce qui apparaît lorsque l'on pose la question de savoir d'où viennent les nouveaux résidents. La plupart ont laissé leur immeuble stéphanois pour venir chercher calme et tranquillité à la campagne. Le profil type des nouveaux venus correspond à un couple marié et un ou deux enfants en bas âge. Parfois, les enfants ont entre 3 et 10 ans. Ils sont plutôt issus du milieu ouvrier, et nous n'avons pas rencontré beaucoup de « partis-revenus », ces gens qui reviennent quelques années après avoir quitté leur village d'origine.

Nous n'avons pas d'éléments statistiques tangibles qui permettraient de clarifier à la virgule près ces observations. Dans un premier temps, l'important est de faire ce constat car l'impact qui en découle est un élément à porter au dossier de la lutte contre les incivilités. Du reste il semble que les lotissements à Saint-Pal-de-Mons soient plutôt « réservés » à des gens du voisinage, venus de la commune voisine, plutôt qu'à des « stéphanois » comme le disent les personnes interrogées.

Effectivement, l'arrivée massive de nouveaux venus modifie considérablement le paysage social et l'environnement culturel des communes. Traditionnellement, chacun dans un village se connaît, se reconnaît, même si les interactions ne portent que sur des salutations

plus ou moins passives. Reste que la solidarité villageoise jouera le moment venu, car tous possèdent en mémoire les liens ancestraux qui unissent la communauté. Non seulement ces éléments sont absents dans les lotissements, mais encore, l'arrivée d'une nouvelle population étrangère noie d'une certaine manière l'équilibre social du village : on ne reconnaît plus les habitants. Cela est particulièrement vrai pour les personnes âgées qui se sentent « hors-jeu » et ont l'impression que leur savoir, acquis au fil des ans, ne leur est plus d'aucune utilité. Il en découle un fort sentiment d'insécurité lié à cette impossibilité d'appréhender le monde qui les entoure.

Plus encore, le choix de ses voisins n'est pas un fait historique et sur le long terme, mais dépend des contraintes du marché de l'immobilier avant tout. Même si, comme l'écrit Eric Charmes, les promoteurs tentent avec plus ou moins de bonheur d'instaurer une logique marchande sur la base d'une sélection des propriétaires — qui n'est peut-être pas le cas ici —, il reste que chacun vient s'installer en terrain inconnu et que les points communs qui font entre deux individus des amis potentiels ne sont pas forcément présents.

Il règne une certaine promiscuité dans quelques lotissements aux parcelles n'excédant pas 750 mètres carrés, voire 500 mètres carrés. Si la maison est située au centre du terrain, et ne touche pas un des bords — ce qui est une constante générale — la bordure de terrain restant n'est jamais suffisante pour s'éloigner des proches voisins. Un grillage ou une haie viendra renforcer l'intimité sans jamais combattre les nuisances sonores et olfactives dès le printemps venu. L'individualisme est à son comble lorsque l'on constate que presque tous les pavillons ont une piscine (gonflable) dans leur jardin, et que les enfants jouent chacun dans leur coin, limitant les possibilités de rencontre et de jeu collectif.

Le village de Trevas est un peu une exception dans le paysage des lotissements. Précisons que ce constat vient du fait que la plupart des lotissements sont encore en cours de réalisation. Le lotissement de Trevas est aujourd'hui éclaté sur plusieurs « clos », composés d'une dizaine de maisons individuelles chacun. Cette arrivée massive « d'étrangers du 42 » a eu pour conséquence une perte de pouvoir de la part de quelques anciens.

C'est ainsi que des conflits ont pu naître à partir de vétilles liées à l'utilisation du terrain de football. Des cas rapportés par Eric Charmes montrent que dans certains lotissements des problèmes identiques ont été résolus par la plantation d'arbres sur les terrains de jeux. Est-ce une solution efficace d'un point de vue sociale pour autant ?

En pleine construction, un des lotissements de Saint-Pal-de-Mons laisse penser à une ouverture vers un être ensemble à venir. Il s'agit de l'apposition sur les boîtes aux lettres des patronymes et de l'ensemble des prénoms des occupants des pavillons. Cet aspect négligeable renvoie pourtant au premier acte d'une volonté d'entrer en communication qui est de décliner son nom. L'on découvre les noms d'Hervé, d'Angélique et de Laura ; de Cédric, de Kaerra et de Séverine ; de Jérôme, d'Estelle et de Nathan ; et aussi de Robert, d'Aline et de Laura.

Cet ensemble de quatre maisons individuelles est sur le point d'être terminé. La croix (du chemin de croix) a été déplacée à cause des poubelles. Sur 900 mètres carrés, chaque pavillon est pour le moment en travaux, mais les accédants ont enfin réussi à concrétiser leur projet. Ils sont tous de jeunes couples et ont des enfants en bas âge. Les relations se limitent pour le moment aux salutations, et quelques informations permettent de cerner les voisins. « Je n'ai pas eu le choix, me dit l'habitant, j'étais le quatrième sur la liste, et c'était le seul terrain dans le coin qui nous convenait ». Ici, l'éclairage public fonctionne, car les seules incivilités sont dues aux passages des VTT et des quads le dimanche.

## 4) La population jeune : définition, relativité, diversité

### *4.1) Si la jeunesse n'est qu'un mot, elle porte tous les maux*

« Dans une petite commune d'origine rurale quand les jeunes traînent dans la rue, ça fait des histoires<sup>19</sup>. »

De nombreux chercheurs se sont penchés sur la question de la jeunesse. Pierre Bourdieu n'a-t-il pas révélé cette vérité sociologique selon laquelle « la jeunesse n'est qu'un mot », avant d'ajouter que la « frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte (Bourdieu, 1984). L'âge est en effet, « une donnée biologique socialement manipulée et manipulable » (Ibidem). Nous pourrions rapidement mettre cette affirmation en évidence en nous reportant à la lecture de la presse écrite pour constater des différences dans les appréciations de l'âge selon que l'auteur est victime ou agresseur.

Le prolongement dans l'enfance reste un élément qui place dans un hors jeu social les jeunes en incapacité de subvenir à leurs besoins fondamentaux, à commencer par ceux liés à la reproduction d'une famille. C'est un constat général qui montre que la durée des études se prolonge au-delà des habitudes acquises par les générations antérieures. Pierre Bourdieu dit que cette capacité sociale à être un « homme » au sens symbolique du terme, mérite une attention particulière car « c'est un des facteurs du malaise que suscite chez les enfants des classes populaires la scolarité prolongée » (Ibidem). Or nous sommes aujourd'hui confronté à une augmentation de la durée des études, avec tout ce que cela implique en termes d'échecs (Beaud, 2003), qui place les enfants d'origine populaire dans une incertitude d'autant plus grande qu'ils n'ont ni les moyens réels d'accéder à des carrières professionnelles ni la possibilité (en termes de réseaux sociaux par exemple) d'intégrer une entreprise. L'entrée au

---

<sup>19</sup> Cédric, artisan, 45 ans.

collège est certainement plus marquante qu'il n'y paraît et les jeunes de quatrième ont déjà compris les mécanismes de la reproduction sociale à l'œuvre.

Cette interrogation sur la notion de jeunesse est renouvelée avec la contribution d'Isabelle Garabuau-Moussaoui, dans un ouvrage collectif sur *Ce que nous savons des jeunes*. Il est important ici, comme elle le suggère, de montrer que « les études sur les jeunes révèlent leur diversité et leur hétérogénéité : étudiants, chômeurs, « raveurs », surfeurs, jeunes face à des « petits boulots », « premier emploi », ou un contrat jeune, jeunes qui habitent encore chez leurs parents à 30 ans, filles mères, jeunes des cités, jeunes issus de l'immigration, jeunes qui ne votent pas, jeunes qui militent, etc. » (Garabuau-Moussaoui, 2004). L'auteur montre par ailleurs qu'une même personne peut jouir de plusieurs statuts différents selon le contexte dans lequel elle se retrouve. Cela pose la question du découpage de cette grande catégorie qui est souvent perçue comme un groupe homogène et indifférencié. Lorsqu'ils sont dans l'espace public, regroupés en bandes « inciviles » de par leur simple présence, les jeunes offrent une image d'eux, à travers leur construction identitaire, qui les donne à voir pour l'ensemble d'une jeunesse et qui s'oppose à un idéal en rupture avec les représentations qu'en ont « les adultes ».

En fait, la jeunesse adolescente renvoie à cette condition d'étape incontournable entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte. Cette étape du cycle de vie, comme l'a nommé Arnold Van Gennep, est marquée par un certain nombre de rites d'inversions et de mise en jeu de qualités viriles dans des rapports de joutes oratoires entre pairs : consommation d'alcool, décalage dans les horaires et les rythmes, consommation de tabac, etc. La société doit posséder des institutions qui permettent de contrôler ces moments où la vie même peut être mise en jeu.

Rappelons seulement que le suicide reste la première cause de mortalité chez les 12 - 25 ans, avec plus de 11 000 décès par an en France, et que ce nombre a tendance à augmenter contrairement au suicide dans les autres classes d'âge. Entre 1976 et 1985 le taux de suicide a augmenté de 45% chez les hommes (33 pour 100 000), puis est redescendu jusqu'en 1990 avant d'opérer une nouvelle remontée depuis. C'est le suicide des 15-24 ans qui est le plus marquant car il augmente au moment du « plus bel âge de la vie ». La corrélation avec le taux de chômage des jeunes semble être l'indicateur pertinent. Réactualisant les données sur ce phénomène social, les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet diront que l'on peut « expliquer la modification du profil du suicide selon l'âge par la transformation du contenu social des âges de la vie engendrée par la nouvelle situation économique consécutive aux chocs pétroliers des années 1970 » (Baudelot, 2006).

Quoi qu'il en soit, et à défaut de pouvoir analyser des données existantes, le suicide chez les jeunes est autant lié à la précarité et à l'insécurité qu'il entretient cette précarité et cette insécurité. Il est navrant d'être confronté au tabou du suicide, alors que les jeunes de la

communauté de communes ont été plusieurs fois confrontés à ce phénomène dramatique l'année dernière. Cette mère de famille, travailleur social, tient des propos trop peu entendus.

« Les pleurs du bébé, c'est important, je n'ai pas laissé mes enfants pleurer assez. Ça commence tout petit de dire : j'ai mal. À Monistrol, il y a une mère de 36 ans qui vient de se flinguer. Mes petites filles ont été secouées parce que les enfants étaient à l'école. Le petit garçon a raconté qu'il avait été à l'enterrement de sa maman. C'est la violence, on doit pouvoir dire qu'on a mal et qu'on va pas bien. On a le droit de pouvoir se flinguer quand on en a marre. Que de pression dans la société<sup>20</sup>. »

Ainsi, le prolongement de la vie adolescente ne doit-il pas être perçu comme un facteur de fragilité plutôt que comme une période d'oisiveté et de troubles ? Ce sont d'abord les jeunes qui subissent les nouvelles formes de précarité, à commencer par celles du marché du travail bercées par une insécurité sociale et professionnelle grandissante. Les données que nous a fournies l'ANPE ne permettent pas de mesurer convenablement ces phénomènes car beaucoup de jeunes ne s'inscrivent que tardivement au chômage, souvent après leur premier emploi, et compte tenu également que les éléments fournis ne concernent que la première catégorie (sur huit) des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM). Or, un certain nombre travaillent en Intérim.

Au niveau de la communauté restreinte (à l'échelle du village), le deuil engendré par un suicide cause davantage de dégâts et cela de manières irréversibles. Les traumatismes sont violents et débordent du cadre familial pour rejoindre celui de la communauté. À l'échelle de petites villes comme celles des Villettes, de la Chapelle d'Aurec ou de Saint-Pal-de-Mons, c'est toute la ville qui vit cette épreuve et qui en subit les conséquences. Cela renvoie également aux accidents de la route dont sont victimes les jeunes — qui peuvent revêtir la forme du « suicide masqué » —, car la brutalité avec laquelle ils se produisent laisse la population dans un climat semblable d'hébétude et de consternation.

Le cimetière laisse entrevoir les inégalités face à la mort. Lorsque par exemple, durant une de mes observations, mon regard se porte sur une tombe où repose un jeune qui n'a pas vingt ans, je suis en droit de supposer que son décès a été vécu avec douleur. Ce n'est qu'en orientant les conversations sur ce sujet que je peux me rendre compte à quel point la douleur reste présente et que la violence de cette mort laisse les traces d'un traumatisme partagé. Lorsque, par exemple, j'aborde le décès d'un jeune homme de 18 ans, survenue lors d'un

---

<sup>20</sup> Jacqueline, employée, 48 ans.

accident de voiture, mon informatrice ne peut s'empêcher de verser une larme, puis de me diriger vers les copains qui eux m'en diront davantage.

Sa voiture a glissé sur une plaque de verglas un matin alors qu'il se rendait à son travail. Il avait consacré son temps dans la remontée de la classe, et avait participé à la classe de la Chapelle d'Aurec, en 97. Un autre jeune, mort lui aussi de manière violente, a été poignardé à la sortie d'une boîte de nuit, alors que le groupe sortait pour fêter la fin d'un stage. Bref, pour cette classe d'âge, qui a aujourd'hui plus de vingt-sept ans, cette période a été marquée par plusieurs décès, qui ont donné lieu à une vague que nous pourrions qualifier de « dépressive » puisque les « jeunes » sont restés relativement tranquille car abattus par cette suite d'événements. On le voit, l'histoire locale à l'échelle des petites communes est intimement liée aux histoires individuelles.

La question du suicide serait sans doute à approfondir car non seulement elle entre dans la problématique « enfance-jeunesse » mais elle témoigne aussi d'un mal être à l'échelle de la communauté.

D'autres événements marquent la communauté et contribuent à accroître le sentiment d'insécurité comme les affaires de viol sur mineur. Les propos qui suivent, recueillis de la bouche d'une éducatrice, ne font pas exception. Ils illustrent bien le rapport de confiance que l'on peut entretenir dans une petite commune lorsque celle-ci passe du statut de village à celui de ville.

« Quand ils étaient petits, mes enfants habitaient à la MJ, ils allaient faire des tours à pied. Cela ne posait aucun problème. Maintenant je n'ai plus confiance dans les adultes tordus. À Sainte-Sigolène, il y a une petite fille qui s'est faite violée, par un récidiviste, et je connaissais la première victime de ce monsieur, qui est quelqu'un de jeune, de tranquille, à qui l'on donnerait le bon dieu sans confession. Ça fait peur. On ne veut pas prendre le risque pour nos enfants, ça aussi c'est de la violence. C'est pourtant merveilleux d'aller à l'école à pied<sup>21</sup>. »

Ce sentiment est partagé par l'ensemble des habitants comme l'illustre ce témoignage d'un jeune Maghrébin vivant à Sainte-Sigolène.

« La petite fille violée, ça me donne envie de vomir, mais la personne est en prison. Ça a été une personne française, ça aurait été différent si ça avait été fait

---

<sup>21</sup> Jacqueline, employée, 48 ans.

par une personne d'une communauté [sous-entendue portugaise, turque ou cambodgienne]. Moi, personnellement, j'étais peiné pour la petite. C'est même plus une communauté, c'est des hommes qui parlent. Les communautés entre elles, elles ont été peinées et dégoûtées. Il a vu que c'était une gosse, point. Il n'a pas fait de différence. Ça aurait pu toucher n'importe quels de nos enfants<sup>22</sup>. »

Chaque événement de ce type renforce le sentiment d'insécurité de la communauté car chacun conçoit que l'événement aurait pu arriver à n'importe qui. Lorsque le sentiment d'insécurité est « le fait de se projeter comme une victime potentielle » (Esterle-Hedibel, 2001), l'effet vient renforcer le sentiment communautaire et annuler les frictions qu'il pouvait y avoir entre les individus. Effectivement, notre informateur souligne que la tournure aurait été tout autre si l'agresseur s'était reconnu parmi les membres d'une communauté d'immigrés.

#### ***4.2) Pratiques d'une jeunesse plutôt tranquille***

Il faut savoir nuancer. Lorsque l'on aborde la question de la jeunesse incivile, encore faut-il s'entendre sur le terme d'incivilité. Reste qu'à partir des mes observations et des entretiens réalisés auprès de jeunes, il apparaît que globalement — en dehors de quelques débordements ponctuels comme au moment du Festimoucho à Beauzac, par exemple où un jeune Beauzacois aurait vandalisé la tombe familiale d'un élu local — les jeunes sont davantage tournés vers la tranquillité que vers le vandalisme et la délinquance. Cela n'enlève rien à l'existence de lieux de rendez-vous et de pratique de consommation d'alcool comme sur ce rocher à Sainte-Sigolène, en retrait du centre ville.

« Ça fait malice quand même, l'écopoint est juste à côté », dit une jeune femme, mère de deux enfants. Situé à proximité d'un immeuble vraisemblablement en lien avec l'origine du regroupement dans un quartier plutôt tranquille, ce rocher surmonté d'une croix, assez inattendu dans le paysage urbain, est squatté par un groupe de jeunes qui viennent en fin de journée discuter et boire des bières. Le sol est jonché de canettes vertes Heineken ainsi que de capsules, des débris épars invitent à la prudence. Pour cette raison, cette mère interdit à ces enfants d'aller jouer autour du rocher, qui reste un espace pieux transformé en espace ludique hors normes.

Le voisinage ne semble pas plus incommodé par cette présence régulière, bien que le groupe ait changé de lieu cet été, et a rejoint la place d'un square à cent mètres de là. Les

---

<sup>22</sup> Hamed, ouvrier, 30 ans.

jeunes ont cette capacité de « réactivité » tant prisée dans les entreprises industrielles. Du jour au lendemain, pour une raison bénigne ou un incident sans gravité, ils vont changer de lieu de rendez-vous, de discussion, de squattage. Cela dépend également des groupes de copains, qui se constituent en fonction des camarades d'école et du voisinage. Dans la plupart des communes le découpage en école primaire est quasiment à 50/50 entre l'école privée et l'école publique. De sorte que les choix électifs entre jeunes sont déterminés par les groupes potentiels au sein des structures scolaires. Les grandes ruptures interviennent au passage des changements de classe, au collège et au lycée. Les autres lieux restent les clubs en particulier les clubs de football qui sont de loin les plus importants. Le sociologue Jean-Pierre Assoun a montré l'importance de ces clubs dans la construction des réseaux, et notamment professionnels (Assoun, 2000). C'est à travers des réseaux comme le PSG que l'on recrutait autrefois à la Bourse de Paris. Chaque municipalité a bien compris ces enjeux puisque le football (ou le sport en général) tient une place importante dans la vie locale, d'où l'idée qui sera développée plus bas concernant la composition d'un club intercommunal.

Dans une autre direction, c'est l'harmonie municipale que l'on retrouve — peut-être même en opposition au sport — mais qui ouvre sur des perspectives identiques. Nous retrouvons le principe du réseau social dans la composition et l'entretien de l'harmonie. L'intercommunalité en compte trois, à Beauzac, à Monistrol et à Sainte-Sigolène. Mais c'est principalement les deux dernières qui sont en conflit, celle de Beauzac étant ignorée.

« Il y a une rivalité flagrante entre les deux harmonies [Sainte-Sigolène et Monistrol]. L'idée de les rassembler horrifie les gens plus âgés. Nous [les jeunes] globalement on trouve ça bien parce que ça permettrait de faire une grosse harmonie plutôt que deux petites, et se serait assez complémentaire. Mais il y a des rivalités et un conflit entre les Monistroliens et les Sainte-Sigolénois, principalement pour les gens de quarante ans et plus. Notre président était fort opposé à ce rassemblement. On avait fait un concert à Sainte-Sigolène et le maire nous a rappelé qu'il y avait un conflit qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, il en reparlait, peut-être que ce malaise s'est retransmis de génération en génération<sup>23</sup>. »

Puisque l'harmonie, tout comme le club de football, sont les symboles identitaires forts, il est légitime que toute tentative de réunion soit accompagnée d'un sentiment désagréable et réprobateur. Reste qu'un travail allant dans ce sens devrait être mis en œuvre,

---

<sup>23</sup> Loïc, étudiant, 22 ans.

afin de renforcer l'identité de l'intercommunalité tout comme les occasions de se retrouver ensemble. Et puisque chacune souhaite conserver ses spécificités, son identité, occupons-nous d'en créer une quatrième de dimension intercommunale. Cela fera l'objet d'une proposition détaillée plus bas.

Au centre de cette construction identitaire, se trouve un rite d'entretien annuel qui prend la forme du « réveil en fanfare », dont les plus anciens se souviennent de ne jamais avoir manqué.

« Le réveil, ça reste que le centre bourg et quelques gros villages comme au Pinet, raconte cet ancien commerçant aujourd'hui retraité. On n'allait pas plus loin, on n'avait pas le temps. On commençait à 6 heures, et quand on revenait pour ceux qui avaient fait le réveil en fanfare, il y avait le casse-croûte, et tout de suite après il y avait le défilé. Donc, en commençant à 6 heures, on n'avait pas bien le temps, autrement c'était sympa, surtout le casse-croûte<sup>24</sup>. »

Le réveil en fanfare se déroule généralement la veille de l'installation de la vogue. Chaque commune est rythmée par cette pratique que l'on peut mettre en rapport avec le départ des conscrits du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette tradition prend la forme d'un charivari entretenu par la clique de l'harmonie (trompettes, clairons et tambours) qui va de bourgs en bourgs sonner du clairon afin de réveiller les habitants.

« Il y avait un circuit et des gens qui nous attendaient de pied ferme. Un arrêt chez le maire, puis certaines gens comme les actionnaires en quelque sorte qui donnaient quelque chose. Il y avait une petite dame, son mari était mort. Il a fait partie de l'harmonie, juste deux ou trois ans. Quand il a pris sa retraite, il n'a pas bien vécu longtemps, il est mort à Lourdes. Ça ne réussit pas à tout le monde ! Son père a d'ailleurs été décédé pareil en faisant des efforts. »

Après cette activité matinale et un repas pris en commun — et l'on sait combien les rites de commensalités servent à unir les franches camaraderies — les membres de l'harmonie effectuent du porte-à-porte en vendant des brioches au profit de l'harmonie. Depuis quelques années, les choses ne se passent pas si bien qu'avant, et certains nouveaux résidents découvrent au rythme des saisons, ce qu'ils n'auraient jamais penser connaître.

---

<sup>24</sup> Robert, retraité, 70 ans.

« J'ai participé au réveil en fanfare pendant des années. Mais maintenant, nous, on ne vend pas de brioche. L'année passée, j'y étais pas, ils se sont fait éjecter par une bonne femme qui a appelé les gendarmes. Au carrefour des droits de l'homme, elle les a insultés<sup>25</sup>. »

De même que les nouveaux résidants ne supportent ni le chant du coq ni celui du clocher, ils supportent d'autant moins le réveil tonitruant du dimanche matin à l'aube lorsqu'ils sont propriétaires d'une résidence secondaire à la campagne ou bien lorsqu'ils ont investi ce lieu de nature qu'ils souhaiteraient trouver comme dans leurs rêves ; aseptisé, calme, leur appartenant en propre. L'imaginaire citadin perçoit ce qui est de l'ordre de la tradition rurale comme une agression, et les nouveaux habitants iront jusqu'à porter plainte au motif que leur tranquillité est troublée.

Ce genre de réaction n'est ni isolée ni exceptionnelle. Pour autant légitimes qu'elles soient, elles incorporent un modèle de représentations et de comportements que les adultes transmettent à leurs enfants, lesquels comprendront d'autant moins les valeurs et les codes ruraux qu'aucun soutien familial ne viendra appuyer. Bien au contraire, les systèmes de valeurs seront en opposition. Il est important de travailler à la remédiation de ces comportements qui sont pour une part responsables des origines des incivilités commises par des jeunes — et des adultes — issues du monde urbain.

« Faudrait pas que ça aille plus loin, dit ce retraité à propos de ces nouveaux voisins issus de la ville. Ils ne prennent pas le mode de vie des campagnards. Ils veulent vivre à la campagne mais à leur mode, et c'est difficile l'intégration, ça crée souvent des conflits. Quelqu'un qui vient de la ville et qui ne veut pas vivre comme à la campagne ne peut pas s'intégrer. Nous on le voit bien avec les gens qu'il y a en dessous. Le dimanche, vous n'avez pas intérêt à passer la débroussailleuse sinon vous vous faites sortir vite fait bien fait. Puis il n'y a pas de logique, ils n'ont pas de logique. Moi ça ne me viendrait pas à l'idée, par exemple, de faire un feu au milieu de la pelouse parce que j'aurais trop peur que ça me foute le feu à la baraque. Et lui ça ne le gêne pas du tout. Bon, faire un feu le dimanche à pas pouvoir dormir la nuit, c'est pas bien normal. Voyez, c'est des conneries comme ça. Et pourtant ça l'empêche pas d'être un bon propriétaire avec

---

<sup>25</sup> Robert, retraité, 70 ans.

son cheval, c'est pire que ça femme. Disons que par rapport à nous, on a eu quelques années difficiles à cause d'eux, seule chose qu'on ait compris c'est la factrice, les gendarmes ont mis les haut-là. Ils nous isolent des autres, ça a passé un petit peu, mais il faut aller vers les autres. Avant il ne se passait pas huit jours sans aller voir Roger. Aujourd'hui, à cause d'eux, c'est plus possible<sup>26</sup>. »

Ce témoignage, souvent entendu avec quelques variantes, illustre les rapports conflictuels entre nouveaux voisins, lorsque, vraisemblablement, les pratiques divergent de la logique campagnarde acquise au fil du temps et des saisons. Les nouveaux arrivants agissent sur la base de leurs instincts manifestement trompeurs. Ils ne savent comment s'y prendre avec la nature et finissent par faire naître un sentiment d'insécurité, redoublé ici d'une antipathie affirmée. La jeunesse n'est pas bien loin, elle épie, surveille, guète et en prend de la graine. Pour ce jeune qui témoigne à présent, les incivilités sont avant tout l'œuvre d'adultes. Il pose ici la question du rassemblement.

« Les gens viennent avec leurs habitudes, dans les lotissements ça détruit cette conception de village où il y avait une entraide. Au Pinet, j'ai un copain. Là-bas, c'est encore un des rares villages où les gens se rassemblent tous, et font la fête de manière spontanée. Pour que ça marche, il faut que se soit spontané. Si c'est imposé ça ne marchera pas<sup>27</sup>. »

Plusieurs possibilités sont offertes aux jeunes pour se faire des copains. En dehors du monde associatif et du monde scolaire, les jeunes restent dans l'espace proche de leur maison, du quartier ou le village. Les copains sont alors les jeunes du même village, et l'on rencontre jusqu'à l'âge du collège des groupements d'enfants sur les aires de jeux, dans les parcs ou des allées. Dans certains quartiers ou lotissements, les enfants ne sortent que rarement de leur maison pour aller chercher un camarade. Chacun reste chez soi, et l'on peut admirer dans chaque jardin la piscine trôner à côté du panier de basket et de la cabane en bois achetée en kit ou montée au cours du week-end précédant. Lorsqu'ils sont dans la rue, les enfants jouent par fratrie et ne semblent pas vouloir se mélanger. C'est tout du moins ce que j'ai pu observer dans plusieurs lotissements récents. Nous ne pouvons pas préjuger pour autant de la tournure que prendront les événements dans les années à venir, mais à partir de ce constat, il serait

---

<sup>26</sup> Robert, retraité, 70 ans.

<sup>27</sup> Loïc, étudiant, 22 ans.

judicieux de chercher à favoriser l'ouverture et la rencontre, ne serait-ce que pour limiter l'isolement, source d'anxiété.

« Les copains que j'ai rencontrés c'était dans les milieux de l'école, et aussi dans les locataires. À côté, dans la maison voisine à l'entrée du village, il y avait un enfant du même âge, j'ai traîné pas mal avec lui. Mais depuis que je suis motorisé, on a chacun été voir les amis plus proche [de nos centres d'intérêt] et on s'est un peu délaissé. Les affinités se resserrent lorsque l'on gagne en autonomie. Quand on est proche, on n'a pas le choix, la motorisation augmente le choix<sup>28</sup>. »

À partir de l'adolescence, qui correspond généralement au collège à la classe de quatrième, les jeunes peuvent exprimer davantage leur désir d'ouverture sur le monde et affiner leurs choix, notamment en matière de copains. Cet âge, entre 13 et 14 ans, est classé comme l'âge le plus difficile nous dit la principale adjointe d'un collège. Cela est également vrai pour les filles. Concrètement, c'est l'arrivée à la Maison des jeunes, c'est aussi des temps plus ou moins longs passés à proximité du collège ou de la Maison des jeunes. À Monistrol, le regroupement des activités scolaires et extrascolaires sur un pôle favorise l'attachement et la sédentarisation des jeunes en milieu de journée, ou le soir. Sur Sainte-Sigolène, l'éclatement est davantage un facteur de dilution, mais grosso modo le fonctionnement est le même.

« Quand on est ado, c'est « papa-maman » qui nous emmène. Passé un temps, j'ai eu une mobylette qu'on a retapée, ou bien c'était « papa-maman » avec la conduite accompagnée à partir de seize ans. On peut sortir du village très tôt, on faisait les chemins à vélo très jeune, à Monistrol on y allait souvent<sup>29</sup>. »

Avec un vélo ou un scooter, il est facile de rejoindre la ville. Des Villettes, il faut vingt minutes à vélo pour descendre, et trois quart d'heure pour remonter. Alors que les jeunes de Saint-Pal de Mons restent volontiers dans les espaces qui leur sont dédiés, ceux des Villettes arpentent les collines et se rendent à Monistrol, pôle central des regroupements entre jeunes. Ils viennent également de Bas-en-Basset (extérieur à l'intercommunalité), ces jeunes qui se connaissent pour aller à l'école ensemble. Quant aux jeunes de la Chapelle d'Aurec, certains partent sur Monistrol, d'autres sur Firminy ou Aurec, d'autres restent dans le bourg, entre les

---

<sup>28</sup> Loïc, étudiant, 22 ans.

<sup>29</sup> Pierre, étudiant, 21 ans.

marches de l'église et le bar du Clos d'O. Reste que certains événements particulièrement « incivils » laissent des traces longtemps après qu'ils ont été commis. Ainsi nous relatons cet accident commis par plusieurs jeunes dont certains de la Chapelle d'Aurec.

« Hein Eric ! qui c'est qu'à foutu le feu à la caravane derrière ? — Ouais, mais ça remonte à... — Oui, mais ça vous suit, faut pas rêver. Même s'il y en a qui font rien, ils sont mal vu comme les autres. Si on passe, à certains moments, les gens vous regardent, et vous merde au lieu de dire bonjour, de sourire, ils vous regardent comme ça, pauvres cons. — L'histoire de la caravane, y en a trois qu'on mis le feu à la caravane, non, y en a deux, l'autre a suivi, mais mettre le feu c'était pas prévu. — Je sais que ça suit, mais c'est un mec de la Séauve qui a fait ça, donc ça n'a rien à voir, ça sert à rien de parler de ça, faut arrêter. — On parlait de la réputation, c'est tout. À cause de ça, ça nous suit. — Non, parce que les gendarmes ont trouvé le type. Ça n'a rien à voir avec nous, c'est pas quelqu'un de la Chapelle qui l'a fait. — Mais ça vous suit, je vous ai vu et c'était bien des jeunes de la Chapelle. — Ah non, pas celui qui a mis le feu.<sup>30</sup> ».

Les jeunes de Beauzac vivent avec une autre appréhension de l'intercommunalité, plus du fait de la coupure (physique, symbolique, historique) que de la distance. Durant quelques kilomètres, la départementale 42 traverse une autre intercommunalité avant de rejoindre celle des Marches du Velay après Bas-Monistrol. Cette coupure physique ne simplifie pas les liens entre les populations jeunes des différentes communes. Liée à une coupure historique, elle fait des jeunes Beauzacois une population à part, souvent peu connue et en tout cas peu fréquentée. De là, l'image de jeunes au profil très « net » circule entre jeunes d'autres communes. Tel ce témoignage d'une jeune Saint-Paloune.

« Beauzac, je vois bien la manière de les protéger les jeunes, ils sont dans un club de jeunes ultra rastec, à droite machin, où ils ne se mélangent pas. Si ça c'est de la protection, excusez-moi. Y a tous les autres qui traînent dehors. À Beauzac vous avez les groupes de jeunes, tous très beaux, très blancs, très propres, très bien, et

---

<sup>30</sup> Groupe de parole, La Chapelle d'Aurec, 3 août 2006.

les autres, les parias qui sont montrés du doigt et qui, à la limite, ne font pas partie de la commune : c'est les familles à problèmes<sup>31</sup>. »

Cette affirmation nous rappelle que chaque commune pose sur ces jeunes un regard protecteur ou désapprobateur et, qu'en fonction d'une norme établie, ceux qui s'en éloignent passent alors dans le camp des marginaux. Sur Beauzac, nous pensons principalement à l'aire du Suc de Chabanou dont la réputation a prise sur l'espace HLM de la commune. Le sens commun établit un lien étroit entre les difficultés économiques de certains ménages et le degré d'incivilité attribué aux jeunes. Certes, il n'est pas facile de vivre dans un environnement précaire entouré de parents alcooliques, d'un père ou d'une mère célibataire. Les incartades à la norme sociale renforcent le caractère discriminatoire et focalisent l'attention sur telle ou telle « famille à problèmes » alors que les questions d'incivilités renvoient davantage aux rapports sociaux conflictuels tel un miroir déformant, pour reprendre l'expression du sociologue Loïc Wacquant.

#### ***4.3) Une jeunesse en désarroi***

« Les incivilités au quotidien, j'en ai vu il n'y a pas longtemps, et bizarrement c'était pas quelqu'un de jeune. » L'affirmation de cet étudiant montre à l'évidence que le terme d'incivilités ne peut être pris dans un seul sens. Il y a incivilités et incivilités, celles de la mère de bonne famille qui gare son quatre-quatre sur l'arrêt du car le temps d'aller chercher à la papeterie un nouveau cartable pour sa fille, et celle du jeune qui déborde d'angoisse devant la situation dramatique dans laquelle ses parents se retrouvent. Il y a les incivilités passives, que l'on commet d'un geste machinal comme quitter un stationnement sans clignotant ni un regard pour l'automobiliste qui arrive et freine en hâte, et les incivilités actives de celui qui veut se faire entendre et qui n'a trouvé d'autres moyens que d'alerter le monde en se commettant lui-même au risque parfois de sa vie.

Entre ces deux pôles, nous pouvons établir une échelle de valeurs et d'actes et nous questionner sur les causes et les significations des ces « incivilités ». Puisqu'elles n'ont pas le même sens, ou tout du moins nous pouvons poser cette hypothèse, c'est qu'elles ne sont pas produites par les mêmes individus, dans un même contexte ni pour les mêmes finalités. Outre les incivilités agressives comme les invectives sur la voie publique, chose que je n'ai moi-même jamais observée, la plupart des incivilités sont du domaine de l'interprétation subjective ou renvoient à un caractère moral qui ne fait pas consensus.

---

<sup>31</sup> Corinne, employée, 25 ans.

Il y a une différence entre le fait de trouver une canette de bière vide sur le sol, d'en trouver une dizaine, ou de trouver des morceaux de verre provenant d'une canette brisée. Pire, lorsqu'il s'agit d'une dizaine de canettes brisées, l'image renvoyée et qui reste subjective renvoie à une intention agressive de la part de ceux qui ont commis cet acte. Or, nous n'avons aucune information sur l'intention réelle qui peut parfois revêtir l'aspect du jeu.

« Avant le chemin m'appartenait, alors personne ne passait. On venait en marche arrière, c'était un coin de campagne. C'était mieux tranquille avant, ça a quand même changé. Au niveau des incivilités, vous avez des gens qui passent et qui jettent, comme partout. Ce matin il y avait une bouteille d'eau en plastique, et du verre qui a éclaté sur la route. C'est fréquent, mais pas tous les jours. On en trouve un peu partout autour de la maison, vers les terrains de rugby au Monteil, vers les rochers des gorges, à l'arrière des maisons, au collège où on a ramassé deux boîtes de canettes de bière, c'est dommage. C'est des jeunes, on n'en est pas sûr, c'est qu'un doute<sup>32</sup>. »

Voilà le genre de tracas quotidiens ou hebdomadaires que notre informateur relie au fait de l'accroissement de la ville. Monistrol est passée en trente ans d'un petit village de campagne à une ville, avec ses avantages et ses inconvénients. À titre de comparaison, il est dit que Retournac aujourd'hui c'est Monistrol, il y a trente ans. Mais toutes les incivilités ne sont pas dues aux jeunes.

« Les retraités ne sont pas souvent mieux, ils se permettront de prendre un arbuste dans les massifs, alors que les jeunes font ça, ils jettent. Un papy c'est mieux réfléchi<sup>33</sup>. »

Dans sa maison isolée du centre ville, cette personne reconnaît vivre, non pas dans l'insécurité mais plutôt dans l'appréhension d'un acte de chapardage ou d'une mauvaise action. Située sur le passage des écoles, sa maison est soumise au flot régulier de collégiens qui s'accompagne souvent de petits désagréments, qui, au fil du temps, vont se transformer en véritable persécution.

« Il y a la période des fruits, ou même des légumes. Là il faut faire le gendarme. Une fois j'ai surpris une gamine qui arrachait les poireaux, et qui n'en faisait rien.

---

<sup>32</sup> Gaston, employé, 48 ans.

<sup>33</sup> Gaston, employé, 48 ans.

C'est à mon avis la démission des parents. Avant, du temps du collège, les jeunes lançaient des pierres par dessus le muret, et ça retombait sur mon toit. Ils avaient une autre détente que maintenant. Dans le chemin, le souci venait des queues de peloton. Les jeunes restaient en arrière et ils démolissaient les murs. J'ai eu aussi 28 tuiles de cassées. Du coup j'ai acheté le chemin, et on était tranquille. Ça a duré un certain temps puisqu'il n'était pas utilisé, ça restait quand même un chemin. Je le laisse embroussaillé exprès. J'avais aussi des soucis avec les portails, comme on est dans une maison isolée, voyez mais ces des soucis pénibles. Après les tuiles brisées je m'étais même accroché avec les instits. J'ai eu un entretien au château avec les profs de gym, et ça a fini par se calmer. Maintenant quand je passe dans le chemin je ramasse tous les cailloux, ça fait une surveillance régulière et personnelle<sup>34</sup>. »

Cette personne vit son quotidien dans l'appréhension d'un acte de destruction à l'encontre de sa maison, de ses biens. La stratégie mise en place consiste à supprimer les accès piéton par manque d'entretien volontaire, et à anticiper en enlevant les pierres par exemple. L'abandon d'un talus aura pour but de limiter l'accès aux voitures et à leur stationnement. Même si jamais rien de grave ne s'est vraiment passé.

« À une période, il y a un emplacement en face pour se garer, et il y avait une voiture qui se garait régulièrement. J'ai jamais rien vu, il ne s'est jamais rien passé, mais j'ai condamné l'emplacement. C'est idiot, on laisse pousser la broussaille, c'est chez nous. Une voiture se garait souvent la nuit, alors on se méfie, parce que ça inspire une certaine crainte. Et dans 15 ans, ça accentuera le problème. Ils [la municipalité] m'ont cédé le chemin, j'ai dit : c'est pas quand j'aurais 70 ans que je vais changer les tuiles<sup>35</sup>. »

Les actes d'incivilités entretiennent et nourrissent les peurs à long terme. Si aujourd'hui, il est possible de faire face à un jet de pierre ou à une insulte proférée qu'en sera-t-il demain, lorsque la force de l'âge aura cédé sa place à la fragilité de la vieillesse et que les valeurs parties, les rapports entre jeunes et vieux ne seront plus que rapports conflictuels où celui qui gagnera sera le jeune. Voilà en résumé la pensée d'une partie de la population qui

---

<sup>34</sup> Gaston, employé, 48 ans.

<sup>35</sup> Gaston, employé, 48 ans.

montre que le sentiment d'insécurité est aussi ancré dans l'orientation politique et sociale d'un pays. Pour autant, les jeunes que j'ai pu rencontrer n'affichent pas cette prétention à la supériorité dont il est question, mais plutôt une forme de désarroi qui pose question.

La drogue reste un élément inquiétant et qui semble faire partie du quotidien d'une grande part de la jeunesse. Si, comme nous l'avons vu, certains refusent la drogue voire l'alcool, il en est d'autres pour qui ce refuge renvoie à un climat d'insécurité sociale et économique, sans doute à des peurs obscures et néanmoins partagées. Alors beaucoup se retrouvent dans des soirées privées ou font la fête dans des espaces de regroupement, parfois hors de l'espace de l'intercommunalité.

La notion de distance est abolie dans une jeunesse prête à parcourir 700 kilomètres en un week-end pour rejoindre Montpellier et faire la fête. Entre jeunes, les codes circulent et le fly<sup>36</sup> (informations circulant sur papier volant) récupéré lors d'une précédente fête indiquera le numéro à composer pour rejoindre la nouvelle fête. Ainsi, plusieurs dizaines de jeunes peuvent se retrouver sans se connaître, et échanger leurs numéros de portable. Ceux qui cherchent de la drogue en trouveront sans problème et au meilleur prix.

Il est faux de croire que la drogue ne s'échange que dans l'espace public. Les risques sont trop grands, et les villes sont petites, même si le cannabis circule facilement entre dealer et consommateur. Je parle plutôt des drogues dures comme la cocaïne, l'héroïne, l'ecstasy et les amphétamines. N'ayant pu le constater moi-même je m'en remets aux témoignages recueillis. Une enquête ethnographique dans ce domaine nécessiterait un très long terme et une démarche appropriée.

« Si tu cherches tu trouves tout ce que tu veux. Enfin là le shit ça devient dur parce que c'est l'été c'est normal. Sinon tu trouves vraiment tout ce que tu veux, mais alors vraiment. J'aime la musique électro et je me retrouve souvent dans des soirées électro et c'est un bon endroit pour la vente. Tu peux demander à n'importe qui, à chaque personne, c'est comme dans les parkings de concert ou des festivals. Et puis après à partir de ça, en général les gens qui font des petites teufs dans le secteur c'est des gens qui sont par ici. Après les contacts se font, les

---

<sup>36</sup> Morceau de papier photocopié sur lequel peut figurer un numéro de téléphone.

gars ils se laissent leur numéro de téléphone, et les contacts se font simplement<sup>37</sup>. »

En demandant à plusieurs jeunes quelle était la proportion des consommateurs de cannabis, leur réponse indiquait une proportion de 50%. Cela me paraît exagéré, mais montre à la fois l'importance du phénomène et sa banalité. Le cannabis n'est pas vécu comme une drogue mais plutôt comme un antidépresseur au même titre que peu l'être le vin pour les générations antérieures.

« La drogue, dans toutes les villes c'est facile, on en trouve un peu partout où on va. Quand je suis allé en Espagne, on était dans un parc avec mon père, ma sœur et mon frère. C'est ma sœur qui habitait là-bas à cette époque, je devais avoir une dizaine d'année. Les blacks, ils viennent vers toi ils te proposent, alors qu'ici c'est plus les jeunes. Mais vous inquiétez pas y en a des vieux qui fument. Ça dépend aussi ce que vous considérez comme de la drogue. Moi j'appelle drogue ce qui peut entraîner une consommation régulière, donc le tabac et l'alcool en font partie. On appelle drogue parce que c'est pas légal, n'empêche que l'alcool fait plus de mal qu'à un mec qui va fumer des pétards. Y a plus morts avec l'alcool<sup>38</sup>. »

Ce discours est assez partagé par une partie des jeunes car des sujets comme celui de la drogue et de sa dépénalisation font partie des thèmes des conversations.

« De plus en plus la drogue dure est de plus en plus facile à se procurer. Même c'est ce qu'il y a de plus facile à se procurer que le cannabis. Sainte-Sigolène, Monistrol, Yssingaux, ça dépend, y en a partout. On en trouve régulièrement à Sainte-Sigolène et Monistrol, à Yssingaux aussi il y en a pas mal. Pour s'en procurer, s'ils ne se connaissent pas trop, si c'est un passeur, ils ne vont pas aller dans un bistro, ils vont discuter dans la rue, ou bien ils vont venir chez quelqu'un. Sinon de pote à pote c'est dans un bistro, dans une soirée ou n'importe où. Non, il n'y a pas d'horaire, on appelle avant. Le téléphone ça marche bien, et il y a des codes. C'est codifié entre nous quand ça se passe comme ça, c'est toujours au même endroit. Sinon on s'appelle, on se dit : voilà on peut se voir ici ou là-bas, ça

---

<sup>37</sup> Louise, salariée, 22 ans.

<sup>38</sup> Rémy, sans diplôme, 21 ans.

te dirais de boire un coup, entre gens qui ne se connaissent pas. Tiens ! je passe dans une ville où il y a un festival par là, j'ai pas de shit, je vais appeler, ouais tu fais quoi, tu m'avais vu au festival<sup>39</sup>. »

Les relations se construisent au fur et à mesure des rencontres, sur ce mode entre pairs, la confiance s'établit et s'engage sur des transactions éphémères ou régulières.

« Soit c'est un copain d'un copain, soit c'est en manifestation, diverse et variée. En teuf, j'y vais pas trop, j'aime bien discuter avec les gens et prendre des contacts, connaître un peu plus de monde, les relations se font facilement car tout le monde est bavard dès qu'il a bu un coup de trop<sup>40</sup>. »

Ce jeune en question n'a pas de diplôme. Fil d'un professeur de collège, il se place dans une pratique de consommation régulière et semble bien connaître le milieu de la toxicomanie. Plus tard nous abordons la question de l'évaluation des fumeurs de shit.

« En pourcentage dans la ville, régulièrement un sur deux, de 14 ans jusqu'à 30 ans. Après je connais moins. En pourcentage, je dirais Monistrol, Sainte-Sigolène sont pas mal placés, après Saint-Pal c'est des personnes plus âgées. Les jeunes anti-drogue, j'en ai jamais entendu parler. C'était peut-être une action menée parce qu'ils proposaient ça à des mineurs. Ça fait avocat du diable on va dire. Les gens et la justice disent qu'on banalise trop mais c'est ancré. J'ai eu des problèmes avec la justice quand j'étais à Firminy par rapport à ça, elle me disait que je banalise trop. Je disais : non c'est comme ça, maintenant c'est les drogues dures qui prennent de l'avant, et on trouve plus facilement de drogues dures que des drogues douces. Alors dites-moi, y a un problème quand même. Les personnes plus âgées qui ont été comme mon père dans une façon très religieuse, dans la vie humaine, qu'on ne touche pas à ce qui est interdit, tout ce qui est en dehors des lois c'est monstrueux ça ne peut pas se passer comme ça, faut peut-être que ces personnes-là en viennent à dire je bois de l'alcool c'est aussi une drogue, j'en bois tous les jours, je suis accoutumé avec<sup>41</sup>. »

---

<sup>39</sup> Rémy, sans diplôme, 21 ans.

<sup>40</sup> Rémy, sans diplôme, 21 ans.

<sup>41</sup> Rémy, sans diplôme, 21 ans.

Effectivement nous touchons là à une tentative d'explication qui pourrait être de la justification mais qui montre aussi l'écart générationnel et l'absence d'un dialogue entre famille.

« J'ai discuté de ça avec mon père quand j'ai eu un problème avec. J'ai eu deux tuteurs, j'étais mineur, et j'en ai discuté sinon on n'en parle jamais, c'est pas l'envie qui m'en manque mais j'ai l'impression que lui est fermé là-dessus. Peut-être pas que ça faciliterait les choses mais qu'il comprendrait un autre point de vue que celui des médias, parce que la justice s'applique aux lois, mais il ne voit pas ce qu'il y a derrière. Dès fois on va se prendre la tête par rapport à ça, je lui dis : toi ton verre, tu bois tous les jours, dès fois t'en bois le matin, combien le midi, trois quatre, t'en bois trois quatre le soir, t'es un accoutumé à l'alcool, tu bois de l'alcool, tu fumes ta pipe, t'es un drogué pour moi. C'est pas une histoire de légalité, dès fois je fume chez moi tout seul, souvent entre copain. Tant que c'est pas légal c'est difficile d'en parler<sup>42</sup>. »

L'affrontement intergénérationnel est d'autant plus fort qu'il se situe dans l'emprise familiale. Les difficultés d'aborder des thèmes aussi centraux dans la vie des jeunes ne viennent pourtant pas des jeunes eux-mêmes, mais plutôt d'une forme de tabou socialement admis qu'il faudrait dépasser.

« À Monistrol il y a beaucoup de problèmes avec la drogue, tout ce qui est cannabis et plus, et y en a ça les transforment vraiment. C'est toujours des amis, mais on n'a plus les mêmes centres d'intérêts. » Confrontés à la question de la drogue, les jeunes prennent leurs marques et leurs mesures des responsabilités. D'un côté il reste ceux qui ont plongé et dont l'attitude va finalement servir d'amorce de réflexion : « On perd de la complicité » et « ça fait réfléchir ».

Pour la population en général, la drogue engendre des frustrations. Sur Sainte-Sigolène, l'amalgame trop rapidement fait entre posséder une voiture rutilante, ne pas travailler et être dealer concourt à percevoir les Turcs<sup>43</sup> comme des trafiquants.

« Automatiquement le Turc c'est le passeur de drogue parce qu'il roule en Mercedes et qu'il est au RMI. Alors il faut qu'il trouve des moyens, c'est... Ça

---

<sup>42</sup> Rémy, sans diplôme, 21 ans.

<sup>43</sup> Là encore, il faut entendre les « personnes d'origine turque ». Ce raccourci sémantique a pour but de plonger dans le sens commun.

peut pas être autrement, et c'est ce côté un petit peu... lié à leur mode de fonctionnement, car le paraître est important chez eux. Vous n'en verrez jamais un qui se balade avec la Clio, mais avec une BM ou le coupé. Et on se dit : attend ! il travaille où lui ? Il ne travaille pas, il est au RMI, ah ! Et l'autre, il travaille au plastique, smicard, et le citoyen de base qui dit : attend ! je suis smicard et j'arrive pas à me payer ça<sup>44</sup>. »

On le voit, les perceptions renvoient à l'absence de connaissances des comportements culturels qui varient d'un groupe à l'autre (d'une communauté à l'autre). Or, si les « Turcs » sont deux fois plus nombreux que les « Cambodgiens », ils sont beaucoup plus nombreux à travailler également. Pourtant, cette communauté reste grâce à sa discrétion, en dehors du débat largement emprunt de relents racistes. Sans approfondir cette question qui sort du cadre de notre enquête, il semble qu'un des fils conducteurs reste celui de la religion. Une étude plus approfondie permettrait de découvrir ces réalités sociales à l'œuvre.

« Après quand il faut commencer à partager le travail, systématiquement l'étranger c'est celui qui vient vous prendre votre boulot. Donc c'est un petit peu ce sentiment-là, et puis la deuxième génération de jeunes qui eux ne sont pas prêts à accepter le travail que leurs parents avaient accepté, le travail en poste ou des choses comme ça. Il y a d'autres possibilités de gagner de l'argent, alors que pour les premiers qui arrivaient c'était l'Eldorado parce que même si il fallait bosser, chez eux il n'y avait rien<sup>45</sup>. »

Si les jeunesses sont différemment considérées, c'est qu'elles appartiennent à des contextes sociaux et culturels différents dans leur appréhension et leur exposition. Les unes restent cachées ou très discrètes, les autres affiches avec ostentation le peu qu'elles possèdent. « Toutes sortes de dépenses que l'on pourrait taxer de superflues sont devenues pour les nationaux des nécessités, parce que vivre en harmonie relative avec le mode de vie ambiant est une nécessité sociale impérieuse » (Pétonnet, 1988). L'ethnologue Colette Pétonnet a su montrer la différence de comportement face à l'argent entre une famille française et une portugaise. Alors que la première dilapidait et adoptait un comportement dispendieux l'autre thésaurisait afin de préserver des apparences une fois rentrée au Portugal. Alors que les nationaux vivaient en appartements sans espoir d'accéder à une maison individuelle, les Portugais faisaient construire leur pavillon afin de préparer leur retour au moment de la

---

<sup>44</sup> Michel, cadre, 62 ans.

<sup>45</sup> Michel, cadre, 62 ans.

retraite (Pétonnet, 1988). Nous retrouvons ces cas de figure dans nos communes, et si l'accès à la propriété s'est démocratisé, il reste une frange populaire qui n'a pas accès au « rêve national » et qui perçoit le rêve des autres (les « Turcs ») avec envie et frustration.

#### ***4.4) Rupture entre jeunesse et vieillesse : vers une recomposition des liens intergénérationnels***

De même qu'il y a plusieurs vieillesse, il y a plusieurs jeunesse. Elles ne sont ni indifférenciées ni vraiment les mêmes dans chaque commune. D'une part, les jeunes sont liés par leurs origines sociales et culturelles. D'autre part, leur trajectoire scolaire les oriente vers des destins plus ou moins bien cernés, mais que les jeunes entrevoient avec plus ou moins de pessimisme. L'ouvrage du sociologue Nicolas Renahy est particulièrement éclairant à ce sujet. Il montre bien les découpages qui s'opèrent dans le milieu rural, d'une part entre garçons et filles, mais aussi entre jeunes de classes sociales différentes. Pour ceux qui restent, « l'intégration à des réseaux hérités de l'enfance est un recours face à l'insatisfaction que leur procure leur type d'insertion professionnelle » (Renahy, 2005). L'auteur montre aussi qu'en une décennie la situation sociale s'est largement dégradée. Aujourd'hui peu d'ouvriers souhaitent que leurs enfants aillent en usine. C'est une constante du monde ouvrier en général. Les artisans aussi envisagent un autre avenir pour leurs enfants. Et si passer le bac reste un moment important dans la vie des jeunes, ils envisagent l'après avec une certaine angoisse. Les jeunes de milieu populaire comme leurs parents sont plongés dans une insécurité sociale structurelle (Jouenne, 2005).

Aujourd'hui le CAP suffit-il pour faire carrière et construire vie de famille suivant le modèle hérité des générations antérieures ? La plupart des parents poussent leurs enfants à accéder aux études supérieures, puisque le discours entretenu depuis vingt ans laisse supposer que le diplôme protège du chômage. Reste que les apparences s'effritent à mesure que les études sociologiques et économiques tendent à démasquer le caractère idéologique du discours. S'agit-il alors d'une supercherie ? La plupart des jeunes rencontrés ne sont plus dupes et envisagent leur avenir ailleurs que dans la communauté de communes, et cela malgré un attachement assez fort à la Haute-Loire. Quant à la question de l'avenir, beaucoup vivent dans le présent, sans doute avec excès pour mieux oublier ces questions oppressantes.

« On est dans une jeunesse désorientée, qui n'a pas de projet d'avenir, pas d'espoir. Je vois ça avec les gens avec qui je suis proche. Je suis allée cueillir des abricots en Ardèche pour me faire des sous. Les gens aux abricots, on devait avoir 335 euros, et ils nous ont donné que 260. Ils ont pris 65 euros à cause du mauvais

temps. D'un côté ça me fait chier parce que je suis trop dans la merde de sous, mais d'un côté c'est bien parce que c'est comme ça que le système fonctionne. Et la meuf avec qui j'étais me disait : mais moi je sais pas si je serais vivante, je ne sais pas ce qu'il peut arriver d'ici là. C'est vachement une jeunesse ancrée dans le présent qui ne croit pas tellement dans l'avenir. Même les gens qui vont en boîte de nuit. L'environnement fait flipper tous les jeunes : la police, la guerre, l'économie, la vie qui augmente. Y a vraiment une perte d'espoir, et ne pas s'investir dans l'avenir. Qu'est-ce que tu veux me parler de l'avenir y en a pas d'avenir<sup>46</sup>. »

La question du lien intergénérationnel est assez vaste et elle entre dans une problématique associée au contexte socio-économique et à l'évolution globale de la société, y compris au regard des générations d'une même classe sociale. Il est faux de prétendre, comme le dit le sens commun, que les jeunes ont perdu les valeurs du travail, de la famille et de la société. Les exemples sont nombreux pour nous prouvez le contraire. Par contre les embûches sont nombreuses et d'une autre forme qui échappe peut-être aux adultes. Mieux se comprendre entre générations c'est mieux accepter l'autre sous toutes ses formes.

---

<sup>46</sup> Sandra, lycéenne, 18 ans.

## 5) Repérage des sites sensibles

### *5.1) Le repérage et la catégorisation des lieux de regroupement*

Le repérage des lieux de regroupement est effectué soit par des observations, soit à partir du discours d'informateurs et de recoupements. L'observation permet de dresser une cartographie des lieux de regroupement et des lieux tagués qui sont, en tant que marqueurs d'incivilité, vecteurs d'insécurité.

#### *5.1.1) Les marqueurs d'incivilité comme vecteurs d'insécurité : les tags*

La collecte photographique des biens publics ou privés tagués (ou parfois simplement dégradés) permet de dresser une cartographie précise à un instant donné (voir document annexe). Elle offre le témoignage de pratiques inciviles, au sens du code pénal, c'est-à-dire de comportement pouvant heurter le voisinage. De plus, lorsque ces déprédations<sup>47</sup> affectent les biens privés, cela peut aboutir à un dépôt de plainte. Selon la gendarmerie, rarement les propriétaires de biens publics portent plainte, ce qui limite l'action des brigades. L'étude comparative sur le long terme de ces tags offre la possibilité de mesurer leur évolution que se soit sur le plan de la dégradation, de l'absence d'une action réparatrice (nettoyage, recouvrement) ou d'un renforcement des graffitis.

Le décodage des tags et leur repérage dans l'espace public permet de cerner cette pratique urbaine où les enjeux consistent davantage en des formes de joutes entre pairs qu'en une volonté d'affronter le monde adulte. L'essentiel des tags repérés sur l'intercommunalité

---

<sup>47</sup> Dommages matériels causés aux biens d'autrui, aux biens publics.

laisse penser à un phénomène de mimétisme d'adolescents car ils ne sont ni esthétiquement élaborés ni d'un contenu très construit (puérité des messages).

Le chapitre suivant sera plus particulièrement consacré au phénomène des tags car il m'a semblé opportun d'approfondir cette question afin de permettre de bien cerner les enjeux et les liens avec le sentiment d'insécurité. Prétendre qu'il existe un lien entre violence et tag n'est pas une évidence, mais la présence de tags dans l'espace public renforce le sentiment d'insécurité car elle suppose une activité hors norme et hors contrôle<sup>48</sup> qui laisse entrevoir des espaces de liberté sans surveillance. Cela est d'autant plus intolérable et anxiogène dans une société hyper-sécurisée comme la nôtre.

### ***5.1.2) Le repérage des lieux de rencontre :***

Les éléments qui suivent renvoient à la cartographie placée en annexe. Elle représente par des points les lieux de rencontre ponctuels ou réguliers des groupes de jeunes. Afin de rendre plus lisible les codes et les logiques, il a été possible de regrouper les points par affinité de lieux et de pratiques. Nous pouvons classer en quatre catégories les lieux de regroupement des jeunes, suivant le statut juridique du lieu et sa situation géographique.

- Les espaces publics urbains sont principalement les jardins publics, les parcs, les espaces publics permettant de s'asseoir (marches d'un escalier, trottoir, perron d'un immeuble, rebord ou barrière). Dans une ville, ces endroits sont innombrables, et dépendent souvent de l'attrait ou de l'intérêt qu'il y a autour. La logique est à rechercher dans l'histoire personnelle des jeunes eux-mêmes et dans l'histoire des lieux. Par exemple, la proximité d'établissements publics (école, ANPE, Assedic) va donner naissance à ces lieux de stationnement improvisés, qui pourront avec le temps devenir des lieux informels de stationnement. À la Chapelle d'Aurec, un groupe de jeunes (17 à 20 ans) a pris l'habitude de se réunir sur les marches de l'église, surtout en été, sur ce qui est considéré comme la place du village. Cela provoque des altercations avec les propriétaires du restaurant situé juste en face, et conduit les clients à évoquer le sentiment d'insécurité vis-à-vis de leur voiture. Faut-il pour autant interdire la place aux jeunes ?

---

<sup>48</sup> La question du contrôle sera soulevée plus loin, car il faut savoir si ceux qui voient ces tags se faire sans pour autant porter plainte ou dénoncer conçoivent leur acte comme une forme de passivité, de tolérance ou d'encouragement. Dans ce cas ne peut-on pas supposer que les tagueurs agissent en vertu d'un soutien ou d'une forme d'accompagnement.

On voit dans certaines villes (hors de l'intercommunalité) fleurir des dispositifs anti-stationnement principalement destinés aux sans-logis. Cela prend la forme de pics devant une banque, de pointes, ou tout autre élément empêchant de s'asseoir. Ces réponses ne sont pas forcément adaptées et ne concernent pas une action préventive.

Ces lieux ne sont pas pour autant des lieux de rencontre institués de manière définitive, mais varient d'une saison à l'autre. Considérant les cages d'escalier d'immeubles HLM comme des espaces publics, nous pouvons noter qu'à partir des premiers frimas qui annoncent l'automne, quelques regroupements font figure d'incivilité parce qu'ils s'accompagnent parfois de dégradation et de nuisances (urine, bruit, vitre cassée, fumée de cigarettes, feu dans les boîtes aux lettres). Quelques regroupements de HLM dans l'intercommunalité sont exposés à ce type de pratiques.

Il faut noter également quelques lieux de rassemblement de voitures, qui sont parfois proches des habitations. À Monistrol, par exemple, l'on trouve ce genre de lieu dans des quartiers de lotissements, lorsqu'un des membres d'une famille vient à posséder une voiture et que l'habitation familiale devient le lieu de regroupement des jeunes. Les nuisances occasionnées (essais de radio, tuning, démarrages incessants, etc.) génèrent des conflits entre voisins ou une indifférence dédaigneuse. Quelques parkings sont également transformés en lieux de rencontre, comme celui proche de la MJC, ou à proximité des lycées.

Parmi les lieux ouverts aux jeunes, notons l'ancien lavoir situé à Saint-Pal-de-Mons, destiné aux jeunes de la commune. Cet abri, que les jeunes nomment à leur tour le lavoir — ce qui montre l'appropriation et l'acceptation du lieu — offre un toit, deux bancs, une table de ping-pong en béton, un panier de basket au mur, pas de toilettes. Les jeunes urinent sur le mur mais ne vont pas jusqu'aux toilettes publiques à côté de la place de la mairie. Le sol est parfois jonché de témoignages : des canettes de bières Kronembourg, mais aussi de thé Lipton, une bouteille vide de Cola Dia, une autre de Desperados, du Nectar Orange, un paquet de Délichoc, un autre de Paille d'Or, un autre encore de Prince et de quelques paquets vides de Philip Morris, la marque « jeunes » de cigarettes du moment.

La table de ping-pong sert davantage de table à dessin, ou plutôt de tags, « LR2 CREW ZE PLAY BOX CREW », entouré de mégots. On y goutte, on y fume, on y parle. Les scooters sont garés devant. Parfois une dizaine de jeunes se retrouvent avant de prendre la décision d'aller ailleurs. Une fois, je trouve même un couteau de cuisine que je laisse sur le sol, à côté d'une bouteille de plastique brûlée, d'un verre cassé. Et je remarque sur la table de ping-pong le dessin d'une feuille de cannabis. À côté, l'inscription « tant qu'il y a du noir, y a d'espoir », laisse percevoir qu'à travers cette forme d'humour se distille une angoisse partagée de l'avenir.

- Les espaces privés urbains sont des lieux hors champ d'intervention (pour des questions juridiques), sauf en cas de plainte de la part du voisinage. Dans le cas d'incivilités constatées, cela relève du code général des collectivités territoriales renforcé par les articles 50 et 51 de la loi 2006-396 qui accordent plus de pouvoirs aux maires. À Sainte-Sigolène il existe un lieu appelé « le squat » par les jeunes qui est en fait un ancien atelier reconverti en espace d'accueil. Les jeunes s'y retrouvent sous la responsabilité des propriétaires. Dans les lotissements, la proximité induite par l'étroitesse des parcelles suggère une attention particulière en matière de nuisances sonores.

- Les espaces boisés /naturels sont des lieux davantage utilisés par une population lycéenne et de jeunes adultes ayant des voitures. Les plus proches se trouvent à proximité du lycée Léonard de Vinci, dit Le Mazel. Les gorges du Bilhard (dont la radioactivité naturelle ne dépasse pas 40  $\mu\text{Rem/h}$ <sup>49</sup>) offrent également plusieurs lieux de rencontre, à proximité de la zone du Monteil. On en trouve également plusieurs sur la commune des Villettes. Ce sont généralement des endroits appréciés pour leur caractère « naturel », leur « beauté », et leur tranquillité (être loin du voisinage). C'est ce que certains nomment la « banlieue verte » de Firminy ou de Saint-Étienne, qui attire inévitablement une population étrangère à la commune. Vers Sainte-Sigolène, le lieu apprécié reste celui de Vaubarlet, avant le camping. On trouve l'identique le long de la Loire, à Brenas, juste en face du domaine de la Bourange à Retournac. Les cours d'eau sont toujours des endroits appréciés, et utilisés à partir du printemps. L'hiver, les jeunes ont tendance à se replier dans des espaces privés. Hors de l'intercommunalité, nous trouvons des espaces semblables comme celui de la Navogne, près de Bas-en-Basset. La Loire et les routes départementales font office de frontière, car nous n'avons pu identifier de sites au nord-ouest de la communauté de communes, ni à l'est, entre la Séauve et Tence. Ici, les territoires jouent à la fois dans la construction identitaire et le repérage de lieux possibles. Des rivalités entre groupes (sans parler de clans) constituent également des points limites dans les choix et les pratiques. Lorsque les jeunes quittent l'intercommunalité c'est plutôt pour aller loin et retrouver d'autres groupes.

Le repérage des nouveaux sites donne lieu à des actions individuelles ou collectives entre pairs. Cela fait partie des pratiques des jeunes (on trouve les mêmes logiques à l'œuvre dans la recherche de squats). Les lieux sont choisis sur des critères de tranquillité, d'esthétique, de nouveauté. Certains sont situés en dehors de la zone de la communauté de communes. Ils sont utilisés pour des rassemblements pouvant aller jusqu'à 80 personnes au

---

<sup>49</sup> Durant mes déplacements, j'ai pris soin de mesurer la radioactivité naturelle sur certains sites grâce à un petit compteur Geiger de poche. La Haute-Loire possède une radioactivité naturelle supérieure à la moyenne nationale du fait de la présence de gisements d'uranium dans les régions granitiques. En règle générale, elle ne dépasse pas 15  $\mu\text{Rem/h}$ , mais double parfois dans les régions granitiques. À titre d'exemple, elle peut atteindre 300  $\mu\text{Rem/h}$  sur les anciens sites d'extraction miniers.

cours de « free party », la notion de « rave party » n'étant utilisée qu'à partir de 500 personnes. Entre Monistrol et Grangevalat, l'on peut voir un bel emplacement cerné d'une série de rochers posés en arc de cercle de manière à en interdire l'accès. L'intention est visible. Il s'agit en fait d'un ancien lieu de regroupement de Tsiganes. Le recours à ce genre de pratiques est aussi le fait de collectivités ou d'associations de riverains. La logique qui prévaut à ces stratégies renvoie souvent au phénomène Nimby (not in my backyard) qui repose sur le principe qu'une pratique n'est finalement pas gênante si elle est faite à côté.

Comme pour les espaces en ville, les espaces boisés/naturels n'offrent pas cette possibilité que l'on a en milieu urbain dense de repérer des boîtes de Subutex (buprénorphine) ou de Néocodion (camphosulfonate de codéine). Alors qu'il est facile de trouver sur le sol des boîtes vides de Subutex à Saint-Étienne ou à Firminy, je n'ai jamais trouvé de pareils emballages sur l'intercommunalité. Notons également que le Néocodion semble être passé de mode pour être remplacé par le Subutex. Aucun de mes informateurs ne connaissait le nom même de Néocodion. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y en a pas, mais montre que la fréquence de la diffusion des emballages est inférieure aux chances d'en trouver une, même lorsque ces chances sont amplifiées par une recherche active. Ce constat permet d'envisager avec une plus grande sérénité les pratiques en termes de consommation de drogue, car si elles sont effectives, elles n'en sont pas encore rendues au point d'être visible (ce qui est peut-être paradoxalement un danger).

- L'espace public des café/bars reste un endroit traditionnellement fréquenté par le milieu populaire et les adolescents. Si certains bars de centre ville sont plutôt fréquentés par des jeunes (*Le Vincennes*, *La Traboule*), ceux des bourgs des villages peuvent être investis de manière durable selon la personnalité du tenancier. Le bar du *Clos d'O* de « la Mat » à la Chapelle d'Aurec ou celui de Dominique Convers de « la Dom » à Saint-Pal-de-Mons offre un lieu d'accueil qui se transforme en lieu de rencontre. La tenancière peut endosser le rôle « d'assistante sociale », de « deuxième maman », de « psychologue », de « conseillère », d'adulte face à des jeunes (14 à 28 ans) qui viennent lui parler en toute confiance. Assis autour d'une table, ils jouent aux cartes en sirotant une violette à l'eau. Ceux qui ne consomment pas sont tout de même acceptés. Lieu de rencontre, lieu de convivialité, lieu de sociabilité et de socialisation, le bar reste un élément culturel important de notre société.

Les cafés sont des lieux où parfois la moralité est pointée du doigt. Ils offrent pourtant cet espace de rencontre hors des lieux d'habitation, du travail et de l'école, des lieux « neutres » et ouverts à tous. Ne négligeons pas leur importance, et si quelques-uns sont classés parmi les lieux de transgression c'est qu'ils supportent une fonction essentielle à l'équilibre social (ou sociétal). D'un autre côté, les jeunes qui les fréquentent sont sous le

regard (la surveillance) d'un adulte, ce qui permet d'entretenir ce lien essentiel que certains jeunes n'ont pas chez eux.

Sur Monistrol, les bars les plus fréquentés par les jeunes sont *la Traboule*, *le Troquet*, ou le *421*, mais aussi le *Vincennes*, non loin du PAEJ.

À Beauzac, le bar *L'inédit* est catalogué par les plus anciens comme l'antre de la dépravation et de la jeunesse. Bien placé dans l'espace public, offrant une terrasse lorsque les beaux jours arrivent, ce bar est principalement fréquenté par la jeune population. Les barmans sont des jeunes adultes venus de l'extérieur de la ville, et dans le contexte villageois cela suffit parfois pour entretenir un imaginaire négatif.

Dès qu'ils ont un moyen de locomotion, les jeunes quittent leur quartier pour aller fréquenter d'autres lieux, et d'autres bars. Pour ceux de la Chapelle d'Aurec, il peut s'agir d'un « bar à Pont » [sous-entendu Pont-Salomon], avant de rejoindre une pizzeria à « Firm » (sous-entendu Firminy) ou même à « Saint t'é » [sous-entendu Saint-Étienne]. Quelques-uns vont aussi sur le Puy, et rejoignent par exemple le bar le *Robinson*, un lieu convoité par les jeunes car il représente un certain esprit de liberté et de vivre ensemble.

« Le *Robinson* se trouve en montant vers la cathédrale, il est très haut. C'est un bar où il n'y a pratiquement que des jeunes et là-bas on croise des gens qui vont bien ou qui vont pas bien, et généralement on parle à tout le monde, même si on ne connaît pas. Une fois je suis allée dehors parce qu'il faisait chaud et il y a une nana qui s'est assise à côté de moi, que je ne connais pas du tout, et qui m'a expliqué sa vie, et on se connaît tous là-bas. C'est le genre d'esprit que j'aime bien<sup>50</sup>. »

Bien évidemment, la qualité conviviale d'un bar dépend pour beaucoup de l'état d'esprit du patron. Cette raison suffit pour qu'un lieu repéré comme agréable et convivial se transmette entre jeunes et soit davantage un lieu de rendez-vous et de rencontres. Sur Sainte-Sigolène, les bars le *Cristal* et le *Lam's* sont plus particulièrement fréquentés par des « portugais » et des « turcs », les jeunes semblent moins attirés par ces établissements et n'auront pas de mal à se rendre sur Monistrol ou hors de l'intercommunalité. Sainte-Sigolène jouit davantage de cet esprit de village que l'on retrouve également dans les plus petites communes. De ce fait, le « qu'en dira-t-on » laisse moins de place à un anonymat que l'on trouve davantage sur Monistrol.

---

<sup>50</sup> Marie, lycéenne, 17 ans.

Les bars ne sont pas les seuls lieux de regroupement des jeunes, il y a aussi certains commerçants, comme le mécanicien de mobylettes, le vendeur de jeux vidéo, le *Kebab* et *Scout Pizz*, cette boutique de vente et de livraison de pizzas à domicile qui connut à la fin de l'été une fin tragique avec l'incendie du magasin. Le succès de cette enseigne pouvait se mesurer au nombre de cartons à pizza qui jalonnait les espaces publics entre le parc du château des Evêques et les pourtours du Monteil à Monistrol. Une alimentation se rapportant aux pratiques alimentaires des jeunes qui avait pour conséquence d'hérissier le voisinage et les agents de nettoyage compte tenu des boîtes retrouvées sur le sol.

Pour montrer ce rapport relatif aux distances, laissons encore ce témoignage. Au cours d'une journée sur Sainte-Sigolène, j'ai ramassé une carte de visite d'une pizzeria se trouvant à Bruxelles. La pizzeria *Nasreddin*. Outre le français et le flamand, le texte était rédigé en turc, ce qui laisse penser qu'il existe des liens communautaires entre la communauté turque de Sainte-Sigolène et celle de Bruxelles, toutes les deux étant originaires de la même province d'Ermirdag. Cette hypothèse est confirmée par quelques témoignages allant dans ce sens.

### ***5.1.3) Exemples de publics et de rencontres***

Les rencontres donnent lieu à des entretiens formels ou informels, à des prises de notes sur le vif, en individuel ou en groupe. Les riverains sont rencontrés chez eux, les jeunes sont abordés in situ. Les entretiens sont la plupart du temps enregistrés et transcrits de manière à pouvoir être analysés. Au terme de mon étude, je dispose d'une série de vingt entretiens effectués au magnétophone, d'une durée variant de trente minutes à deux heures, et d'une trentaine d'entretiens informels (hors magnétophone) d'une durée de quelques minutes à deux heures. À cela, viennent s'ajouter les conversations téléphoniques et quelques rencontres impromptues.

Ce qui m'a particulièrement frappé c'est la facilité avec laquelle certains jeunes parlent de la drogue, et la facilité avec laquelle ils semblent pouvoir s'en procurer. Cette banalité pose question et il serait bénéfique de prolonger ce type d'enquête dans cette voie. Ensuite, c'est l'absence de liens entre les jeunes des lotissements et ceux des villages. Les jeunes des lotissements sont perçus comme des étrangers, souvent indifférenciés de Saint-Étienne. Le choix du collège et du lycée sera certainement un élément important dans la constitution des groupes de pairs. Cette question doit prendre en compte l'environnement familial. Enfin, c'est le regroupement en bandes qui démultiplie les axes de l'étude sachant que la constitution des bandes s'effectue par quartier, par communes ou par affinité élective.

Le parc du Château a suffisamment mauvaise réputation pour tenir lieu de point stratégique dans les observations et les fréquences des visites. C'est un espace large en forme de L construit autour d'une maison de retraite et pourvu de plusieurs accès à pied ou à

scooter. Lorsque l'on y vient en voiture, on se gare devant l'Office du tourisme, le long de la rue Néron, et les riverains peuvent apercevoir les allées et venues de certaines voitures immatriculée 42. Cela entretient l'idée qu'il se passe quelque chose. Or, certains conducteurs de véhicules remarquables sont ni plus ni moins les parents d'enfants de l'école privée. Il y a en effet beaucoup de « 42 » parmi les véhicules.

J'y ai mené beaucoup d'observations, à tous les moments de la journée, accepté en pleine nuit. À dessein de provoquer la rencontre, il y avait suffisamment d'activité en plein jour pour me permettre de répondre à certaines questions. Lors d'un après-midi de juin, j'ai pu rencontrer une dizaine de jeunes, dans le petit square à côté du jardin public, en train de boire des canettes de bière et d'échanger quelques appréciations vaseuses sur la vie. La moitié était des filles, et chacune vidait ses canettes aussi bien que les garçons. Alors qu'elles étaient au soleil, les garçons étaient affalés sur les bancs entre deux arbres, certains debout. Après un moment passé dans le square, j'ai abordé le groupe masculin, et quelques échanges ont suivi. Les filles qui étaient plus loquaces sont venues nous rejoindre et nous avons discuté de la fête de fin d'année qu'ils étaient en train de faire.

L'occasion de boire était légitime à leurs yeux, et ces jeunes collégiennes, qui allaient passer au lycée à la rentrée, prenaient ce moment comme une forme de moment de détente. D'ailleurs, elles ne venaient jamais au parc et c'était tout à fait inopiné d'avoir choisi cet endroit. La plupart venaient du collège du Monteil et pratiquaient le théâtre. Elles se préparaient à aller en Russie pour un festival. Les garçons, eux, n'étaient pas du coin, certains venaient de Saint-Étienne, et il était difficile d'obtenir des informations précises. Comme la démarche ethnologique veut qu'il ne faut pas brusquer les choses, j'en suis resté là cette fois-ci. En remerciant le groupe avant de partir, je lançais : « à une prochaine fois », et un des jeunes qui paraissait tenir une position de leader a répondu : « ça m'étonnerait ».

Mes observations m'ont fait prendre conscience que si les pratiques alcooliques étaient bien réalisées en groupe, elles étaient en revanche individuelles au niveau de la consommation qui ne se fait que par l'intermédiaire de canettes de bière. Partout dans l'espace public, l'on rencontre essentiellement des canettes de bière de la marque Heineken, beaucoup moins souvent Kronenbourg et très rarement d'autres marques comme Bavaria ou Desperados. Le conditionnement en canette individuelle de 25 cl est une invitation à la solitude. Alors qu'il existe des bouteilles de 75 cl, voire des fûts, le constat conduit à la conclusion que la consommation des jeunes reste du domaine de l'individuel et non du collectif. La consommation de bière n'est pas une question de ressources financières mais plutôt une question de mode. Cette pratique est différente chez les zonards, ou plus généralement les SDF, qui consomment plutôt des bouteilles (bière et vin) que des canettes. Cela est vrai sur toute la communauté de communes (et au-delà), du côté du stade à Sainte-Sigolène comme du parc du château de Monistrol.

Si ce lieu est connu des tous, tous ne le pratiquent pas, et certains jeunes de Monistrol n'y sont même jamais allés, en dehors de la foire à la brocante ou d'une activité festive. Auparavant, cet espace était le lieu des joueurs de boule. Un endroit très symbolique où les enjeux de territoires renvoient à des enjeux de pouvoir. Après l'ouverture d'un boulodrome couvert, les liens intergénérationnels se sont limités à quelques promenades régulières de personnes âgées. J'ai plusieurs fois constaté que certaines personnes âgées allaient aborder les jeunes qui pouvaient se trouver sur un banc vers le square. L'allure défraîchie, parfois sans tee-shirt, les jeunes paraissent plus durs qu'ils ne sont ; c'est visiblement ce qu'en pensait une des vieilles dames qui tous les jours venait s'asseoir sur un banc. La solitude des personnes âgées est une réalité du monde moderne, et l'espace d'un moment, l'échange établi entre deux générations laisse entrevoir le retour vers un possible dialogue.

À un autre moment, je suis assis sur un banc à observer un groupe de jeunes enfants et leurs parents quand Marie-Laurence arrive par la gauche et se dirige d'un pas assez lent vers un autre banc. Elle est seule, s'assoit et sort un carnet dans lequel je la vois écrire. Après un moment d'hésitation, je vais la rejoindre et nous discutons une bonne heure. Vu son accoutrement, je pensais qu'elle aurait refusé de discuter, mais au contraire elle est apparue en demande de parole, comme sûrement beaucoup de jeunes et les gens en général.

Elle est vêtue de noir, ressemble à une « Gothique », mais ne fait pas partie de ce mouvement. C'est plutôt une forme d'imitation, et aussi pour impressionner ses parents. Elle joue de la guitare électrique et chante dans un groupe sur Le Puy. Elle a même voulu participer au Festimoucho, le festival organisé par l'association des Lez Arts agités (association de jeunes de la communauté de communes). Nous entamons une discussion assez profonde sur sa vision de la société. À plusieurs reprises, une vieille dame (une des habituées du parc) vient nous voir et engage le dialogue. « Je vous avais pris pour quelqu'un d'autre », lance-t-elle, avant de raconter quelques anecdotes à propos de son sac à main et des blagues, souvent portées sur le sexe, que lui font ses amis du troisième âge.

## ***5.2) Incivilités et comportement des adultes***

En lien direct avec les sites où viennent se regrouper les adolescents, je souhaite témoigner d'un acte d'incivilité que j'ai pu observer au détour d'une soirée passée à discuter avec un groupe de jeunes. Cela se passe au skate parc de Monistrol, en début de soirée, alors que tout semble calme. Il fait encore chaud et j'arrive vers la place pour voir quelques visages connus, rencontrés à d'autres moments de la journée et à d'autres endroits. La plupart ne me

connaissent pas, mais quelques-uns attestent de ma bonne fois et de mon souci d'apprendre comment vivent les jeunes aujourd'hui.

Un homme âgé d'une soixantaine d'années est arrivé entre temps, en accompagnant son petit-fils d'une dizaine d'années qui est venu faire du vélo sur le terrain recouvert de bitume. Un adolescent qui faisait du skate fait d'abord remarquer à l'adulte que ce terrain de jeu est interdit aux vélos, que cela abîme les modules et que c'est inscrit sur une plaque.

Il se passe quelques minutes sans que rien n'arrive, avant que l'homme intervienne à son tour pour demander à l'adolescent s'il a l'âge de fumer. Puis entre eux deux, le ton monte et chacun reste campé sur sa position. L'adulte a alors trouvé une parade à l'interdiction, et pense pouvoir transgresser en toute impunité puisque l'adolescent lui-même fume alors qu'il n'est pas majeur. Qu'est-ce que cela peut bien vous faire ? Un autre adolescent qui vient de s'apercevoir depuis quelques temps du problème, sans pour autant bien comprendre toute la situation, intervient en traitant l'adulte de « pingouin ». Cela ravive l'ardeur de notre homme qui promet sur un ton agressif qu'il n'en restera pas là et qu'il va appeler la gendarmerie. L'homme finit par quitter le skate parc avec son petit fils, alors que tout le groupe d'adolescents — une quinzaine — a pris partie pour leur camarade.

Qui a tort, qui a raison ? L'altercation aurait pu mal tourner, mais s'est terminée sous la forme de plaisanteries destinées à renforcer la cohésion du groupe d'adolescents. De mon côté, j'en ai profité pour me rapprocher d'eux et leur demander si ce genre d'acte d'incivilité était monnaie courante. C'est alors que chacun a pu témoigner d'anecdotes où il était confronté aux incivilités des adultes. En voici un exemple rapporté par un adulte lui-même.

« Notre société c'est une société assistée, à tout point de vue. Sur la route derrière chez moi, j'ai rempli un sac-poubelle de 100 litres, de cannettes de bières, de sacs plastiques, de sacs-poubelles, et il y avait l'adresse du type sur une enveloppe. J'ai appelé les flics, et je leur ai donné le sac en disant débrouillez-vous. L'autre fois, un gars devant chez moi, il a vidé son cendrier de voiture. Je lui ai rapporté chez lui, devant sa porte. Certains penseront que je suis bien un gros con, c'est une éducation qui est à faire<sup>51</sup> ».

Sans être communes, les réactions de ce genre témoignent d'un potentiel éducatif vis-à-vis des auteurs d'incivilités. Mieux qu'une simple répression, cette personne établit le lien dans une démarche de prévention qui passe par l'éducation.

---

<sup>51</sup> Bertrand, travailleur social, 56 ans.

Si les tags, les feux de poubelles ou les graffitis sur un banc sont davantage perçus comme des marqueurs d'incivilités, les jeunes perçoivent à leur tour un certain nombre d'actes plus ou moins violents — ou en tout cas qu'ils éprouvent comme de la violence — au quotidien dans l'espace public. Cela peut être lorsqu'une voiture se gare ou cherche une place avec avidité, lorsqu'une personne refuse de céder sa place à une autre, lorsque les invectives fusent de bouches criardes pour des motifs désuets. Lorsqu'un chien tenu en laisse dépose sa crotte sur le trottoir, lorsqu'un véhicule prend la place d'un handicapé — sans prendre son handicap, etc. les jeunes sont sensibles à ces questions démocratiques de l'être ensemble et de l'environnement humain en général.

« La société c'est de la merde. Je m'exprime très mal, je suis désolée. Je ne sais pas en fait... On voit bien que ça fait n'importe quoi, le CPE et tout ça... On dirait que les gens... C'est pas que la société, c'est tout le monde. On court à la catastrophe. Les gens se parlent pas, on dirait que maintenant on construit des trucs pour les démolir parce qu'on est allé trop loin. On voit que ça ne marche pas, que la pollution par exemple... En fait, on construit pour plus tard voir que ça ne marche pas, alors qu'en fait, on veut toujours progresser et ça nous mène nulle part. Puis on voit bien que maintenant on commence à revenir aux méthodes de l'ancien temps. Que maintenant les méthodes les plus efficaces ne sont pas forcément celles d'aujourd'hui<sup>52</sup>. »

Ces déclarations, aussi complexes soient-elles, nécessitent de se pencher sur la question des rapports entre adultes et enfants. De là émerge l'idée selon laquelle le comportement des adultes (de certains adultes) orienterait pour une part les comportements des jeunes de manière plus virulente, plus voyante, en fonction de leur état et de leurs possibilités. Par là, nous devons comprendre que certains jeunes perçoivent les modèles de comportements qui les entourent d'une façon aiguë qu'ils répondent à leur tour par des comportements similaires mais un cran au-dessus.

Par exemple, les actions menées par la gendarmerie au niveau de la prévention routière montrent qu'un enfant est plus sensible (réceptif) à la question du port de la ceinture de sécurité qu'on ne le pense. Et que le modèle de parents non soucieux de se soumettre à la réglementation est d'autant plus mal vécu qu'il nécessite de la part de l'enfant un travail d'acceptation de la transgression (en proie à deux modèles opposés : école/famille). En retour,

---

<sup>52</sup> Marie, lycéenne, 17 ans.

lorsque cette pratique est intégrée comme une valeur (valeur familiale), les réponses dans d'autres domaines s'en trouvent également modifiées par rapport à la norme établie. Cette idée permet d'envisager qu'une des solutions vis-à-vis des incivilités commises par des jeunes serait à travailler, non pas à partir des jeunes eux-mêmes, mais de leurs parents. Nous entrons là dans une démarche proche de la thérapie familiale ou de l'analyse systémique. Cela renvoie, par exemple, à ce cas sur Beauzac du père qui est venu sermonner l'instituteur qui avait puni son fils. Ce cas évoque les tensions entre deux modèles de socialisation et des affrontements qui peuvent en découler. Est-il possible d'envisager une action autrement qu'à travers une réflexion sur les violences scolaires, en prenant en compte le contexte social<sup>53</sup> ?

---

<sup>53</sup> Voir le très intéressant travail de Claude Guedj, *Violence scolaire : comprendre, agir*, CRDP, Languedoc-Roussillon, 2004. Ce double DVD offre les ressources d'une démarche appliquée au système scolaire, et pourrait servir de base à une réflexion dans l'intercommunalité.

## **6) Les tags dans la ville : vers le repérage de marqueurs d'incivilités**

La prise en compte de cet axe fait suite au travail d'observation mené sur tout le territoire de l'intercommunalité. A partir du moment où nous avons pris conscience de l'importance et de la quantité des tags et des bombages, la question envisagée a été de collecter d'une manière exhaustive les tags et les graffs, de les répertorier, de mesurer la progression du phénomène et d'en comprendre la logique, afin de redonner aux acteurs locaux les éléments d'une connaissance capable de désamorcer le caractère anxiogène qui en découle.

Si pour la plupart des jeunes rencontrés, les tags ne véhiculent aucun sentiment d'insécurité, ils sont en revanche pour les adultes un indice de curiosité souvent mêlé à une angoisse générée par l'incompréhension des messages. De plus, la visibilité très grande, souvent liée à une provocation de la part des tagueurs, ne doit pas être négligée, face à l'amplification du phénomène dans les grandes villes que chacun peut observer dès qu'il franchit les portes de la Loire. Il apparaissait donc important de développer cet axe en commençant par poser les premiers jalons d'une étude qui gagnerait à être complétée régulièrement.

### ***6.1) Codes, territoires et liens sociaux***

De nombreux auteurs<sup>54</sup> se sont penchés sur les tags et les graffitis dès leur apparition, aux Etats-Unis dans les années 1970, et en France dix ans plus tard. Ces formes d'expressions sont avant tout liées à un courant esthétique basé davantage sur une réappropriation des rues qu'une forme simple de provocation à l'encontre de la société, voire vers une nouvelle forme

---

<sup>54</sup> Je remercie ici le groupe d'étudiantes, Céline Grange, Martine Gourbeyre, Sarah Giraud et Isa Guillermain. de l'Université Jean Monnet auquel j'emprunte des éléments de leur travail d'enquête de terrain effectué dans le cadre de la deuxième année de sociologie en 2005.

de communication urbaine (Paquot, 2006). Mais il n'y a pas qu'une seule catégorie d'artistes : aux côtés des tagueurs, l'on trouve les graffiteurs, les pochoiristes et les fresquistes, tous disposant d'outils appropriés qui contribuent à créer des différences, lesquelles sont complétées par des pratiques esthétiques et culturelles propres, comme la culture hip-hop, ou techno par exemple. Les tagueurs forment un groupe à part, mais pas pour autant une unité. Chaque tagueur peut se retrouver à l'intérieur d'un *crew*, d'une équipe, attestée par la signature.

Devant l'ampleur du phénomène à Paris, dans le métro ou sur les rames des RER de la SNCF, le législateur va être amené à pénaliser lourdement les infractions. C'est en million d'euro que la SNCF et la RATP entament des campagnes de procès. En 2003, c'est 150 personnes qui sont poursuivies. Pour un acte de dégradation aussi simple à effectuer, la peine encourue semble disproportionnée, et renvoie du même coup l'acte au rang du grand banditisme. Notons qu'un détournement de fonds n'est pas forcément plus sévèrement sanctionné. Quoi qu'il en soit, les jeunes tagueurs défient et enfreignent les règles, la loi et les normes sociales établies.

Si dans les esprits de la plupart des habitants les tagueurs sont plutôt des jeunes venus des ZEP (zone d'éducation prioritaire) — et par conséquent de la Vallée de l'Ondaine ou Stéphanoise — ces actes polluent l'environnement urbain car « ça fait sale de voir un NTM sur les murs d'un collège ». En outre, cette pollution s'accompagne d'une dégradation de l'image d'un quartier ou d'une ville et « donne mauvaise réputation ».

Devant la progression des tags, et bien que les villes ou les offices HLM entament des procédures de nettoyage, il faut constater l'échec en matière de solution. Le nettoyage d'un tag, par l'effacement ou le recouvrement, n'est a priori pas une solution définitive, loin de là. Au mieux, il ralentit l'arrivée d'un nouveau tag ; au pire, il est vécu comme une provocation en retour et le phénomène s'amplifie. La question n'est donc pas simple et nécessite avant tout un repérage et la découverte de la logique qui sous-tend l'acte.

## ***6.2) Du repérage à la logique***

Sur le territoire de l'Intercommunalité, il est difficile de repérer un tag de qualité, suivant les normes établies par les graffistes eux-mêmes. La plupart sont vite exécutés, sans recherche esthétique particulière, avec des techniques mal maîtrisées (couleurs), etc. Par exemple, l'utilisation des bombes de couleur nécessite des « gaps » (embouts) spécifiques permettant de contrôler la largeur du trait.

« Les bombes utilisées pour le graff à Brico, elles sont nulles. En fait les gaps, c'est les embouts, ils sont trop larges, c'est pas précis. Après pour les bombes pour

graff il faut aller dans les magasins spécialisés sur Saint-Étienne et là on peut choisir. Déjà elles sont beaucoup moins chères. On les touche entre 5 et 10 euros à brico et là elles sont à 3 euros, et après on peut choisir son gap, donc le niveau de peinture qui sort. Ça se change et ça se bouche assez vite. Sinon, au niveau des couleurs, il y a une gamme énorme qui existe<sup>55</sup>. »

Les tagueurs entre eux savent apprécier la qualité d'un tag ou surtout d'un graff. Ici, nous n'avons repéré aucun graff. La plupart des tags sont effectués par des collégiens sur leur territoire de résidence, à proximité de leur lieux d'habitation ou des abribus qu'ils fréquentent.

« Le tag est imprévisible et spontané », et chaque jeune en proie à cette activité qu'il prend comme un plaisir, un loisir ou une action, préfère l'acte aléatoire plutôt que réfléchi. Cela peut être sur un parcours, comme le tag « kouze » que nous pouvons suivre de Retournac à Saint-Étienne.

Moyen d'expression qui permet aussi de prendre de l'assurance, de se donner une contenance, d'exprimer un mal être ou de lancer un appel, « le tagueur est donc toujours prêt à repérer les lieux, à taguer n'importe quoi, n'importe où et n'importe quand, tant qu'il est poussé par son adrénaline et qu'il peut prendre ses jambes à son coup et courir en cas de repérage ». C'est aussi laisser une trace de son passage, et en quelque sorte marquer sa présence, peut-être même se prouver qu'il existe.

La couleur a son importance, elle désigne un certain « professionnalisme » du tagueur qui sait où se procurer les couleurs Montana, et les Poscas.

« Pour les couleurs, la plupart du temps tu ne peux pas les trouver en bombe. Un gamin, il va aller voler une bombe à Auchan comme ça, mais la carrosserie c'est pas la même couleur en fait que les bombes qu'on prend pour graffer. Après, si on voit des trucs marqués couleur Montana, bon, le gars il sait déjà où il y a un magasin de graff, il va chercher sa bombe<sup>56</sup>. »

Parmi les tags repérés sur le territoire, notons le *casos crew* qui évoque « l'équipe des cas sociaux » que l'on peut trouver écrit au Posca rouge sur une cabine téléphonique ; souligné d'un *KDB crew* que l'on voit également à côté de la maison des jeunes de Monistrol. De la même manière, nous retrouvons ailleurs, sur une boîte électrique *SOS CA*, cette fois-ci écrit à la manière d'un SOS. Une version plus élaborée sera graffée sur l'un des murs du gymnase. Dans d'autres parties de la ville, surtout à proximité de la maison des jeunes, mais

---

<sup>55</sup> Pierre, étudiant, 19 ans.

<sup>56</sup> Thierry, étudiant, 22 ans.

également vers le pont, nous trouvons *bap* qui signifie « bande à part », soit en référence à une connotation sexuelle, soit affirmant une dissidence. Ailleurs on trouve encore *doble* qui est une marque de skate board, *UDL* que l'on peut voir sur différents panneaux de signalisation, et notamment sur les panneaux d'un restaurant.

Mais les équipes naissent et meurent, se recomposent et laissent leur place à d'autres, comme *bang crew* qui a vu son apparition cette année, à travers un affichage sur les panneaux de la RN 88 et aux alentours du rond-point du lycée du Mazel. Nous trouvons encore *NCA* dont la tendance reste plutôt proche des boîtes aux lettres et des boîtes électrique ou des postes de détentés du gaz.

Les graphismes sont parfois difficiles à lire et à interpréter, un peu comme si l'on était en face de calligraphies arabes. Qu'en est-il pour ce *HEH 42* ou *HEN 42* ? Ici, comme c'est parfois le cas, le tag s'accompagne d'un code chiffré qui est généralement celui du département de résidence, mais qui reprend cette tradition historique où les premiers graffeurs s'identifiaient par un numéro (Taki 183 ou Franck 207 ou Futura 2000). L'adjonction d'un toponyme sert à localiser le tagueur. Il est intéressant de constater que l'ancrage identitaire s'articule au département.

Très rarement les tags sont accompagnés de messages comme « Nike le fils de pute Feuk et Rifar », que l'on retrouve plusieurs fois sur Monistrol. Ici encore il faut remarquer la facilité aux jeux de mots entre la marque Nike (chaussures de sport) et l'action sexuelle.

L'évolution en terme de graphisme vient de la RN 88. Sous quelques ponts, et aux abords des sorties, l'on trouve les versions plus élaborées sans toutefois arriver au rang de graff. Les couleurs apparaissent ainsi que la taille des caractères faite pour être vu de loin : *JTF CRAV*, *TRAK*, *SVK*, *MAC 2006*.

L'ensemble de ses dégradations n'est certes pas alarmant. La plupart des tags sont réalisés sur le territoire de Monistrol ou le long de la RN 88. Mais comme partout, elles prennent une place de plus en plus grande et commencent à envahir l'espace public aussi sûrement que progresse n'importe quelle forme insidieuse de maladie. Au coup par coup, un abribus peut être recouvert en quelques minutes. C'est ce qui est arrivé à la Chapelle d'Aurec durant l'été dernier, le *GATE 42* s'est accompagné de *BEDI 43*, de *DESH 43* et de *ACAB*, en un vert qui n'était pas sans rappeler les couleurs de l'équipe stéphanoise. Du reste les signatures étaient accompagnées d'un message sans équivoque : « ultra tribune nord ».

Même effacé, le tag libère son spectre (terme technique employé dans les *Cahiers du bâtiment*) dont Alain Vulbeau dira qu'il s'agit d'un « fantôme [qui] est le signe d'un « ailleurs menaçant » : celui de l'éternelle jeunesse des problèmes de la jeunesse ». De plus, nous pourrions souligner le rôle d'exutoire que joue le tag pour une partie de la population qui

trouve dans cette forme de transgression sociale un moyen détourné d'adresser un message à la société.

### ***6.3) Peut-on et comment s'en défaire ?***

Comme tout phénomène social total, ce n'est qu'en s'attaquant à la source du problème qu'il est possible d'envisager l'enrayer. Les tags font partie de la culture urbaine et sont liés au contexte social dans lequel ils ont émergé. Il est par conséquent inutile de vouloir réprimer le tagueur sans en amont avoir réfléchi au contournement ou au réaménagement des critères d'émergence du phénomène lui-même. Il n'y a pas de tag sans tagueur, et cette forme sociale de mise en expression dans l'espace public a trouvé son ancrage dans un contexte économique et politique particulier, conduisant à produire une forme particulière de « jeunes ».

Afin de réduire, non pas la progression des tags dans l'espace public, mais le sentiment d'insécurité pouvant être lié à cette progression, il importe de construire une action de sensibilisation pour mieux faire comprendre les tags et les symboles qu'ils véhiculent. Le but de cette action, sous forme de recherche appliquée, serait de concevoir une exposition itinérante sur les tags dans l'espace public. Cette exposition pourrait être diffusée dans des centres commerciaux, chez des commerçants, dans les bibliothèques municipales, en rapport avec un travail d'information et de lutte contre les graffitis et les dégradations dans l'espace public. Ensuite, il faut réfléchir au sens que le tagueur accorde à son geste, et s'il ne cherche qu'à prouver son existence dans la société alors il faut réinventer d'autres moyens servant au contentement du jeune et de la collectivité.

Nous pouvons également envisager une action développée en quatre phases et présentée dans un document annexe (document numérique).

#### ***6.3.1) Identifier, classer, répertorier le tag***

L'identification passe par la photographie et l'indexation de chaque nouveau tag. La collecte donne lieu à l'établissement d'un catalogue informatisé dans lequel chaque tag est répertorié, comparé, classé avec les précédents de manière à pouvoir apprécier son caractère de nouveauté ou de déjà vu. Peu à peu il sera possible d'apposer un nom d'auteur et d'envisager une prévention adaptée. On comptera sur la citoyenneté et sur l'effet de l'action pour que soient communiqués les nouveaux tags.

### ***6.3.2) Créer l'événement pour ne pas qu'il passe inaperçu***

Une commission composée de jeunes de l'intercommunalité, choisie pour ses compétences, statuerait régulièrement sur les nouveaux tags de manière à se prononcer sur la qualité et l'intérêt des tags. Le but étant de reconnaître, d'une part, l'acte de bombing, mais aussi, d'émettre un avis dressé par une autorité reconnue.

### ***6.3.3) Dédramatiser la situation en rappelant la règle établie par la communauté***

Par l'intermédiaire d'un podcast, le tag figurerait dans une liste régulièrement mise à jour et accrédité d'une légende non diffamatoire mais qui aurait pour conséquence de restituer au tagueur une vérité établie par la communauté. Il n'est pas question de porter un jugement dépréciatif, mais d'indiquer le côté délictueux.

### ***6.3.4) Recourir à son effacement au cours d'un rite d'effacement***

Le rite d'effacement aurait lieu plusieurs fois par an — selon la fréquence des tags — et comprendrait l'officialisation de son effacement. De manière solennelle on pourrait faire appel à l'harmonie intercommunautaire pour rendre dérisoire ce moment, tout en marquant l'événement d'un acte festif.



Le tag DROP à Monistrol

## **7) D'où vient le sentiment d'insécurité ? La périurbanité en jeu**

L'aménagement de la RN 88, au début des années 1990, a permis de désenclaver le nord du département tant d'un point de vue économique que social et culturel. Des grands travaux, comme la construction de plusieurs ponts et d'une deux fois deux voies, sont aujourd'hui banalisés alors que leur présence permet de se rendre à Saint-Étienne en une trentaine de minutes contre une heure et demie douze ans plus tôt.

Ce développement économique s'est accompagné d'un développement démographique présent sur tout le nord du territoire. Peu à peu, les accédants à la propriété ont acheté des terrains à bâtir de plus en plus loin des grandes villes. Le contrecoup du progrès en termes de facilité d'accès et de voie de transport se paye aujourd'hui par la mise en commun de populations aux histoires et aux origines différentes : celles de la ville et celles de la campagne. Les difficultés rencontrées, marquées notamment par un sentiment d'insécurité, n'en sont qu'à leur début.

### ***7.1) Le modèle urbain en cause : l'affrontement ville/campagne***

Si le recensement de la population de 1999 faisait apparaître une croissance démographique dans l'intercommunalité, ce phénomène n'a rien à voir avec le constat effectué sur le terrain, et corroboré par des plus récents recensements effectués en 2005. La progression est énorme, et la construction ne cesse de se développer, de sorte qu'il est envisageable de croire qu'elle augmentera encore dans les années à venir, même si certaines communes ont déjà revu leur Plan d'occupation des sols (POS) à la baisse.

L'arrivée massive et rapide d'une nouvelle population, venue en majeure partie de la ville, s'accompagne de plusieurs effets : d'une part, les anciens du monde rural ne

reconnaissent plus le monde qui les entoure. Dans chaque commune rurale, l'identification se fait entre personne et tout nouvel arrivant est remarqué, identifié, « désanonymisé ». Les liens sociaux sont construits sur des rapports personnels, à l'opposé des villes où prédomine l'individualisme. C'est ce que montre le sociologue allemand Georg Simmel lorsqu'il écrit que « dans un milieu plus restreint, l'inévitable connaissance des individualités engendre tout aussi inévitablement une tonalité plus affective du comportement » (Simmel, 2004).

D'autre part, il se forme rapidement deux catégories foncièrement opposées de par leur culture, les unes citadines, les autres villageoises. Cette opposition est à la source de conflits plus ou moins graves, notamment au sujet de la socialisation des jeunes, c'est-à-dire de leur comportement vis-à-vis des autres : absence de salutation dans les rues, incivilités diverses propres aux comportements dans les villes.

Derrière l'expression « les parents ne tiennent plus leurs enfants » se cache en réalité l'affrontement entre deux modèles de socialisation, celui de la ville et celui de la campagne.

« Retournac aujourd'hui, c'est Monistrol il y a trente ans » dit un informateur à propos de l'évolution croissante de la ville ces trente dernières années. La rapidité avec laquelle la commune s'est développée, d'un point de vue quantitatif, s'accompagne également d'une perte de repères qualitatifs. Peu à peu le village est devenu une ville, et c'est également cette peur que l'on trouve exprimée dans les revendications des habitants au moment de la consultation du nouveau POS, comme par exemple aux Villettes. « Nous ne voulons pas de ville à la campagne », écrivent les habitants. Pourtant, le constat n'est plus à ignorer, et nous sommes bien en présence d'une ville tout comme l'ensemble de l'intercommunalité peut être aujourd'hui considéré comme une périurbanité. Seulement, cette réalité n'est peut-être pas encore descendue au niveau de la conscience collective car elle s'oppose aux attentes des habitants, et d'une façon paradoxale à l'installation des nouveaux résidents venus, en quelque sorte, fuir la ville.

La périurbanité n'est pas simplement le fait d'un accroissement du nombre d'habitants, c'est avant tout le fait de l'instauration de nouvelles pratiques comme celles d'aller travailler dans la métropole stéphanoise. Ces pratiques s'accompagnent de comportements citadins, comme d'aller faire ses courses dans les centres commerciaux de la Vallée de l'Ondaine, et d'utiliser Saint-Étienne comme un pôle culturel et/ou de loisirs. Le lotissement ou les quartiers pavillonnaires ne deviennent alors que des zones dortoir, des endroits calmes qui permettent à la fois de conserver un anonymat (habitus citadin) et un lieu de repos dominical. Les pratiques entre riverains seront plutôt centrées sur la « cordiale ignorance », sous forme de salutations respectueuses sans lendemain.

Ce constat assez pessimiste n'interdit pas tout espoir d'un retour à un vivre ensemble plus cordial et chaleureux. Pour autant, si la ville est le lieu de liberté des hommes, considérons cette urbanité qui s'installe dans la campagne comme une chance car avec elle

nous touchons à l'essence même des rapports humains. La ville doit-elle se transformer en « ville éducatrice » à l'image de la Charte des villes éducatrices prônée par le réseau français des villes éducatrices (ANDEV), né des mouvements d'éducation populaire<sup>57</sup> ? Comme le souligne le pédagogue Philippe Meirieu, « toute ville est éducatrice, puisqu'elle est un aménagement de l'espace et du temps, inducteur de comportements, et que la manière dont est organisée la vie collective est un des moyens privilégiés d'éduquer l'enfant, l'adolescent et même l'adulte<sup>58</sup> ».

## ***7.2) Les faits-divers sont la nourriture de l'imaginaire insécuritaire***

Bien que nous ne soyons pas ici dans une « banlieue difficile » ni dans une zone de relégation urbaine, il se dégage pourtant un sentiment d'insécurité dans la population, qui prend forme à travers des témoignages et des discours. Et même si le département apparaît comme l'un des plus sûrs de France<sup>59</sup>, au niveau notamment du nombre de délits par habitant, il ne faut pas négliger la question des facteurs anxiogènes qui sont, pour une large part, véhiculés par les faits divers locaux et la presse locale voire nationale.

La presse locale relate assez régulièrement des faits-divers qui nourrissent l'imaginaire, et qui ont souvent lieu dans le département voisin de la Loire. Le « 42 » est alors stigmatisé comme le département où règne la violence, la dégradation et la délinquance, bref, tous les maux dont les villes sont aujourd'hui affublées. Et lorsque des événements similaires surviennent dans le département, cela ne fait qu'augmenter le sentiment d'insécurité : « ça arrive chez nous ! »

Aux côtés de faits-divers d'ampleur nationale, c'est aussi des événements locaux qui viennent frapper les esprits fragiles, comme par exemple « un an ferme pour recel d'objet volés lors d'un *home-jacking*<sup>60</sup> », phénomène nouveau en Haute-Loire, en juin dernier, ou la « vague d'incendie dans l'agglomération ponote », en septembre dernier. Ce fait-divers fait suite à la vague de voitures incendiées à Saint-Étienne en août, où quinze véhicules avaient été retrouvés brûlés en une seule nuit<sup>61</sup>. Mais c'est sans doute l'histoire de viol sur mineur à Sainte-Sigolène, en octobre 2003, qui connut un retentissement ravivé lors du procès en novembre 2005. Le récidiviste, connu d'un certain nombre de personnes, incarne l'image

---

<sup>57</sup> Voir le dossier du n° 349 d'*Urbanisme*, juillet-août 2006.

<sup>58</sup> Entretien avec Philippe Meirieu, *Urbanisme*, n° 349, 2006.

<sup>59</sup> Voir *La Tribune* du 25 août 2006. Bien que la région soit l'une des plus sûres de France, l'accent est porté sur l'augmentation de la délinquance des mineurs.

<sup>60</sup> Le terme désigne le fait de s'introduire dans une habitation alors que les habitants sont présents. Voir *La Tribune* du 8 juin 2006.

<sup>61</sup> Voir *La Tribune* du 21 août 2006.

même de l'homme tranquille et renforce l'idée que l'on ne peut faire confiance à personne<sup>62</sup>. Il en sera de même en juillet 2006 à l'annonce d'une agression sexuelle à Aurec<sup>63</sup>. L'accent est ici fortement mis sur le caractère « jeune » de l'agresseur (comme de l'agressée).

Du côté de la presse nationale, outre les dossiers d'hebdomadaires comme *l'Express* qui titre régulièrement sur les questions d'insécurité, comme par exemple « Trains : L'insécurité au quotidien » en décembre 2005, ou encore « Ecole : le 9-3 va craquer » en mai dernier, *Le Monde de l'éducation* apportera lui aussi son obole à propos de la violence à l'école avec un article sur le phénomène du *happy slapping*<sup>64</sup>. Un phénomène « très mode » qui sera repris dans la presse people *20 minutes* le 14 juin 2006 avec l'intervention du psychanalyste Serge Tisseron. Bien entendu, les articles « insécuritaires » sont contrebalancés par des articles plus rassurants comme celui de *l'Express* de mai 2006 porté sur le classement général des départements face notamment à la sécurité.

Des événements aussi dramatiques qu'un viol sur mineur ont des conséquences d'autant plus fortes que la proximité liée aux interconnaissances propres au monde rural les rapprochent à un niveau personnel. Comme nous l'avons souligné plus haut, connaître ou avoir déjà vu l'agresseur c'est se trouver soi-même (ou sa famille) en situation d'agressé potentiel. Le danger est d'autant plus proche qu'il est sans logique apparente et commis dans une communauté. Alors que dans les grandes villes, l'anonymat règne et procure une distance qui joue finalement à accroître la sécurité des individus, la proximité du monde rural, lorsque les phénomènes d'autorégulation disparaissent, engendre des phénomènes anxigènes qui se transposent, par exemple, par un vote sécuritaire.

Il existe un indicateur important en termes d'insécurité, qui est celui du vote Front National. Des travaux portants sur la question montrent clairement le lien étroit entre le sentiment d'insécurité et le fait de vivre en lotissement pavillonnaire (Charmes, 2005). Ainsi, ce qui apparaît pour certains sociologues comme une « instrumentation politique et médiatique du sentiment d'insécurité » est vécue au quotidien par une part importante de la population de l'intercommunalité. Plus, cette population nouvelle semble captive d'une idéologie qui trouve ses racines dans les profondeurs de l'intolérance.

Le tableau suivant illustre les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2002. Il a été établi à partir des éléments fournis par le ministère de l'Intérieur. Afin d'établir une comparaison avec les travaux d'Eric Charmes, nous avons conservé la même définition des groupes : « le score de l'extrême gauche est constitué par l'addition des scores d'Arlette

---

<sup>62</sup> Voir *La Tribune* du 18 novembre 2005.

<sup>63</sup> Voir *La Tribune* du 20 juillet 2006.

<sup>64</sup> Voir, « Forfait violence sur portable », *Le Monde de l'éducation*, juin 2006. En mai 2006, *l'Express* titre « souriez, vous êtes frappé » dans un article qui inaugure le phénomène.

Laguillier, Olivier Besancenot et Daniel Gluckstein ; celui de l'extrême droite par le cumul des résultats de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ».

### Premier tour des élections présidentielles de 2002

	Monistrol	Sainte-Sigolène	Beauzac	La Chapelle d'Aurec	Saint-Pal-de-Mons	Les Villettes	Haute-Loire	Lyon
Extrême gauche	12	9,2	11,1	10,2	12,1	11,1	<b>11,6</b>	7,8
Gauche	28,9	19,7	27,1	23	18,9	24	<b>28,5</b>	34,6
Droite	<b>32,5</b>	<b>38,5</b>	<b>33,3</b>	29,5	<b>38</b>	<b>35,5</b>	<b>38,9</b>	<b>40,1</b>
Extrême droite	26,6	32,6	28,4	<b>37,2</b>	31	29,4	<b>21</b>	16,8

Source : ministère de l'Intérieur

Par comparaison avec les données disponibles pour Lyon, nous constatons la tendance générale très marquée par le vote à droite et extrême droite. S'il est besoin de le rappeler, l'expression du fort taux de vote pour les partis de l'extrême droite montre que le sentiment d'insécurité est davantage lié à des représentations et à un imaginaire qu'à une réalité tangible. Le vote Front national est largement supérieur à la moyenne du département. Dans aucune grande ville telle que Lyon l'on ne rencontre un taux si élevé. Bien plus, ces taux dépassent de loin ceux enregistrés dans les communes de lotissements de classe moyenne, en région parisienne notamment, et illustrent bien le fait que nous sommes en présence d'une population ouvrière avant tout. À l'opposé, le vote pour les partis d'extrême gauche est là aussi sensiblement plus élevé qu'à Lyon, ce qui montre une mixité politique plus large.

Compte tenu de l'arrivée d'une nouvelle population en accès à la propriété, il n'y a aucune raison de penser que ces extrêmes, et surtout l'extrême droite, puissent voir son score diminuer aux prochaines élections présidentielles de 2007.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons rapprocher ce constat des analyses d'auteurs qui montrent que « les pavillonnaires paraissent surtout victimes du sentiment d'insécurité ». Plusieurs explications, ou tentatives d'explications apparaissent alors. Les « troubles de la vie quotidienne » qui sont générés par le désordre relatif de certains « jeunes », notamment à cause de leur rythme de vie décalé, finissent par agacer la population riveraine mais aussi à faire croître le sentiment d'insécurité, surtout lorsque ces jeunes ne sont pas clairement identifiés comme des « jeunes du coin », mais au contraire, lorsque l'identification est marquée du sceau de la Loire (42) ou du Rhône (69).

Le témoignage suivant illustre cet état d'esprit et les difficultés rencontrés devant une jeunesse pas toujours ouverte sur le dialogue.

« Nous, notre pavillon est sur un petit chemin en interdiction, un sens interdit réservé aux riverains. Et sans arrêt on est amené à faire respecter ce sens interdit aux jeunes qui sont motorisés, en moto ou en scooter. Il faut les rappeler à l'ordre, sinon c'est un défilé non stop de motos et de scoots. On coupe devant la maison, c'est un raccourci, plutôt que de faire le tour. Il y a une partie des jeunes à qui on a dit : « attention ! Vous n'avez pas le droit de rouler, il faut faire le tour ». Il y a une partie des jeunes qui le prennent très bien, sans aucun souci, et puis une autre qui sont assez virulents et on s'est même fait insulter. C'est le souci. Et dans le petit bois à côté, il y a une dégradation au niveau de la propreté. On a sans arrêt des papiers qui volent, des saletés, des bouteilles vides<sup>65</sup>. »

Sans apparaître comme des formes extrêmes d'incivilités, ces troubles mineurs du quotidien entraînent une certaine usure qui abouti peu à peu à une forme d'intolérance d'où découle un sentiment d'insécurité. Remarquons au passage que cette personne, résidante dans le quartier du Beauvoir à Monistrol, perçoit aujourd'hui la jeunesse par rapport à celle de ses propres enfants.

« Quelquefois, il m'est arrivé de rentrer à pied la nuit, et de traverser le parc. Je me suis sentie mal, je me suis sentie un peu en insécurité, parce que je me suis faite interpellée. Je n'ai pas été à l'aise. Et j'ai des enfants moi-même de treize et seize ans, et je n'ai pas envie qu'elles se baladent ou qu'elles rejoignent le groupe le soir<sup>66</sup>. »

Comme nous pouvons le voir, l'inquiétude de cette mère de famille est liée à celle du devenir de ses enfants, deux filles qui plus est. Les interpellations sont vécues comme des agressions et nourries par un imaginaire qui n'est pas vérifié, comme par exemple la composition des groupes.

« Je trouve qu'il y a une concentration de jeunes du quartier, du Beauvoir et du Parc, et du fait qu'ils sont nombreux, ils attirent aussi une population extérieure.

---

<sup>65</sup> Odile, employée, 45 ans.

<sup>66</sup> Odile, employée, 45 ans.

Et je pense qu'il y a quand même une consommation assez régulière de drogue ou d'alcool<sup>67</sup>. »

Ces appréhensions ne sont validées ni par une observation régulière ni par des témoignages, même si la consommation de drogue et d'alcool est une chose avérée et assez banale dans le discours des jeunes. Certains, comme pour s'en défendre, argumentent en défaveur des jeunes de Saint-Étienne.

« La drogue qui circule dans l'intercommunalité. C'est pas les gens des Villettes, c'est des gens du secteur de Saint-Étienne qui amènent tous ces produits dans les villages<sup>68</sup> ».

Du reste, le parc du Beauvoir est souvent jonché de canettes de bière et de paquets de cigarettes vides (Philip Morris) ainsi que les morceaux de papier d'aluminium qui laisse penser à des pratiques illicites. Mais ce n'est peut-être pas cette raison qui fonde réellement l'anxiété des riverains. D'une part, au contact de la population de classe basse et moyenne dans un quartier réputé plutôt « huppé », l'arrivée d'une population logée dans un programme pavillonnaire HLM porte un coup au processus de socialisation des nouveaux accédants à la propriété, d'autant plus fort que leurs origines sociales sont proches du statut des locataires de l'OPAC 43.

Cette mise en contact est d'autant plus mal perçue qu'une partie des accédants à la propriété ont été contraints de venir s'installer dans l'intercommunalité à cause de « la pression immobilière qui les a poussés malgré eux vers des zones rural mal équipées » (Charmes, 2005). Le même constat a été fait dans d'autres régions françaises, et beaucoup de personnes rencontrées nous ont d'abord dit que leurs principales motivations étaient liées au prix du terrain, puis à la proximité des axes routiers. En effet, « les zones les plus périphériques sont majoritairement occupées par des ménages à la limite de la solvabilité dont les ressources financières sont absorbées en très large part par les dépenses liées au logement et aux transports » (Charmes, 2005). De ce fait, tout ce qui peut être perçu comme une marque de déqualification patrimoniale est vécu comme une atteinte et génère par détournement rhétorique un discours sur l'insécurité qui n'est en réalité qu'un discours visant à optimiser la valeur du patrimoine dans une perspective de revente.

Ce rapport n'a évidemment pas été axé en priorité sur une analyse des motivations des populations vivant dans les secteurs pavillonnaires et les nouveaux accédants. Pour autant, il semble primordial de développer ces questions par une étude complémentaire.

---

<sup>67</sup> Odile, employée, 45 ans.

<sup>68</sup> Khamel, employé, 30 ans.

### ***7.3) Un modèle explicatif du sentiment d'insécurité***

« Dans les périodes de crise sociale, économique, politique et culturelle, le recours à la cruauté s'affirme comme une tentation forte, parce que les gens ont de moins en moins prise sur le cours des événements » (Raphaël, 2002). Le sentiment d'insécurité naît de la constance des micro-violences (micro-agressions) et/ou de l'idée générale que chacun peut s'en faire à partir d'éléments aussi touffus qu'un fait-divers ou une agression dans la rue. Lorsqu'il s'agit des violences adolescentes, que nous pouvons cerner sur une tranche d'âge allant de 13 à 20 ans, hors du champ scolaire, elles génèrent un sentiment d'insécurité continu que l'on ne peut facilement endiguer.

Reste que ce sentiment est difficilement mesurable car il fait entrer dans sa définition une série de paramètres subjectifs comme la notion de peur, de crainte, qui sont elles-mêmes reliées aux états psychologiques des individus. Si certaines personnes affirment ne pas avoir peur des jeunes, d'autres, à des degrés variables, confirment leurs craintes. Et comme nous venons de le percevoir, ces craintes peuvent se transformer en alibi lorsque les enjeux portent, par exemple, sur le patrimoine foncier, ou la clôture d'un exercice comptable.

Avoir peur pour ces biens est une réaction légitime. Chacun peut souhaiter protéger sa voiture, son pavillon, ses biens les plus chers comme ses proches. Le besoin de sécurité est en cela un besoin fondamental, classé parmi les sept besoins élémentaires (Malinowski, 1979). Chaque société a élaboré des réponses culturelles particulières, toujours rendues publiques par l'établissement d'institutions, de codes et de normes sociales. Notre société possède ses lois et les institutions qui garantissent leurs applications. Lorsqu'il s'agit d'incivilités, la loi reste démunie, car pour le moment il n'existe pas de décret du Conseil d'Etat permettant la réglementation de ces actes. Pour autant, la justice n'est pas la seule institution régulatrice, et lorsqu'il s'agit de réguler des actes comme les incivilités, c'est avant tout vers la famille et la communauté (municipalité, intercommunalité) que nous devons nous tourner. Lorsque ces micro-agressions concernent la vie quotidienne qui nous entoure, c'est à chaque membre de la communauté de faire en sorte de réguler ces éloignements à la norme dans le respect de tous. Encore faut-il avoir conscience d'appartenir à une communauté.

Or, nous n'y arrivons pas. Car, d'une part, les incivilités ne sont pas l'exclusivité des jeunes, loin de là. Les adultes (certains adultes) commettent des actes d'agression parfois plus violents. Pour preuve, cette anecdote rapportée par un riverain témoin d'une agression faite à des jeunes par un automobiliste adulte (professeur au collège) qui, alors qu'il empruntait un sens interdit, et s'étant fait reprendre par des jeunes, a eu pour réponse de « foncer sur le groupe de jeunes ». Ces actes répétés entretiennent chez les jeunes, sinon un sentiment d'insécurité, tout du moins une perte de confiance dans les adultes. D'autre part, les organes régulateurs, qui commencent traditionnellement avec la famille, sont visiblement en crise.

Par conséquent, le sentiment d'insécurité révèle une perte de confiance dans les institutions régulatrices, que sont la famille, l'école, la communauté et l'Etat. Toutes les démarches qui seront mises en œuvre afin d'inverser la tendance devront être concentrées sur le ré-ancrage identitaire, affectif et autoritaire (c'est-à-dire l'autorité dans) de l'ensemble des institutions. Lorsque ces questions concernent l'intercommunalité, c'est à cette échelle qu'il est important d'apporter des réponses.

#### ***7.4) Schéma de principe entre incivilités et sentiment d'insécurité***

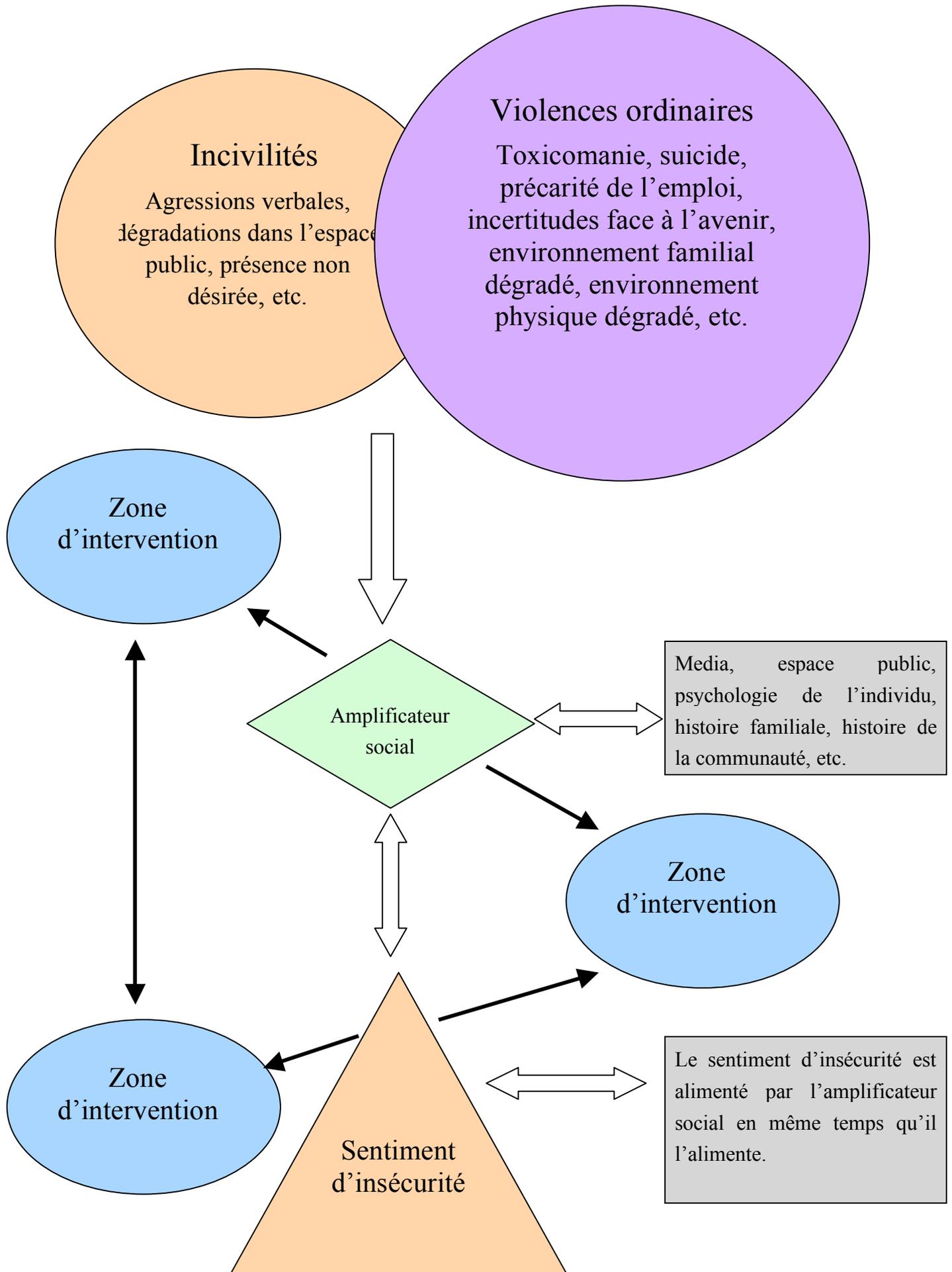
Comme le montre le schéma ci-dessous, la partie visible de l'iceberg, que sont les incivilités, sont la part émergée des « violences ordinaires » auquel il faut attacher une grande importance. Les multiples agressions verbales, les dégradations dans l'espace public et la présence non désirée sont les principales causes d'incivilités dues à la population jeune. Elles sont liées à des phénomènes sociaux de plus grande ampleur comme la toxicomanie, le suicide, la précarité de l'emploi, les incertitudes face à l'avenir, la pauvreté et se conjuguent parfois avec un environnement physique et familial dégradé.

Le rôle « d'amplificateur social » joué par l'espace public formé des media (presse écrite, Internet, radio, télévision), les histoires du quartier ou de la communauté, mais aussi la psychologie individuelle et l'histoire familiale agissent dans un processus conditionnel cumulatif qui fait naître, grandir ou disparaître le sentiment d'insécurité.

Le sentiment d'insécurité s'inscrit sur une échelle de valeurs subjective : on se sent plus ou moins en sécurité selon la composition d'un ensemble de paramètres sur lesquels la communauté peut agir.

Le sentiment d'insécurité est alimenté par « l'amplificateur social » en même temps qu'il l'alimente. Le contrôle des canaux d'alimentation (presse, rumeurs, informations anxiogènes) permet d'agir sur le sentiment d'insécurité.

Les différentes zones d'intervention sont réparties dans l'espace social à des degrés variables en fonction de l'efficacité des propositions et des actions menées. Les trois axes qui les regroupent forment le « champ d'intervention », chacun en liaison avec les autres de manière à rétablir l'équilibre social nécessaire au bon fonctionnement de la communauté de communes.



## 8) Conclusion

Les micro-agressions qui forment la base des incivilités sont vécues comme des micro-violences infligées à l'autre par différents acteurs sociaux, mais lorsque la jeunesse est en cause, elle fait naître angoisse et sentiment d'insécurité.

De par leurs définitions mêmes, les incivilités s'inscrivent dans le registre de la civilité, puisque « la civilité comporte [donc] sa part d'exclusion » (Raphaël, 2002). Or, les incivilités sont la part de l'exclusion des valeurs et des normes sociales, celles-là qui fondent le degré de civilité d'un groupe. « À l'attention portée à l'autre, qui définit la civilité, s'oppose soit l'indifférence et l'évitement, soit l'agressivité et la violence ».

Il n'est pas plus sain pour une communauté d'être confronté à l'indifférence, ce phénomène urbain classé parmi les valeurs de l'individualisme. Si « la civilité c'est aussi la reconnaissance par l'homme de ses limites et de son incomplétude », alors les incivilités sont cette part du refus du monde civilisé, de la survalorisation des limites de l'homme, et une forme de négation de la société et des valeurs qui la fondent. De ce point de vue, ce rapport incline à une attention particulière à toute forme de manifestations inciviles, de la part des jeunes comme des adultes, car elles sont autant de signes d'un état social fragile.

La civilité et la politesse s'inscrivent pour Norbert Elias dans le prolongement de l'étiquette de cour et participent d'un « mécanisme de régulation, de consolidation et de surveillance ». Il est donc primordial de mener des actions en vue de renforcer ces mécanismes.

Par exemple, le fait que mon fils dise bonjour à mon voisin autorise ce dernier à confronter son point de vue lorsque mon fils s'écarte de la norme. Mon voisin pourra le reprendre comme si c'était son propre enfant car les conditions nécessaires au maintien du mécanisme de régulation sociale sont en place. Les preuves de civilités sont des arguments en faveur d'une autorégulation sociale. Nous trouvons ce type de fonctionnement dans les

sociétés dites « traditionnelles » où les enfants sont sous la responsabilité de tous. Dans un quartier ou dans une rue, chacun a prise sur l'autre, mais avant cela, chacun aura respecté les règles du maintien des règles tacites en matière de vivre ensemble.

Dans cette perspective, ce rapport préconise une série d'actions visant à ouvrir et à multiplier les zones de partage, de redistribution et de vivre ensemble. La somme de travail accumulée devrait permettre d'offrir un éclairage avisé sur la situation dans l'intercommunalité. Pour autant, la société bouge sans cesse et cette étude fige un moment dans le déroulement du temps. C'est pourquoi il sera préconisé de développer cette étude en donnant les moyens d'approfondir certains axes de manière à affiner les constats et à préciser l'étendue du phénomène, à en mesurer les variations et les déplacements.

## 9) Les actions proposées : du vivre ensemble au développement du lien social par un travail sur la civilité

Évidemment, la politique locale n'a pas attendu ce rapport pour engager des actions en vue d'améliorer la situation des jeunes. Parmi celles que j'ai pu rencontrer, et à côté d'actions plus médiatisées comme la mise en place du PAEJ, il existe d'autres formes d'action d'éducation qu'il est intéressant de pointer, juste pour montrer que nous ne partons pas de rien. Alors que l'éducation populaire a investi les camps de jeunesse avec Concordia<sup>69</sup>, l'institut de formation du Greta travaille à la socialisation des jeunes repérés en difficulté.

Par groupe d'une dizaine de jeunes, venus après une sélection de la part de la Mission locale, puis du Greta lui-même, ils vont, durant trois mois, suivre les cours de socialisation dans l'enceinte du collège de Monistrol. Il sera question de travailler les axes de la « remobilisation », de la santé et de la citoyenneté grâce à une formation basée sur le contact et l'écoute. La « socia », comme l'appelle les professionnels du travail social, est dispensée à une très faible quantité de jeunes adultes, et certainement pas aux plus « désocialisés ». Dix personnes par session sur plus d'un millier de jeunes de 20 à 24 ans (soit 1% des jeunes concernés<sup>70</sup>), n'est-ce pas insuffisant ? Une goutte d'eau qui permet néanmoins de maintenir à flot une bonne conscience.

Il ne sera donc pas ici question d'aborder la problématique des transports et de la circulation dans l'intercommunalité, car cet axe dépasse le cadre de notre étude. Pour autant, il ne faut pas refuser de regarder juste au-devant de nous, surtout lorsqu'à l'évidence, ces problématiques s'entrecroisent.

---

<sup>69</sup> Voir *La Tribune* du 24 août 2006.

<sup>70</sup> Cette proportion est largement sous-estimée puisque la zone de compétence recouvre également d'autres communautés de communes. D'autre part, un des critères porte sur la mobilité, ce qui est une entrave à la plupart des jeunes qui ne possèdent ni véhicule ni moyen de transport public à leur disposition (autocar, train, etc.).

Les vingt-neuf propositions qui suivent illustrent les différents axes développés dans le présent rapport. Pour certaines, les choses apparaissent maintenant d'une manière évidente, et il n'est pas besoin de rappeler le contexte qui a présidé à l'élaboration de telle ou telle action. La démarche qui consiste à renforcer la civilité au quotidien doit trouver son assise au côté des adultes. Ce sont eux qui transmettent les éléments d'une socialisation de base à leurs enfants et aux enfants qui les entourent. Inutile d'espérer s'en remettre aux enfants et d'inverser le mécanisme de transmission : ne demandons pas aux enfants de faire un travail que les adultes ne sont pas capables d'effectuer.

L'ensemble des propositions sont regroupées suivant trois axes : (1) L'identification des structures communautaires, rassemble les propositions qui touchent à l'identité, à la visibilité et au renforcement de la structure identitaire de l'intercommunalité ; (2) Communication et citoyenneté, rassemble les propositions en relation avec l'individu citoyen ; (3) En réseau avec les services de l'Etat, concerne les propositions nécessitant un travail de réseau, et une répartition des compétences, notamment d'un point de vue du financement.

### ***Axe 1 : Identification des structures communautaires***

- 1 Renforcer de la visibilité de l'intercommunalité par la création d'une rubrique « Les Marches du Velay » et le regroupement des communes en deux pages dans les journaux locaux (*La Tribune/Le Progrès ; La Gazette ; L'Eveil*, etc.). Au besoin, il s'agirait d'imposer le logotype. En consolidant le repérage identitaire on structurerait ainsi des bases d'une identité sur lesquelles les jeunes pourront construire leur propre identité ;
- 2 Inciter à la création de *pedibus*, de parcours des publics scolaires encadrés par des adultes sur le chemin de l'école. Il s'agirait également d'ouvrir vers une démarche de sensibilisation au développement durable. Dans cette perspective, l'utilisation du temps périscolaire doit être réfléchi de manière à servir de temps de socialisation. L'enfant doit découvrir la ville et construire ainsi son identité. Cette action pourrait se faire en parallèle à celle du « permis piéton » de la gendarmerie nationale ;
- 3 Incitation à la création d'un réseau « Bistrots de pays » dans les communes de la Chapelle d'Aurec, de Saint-Pal de Mons et des Villettes. La charte des « Bistrots de pays » est établie pour les villages de moins de 2000 habitants. « Le Bistro de pays a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien – ou la recréation – du café de village multiservices de proximité » (cf. annexe) ;
- 4 Travailler sur l'identité culturelle par une vaste enquête sur la mémoire des habitants. Cela pourrait être l'objet d'une démarche scolaire dans le cadre de la mise en place d'un CEL

patrimoine, par exemple, grâce à l'intervention d'un animateur « ethnologue » ou sensible à la démarche ethnologique, historique, etc. ;

- 5 Création d'un club de football intercommunal aux couleurs des six communes. Le but de cette action serait de renforcer l'identité de l'intercommunalité et de sa visibilité à l'extérieur. Cette démarche devrait, à terme, accompagner une démarche globale au niveau du département voire des régions ;
- 6 Création d'une harmonie intercommunale aux couleurs des six communes. Le but de cette action serait de renforcer l'ancrage identitaire dans l'intercommunalité au moyen du vecteur musical. Les grandes commémorations et les événements majeurs seraient honorés par la musicalité de l'harmonie intercommunale. Pour cela, la sélection des musiciens de bon niveau est essentielle. Ce dispositif peut être favorisé par la mise en place du schéma départemental de la musique ;
- 7 Travailler sur les qualités de vie dans l'intercommunalité. Cette action permettrait, à travers des échanges multiples, de mettre en avant les qualités de chaque commune, comme par exemple le patrimoine architectural et paysagé, la faune et la flore, le cadre de vie. La prise de conscience de ces valeurs permettra d'asseoir une identité plus forte ;
- 8 Élaborer une charte du résidant des Marches du Velay. Cette action viserait les nouveaux résidents au moment de leur arrivée dans l'intercommunalité, ou même, lorsqu'une personne entame des démarches d'accession à la propriété. Néanmoins, chacun se devrait de signer cette charte qui établirait les « codes de bonne conduite » à l'intérieur de l'espace commun. Elle se présenterait sous la forme d'une plaquette qui pourrait être réalisée par/avec des collégiens ;
- 9 Renforcement d'une couverture annuelle des dispositifs destinés aux jeunes, type MJC, structures sociales jeunes, locaux, etc. Maintient de l'ouverture durant les périodes de vacances scolaires, élargissement des créneaux horaires et développement des capacités d'accueil.

## ***Axe 2 : Communication et citoyenneté***

- 10 Travail sur la mémoire intergénérationnelle grâce à la mise en place de groupes de jeunes sur le thème : « raconte-moi papy comment c'était avant ? » Cette démarche échappe au dispositif précédant et s'orienterait davantage vers le public de jeunes adolescents. Cette action pourrait être mise en place, par exemple, au moyen d'un atelier d'écriture dans une maison des jeunes ou une bibliothèque ;
- 11 Construire une histoire sociale de l'immigration dans l'intercommunalité : Travail de mémoire, devoir de mémoire. Cette action vise la mise en valeur de la mémoire immigrée.

Cette action pourrait être prise sous la coupe d'un musée de type « arts et traditions populaires », d'un écomusée ou d'une association savante. Elle a pour but de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine humain de l'intercommunalité et, par là, de renforcer les liens par un travail sur la connaissance de l'autre. On pourrait s'inspirer et se rapprocher des travaux du musée Dauphinois (voir bibliographie à Duclos, 1999) ;

- 12 Multiplier les occasions de faire que les populations se retrouvent (1) : Marche de nuit. Cette action, prise sous la houlette de l'intercommunalité, aurait pour but de faire se retrouver les personnes à travers une marche de nuit afin de partager un moment de convivialité et de détente au contact de la nature. La découverte du patrimoine rural de nuit est une démarche pouvant s'accompagner d'une dimension « environnement durable » ;
- 13 Multiplier les occasions de faire que les populations se retrouvent (2) : Cuisines d'ici et d'ailleurs. Le but de cette action, au travers d'une démarche d'échange culturel, serait de faire sortir du cadre associatif un moment privilégié dans toutes les cultures avec les rites de commensalité (prises de repas en commun). Cette action pourrait être mise en réseau avec l'action 4 et les « Bistrots de pays » ;
- 14 Multiplier les occasions de faire que les populations se retrouvent (3) : Plantes et jardinage. Ce thème très porteur a pour but de fédérer aussi bien les anciens résidents que les nouveaux résidents des lotissements, mais aussi de l'ensemble de la population. Le jardinage est un thème à la fois symbolique et culturel ;
- 15 Multiplier les occasions de faire que les populations se retrouvent (4) : Créer les Etats généraux des Marches du Velay où comment venir à bout des incivilités par la mise en place d'une démarche de démocratie participative. Ce type d'action est un moment fort dans la vie politique locale et intercommunale grâce à la mise en place d'Etats généraux sur les six communes. Chaque rendez-vous mensuel ferait l'objet d'un compte rendu sur, par exemple, le podcast de la communauté de communes (ou le site Internet), suivi d'un rendez-vous majeur couvrant l'intercommunalité ;
- 16 Multiplier les occasions de faire que les populations se retrouvent (5) : Développement et soutien du cinéma interculturel. Cette action viserait à multiplier les échanges interculturels par la mise en commun des valeurs et des codes des populations immigrés à travers une programmation régulière de films étrangers (hors USA). Elle s'accompagnerait de débats sur la scène publique (invitation d'auteurs, échanges variés) ;
- 17 Quelle place pour les parents dans l'action politique ? Cette action viserait la prise en compte des nouveaux arrivants comme des « partis-revenus » au sein des différents conseils municipaux. L'accroissement démographique est aujourd'hui dû en majorité à l'expansion des lotissements, qui ne doivent pas devenir des cités dortoirs, mais pourvoir

au développement de la ville. Pour cela, il est indispensable que les nouveaux prennent place dans l'espace public ;

- 18 Mieux faire comprendre les tags dans l'espace public. Le but de cette action serait de concevoir une exposition itinérante sur les tags dans l'espace public, en rapport avec un travail d'information et de lutte contre les graffitis et les dégradations dans l'espace public. Cette exposition serait envisagée principalement pour les « non publics » (terme propre aux musées désignant ceux qui ne vont pas au musée) et les jeunes ;
- 19 Création d'espaces d'expression graphiques dédiés aux tags et aux graffs. Chaque commune pourrait mettre à disposition des espaces d'expression destinés aux jeunes tagueurs, sous la responsabilité d'un artiste ou d'un éducateur de rue ;
- 20 Création d'un podcast (site Internet réduit) destiné à mettre en ligne les assemblées et les conseils intercommunautaires. Le podcast est un outil moderne, jeune, dynamique, simple de conception, de réalisation et de mise à jour. Il s'ouvrirait sur la page du président, et le recueil hebdomadaire d'informations de proximité afin d'encourager le dialogue et d'inscrire l'identité de l'intercommunalité dans le quotidien de chacun. Il peut être envisagé de créer un forum citoyen qui laisserait une place à la parole citoyenne ;
- 21 Créer des cycles de formation à la vie rurale pour les nouveaux arrivants. Cette action viserait à créer des « cours de formation » à la vie rurale destinées aux nouveaux arrivants, parents et enfants, afin de sensibiliser au monde, aux valeurs et à la culture en milieu rural. On s'attacherait à travailler autour des notions de modes de vie urbain/rural (du rapport à la nature et aux éléments naturels), des tolérances et des intolérances qui en découlent, aux besoins de solidarité et aux actions de civilités et d'incivilités ;
- 22 Élaborer un cahier des charges au niveau de chaque lotissement de l'intercommunalité (lorsque ce n'est pas le cas) qui permettrait d'instaurer une « fonction constituante » (une boussole) au niveau des nouveaux accédants, limitant ainsi les risques de déclassement (maintien du nouveau statut social) alors que leur assise sociale est encore fragile et se concrétise par l'expression d'un sentiment d'insécurité (voir le chapitre 3.4) ;
- 23 Réassurer les « rites de passage » de l'état de jeunes à l'état d'adulte, en mettant en valeur et en favorisant l'expression de civilité et de citoyenneté, notamment grâce aux pompiers volontaires, aux harmonies municipales, aux clubs de football, à la célébration des « classes » générationnelles. Cette action viserait à maintenir une vigilance quant au maintien de ces pratiques et, par exemple, une mise en valeur médiatique ;
- 24 Poursuite de l'étude dans le cadre de la thématique « rural/petites villes et insécurité » en réponse à l'appel à proposition de recherche 2006 de l'INHES (Institut national des hautes études de sécurité), reconduite en 2007. L'intercommunalité agirait comme co-financeur

(20 à 50 % du financement) en liaison avec une structure institutionnelle du type CRESAL à Saint-Étienne.

### ***Axe 3 : En réseau avec les services de l'Etat***

- 25 Constituer un indicateur d'incivilités et suivre son évolution. Cet indicateur prendrait en compte un ensemble d'éléments statistiques comme le taux de chômage des jeunes, le niveau de diplôme, le revenu par ménage, le seuil de bas revenu, autant d'indicateurs primaires collectés auprès de différentes institutions et partenaires. Cela nécessiterait une démarche de coopération devant passer par l'établissement d'une convention avec les institutions concernées (ANPE, ASSEDIC, CAF, CCAS...) ;
- 26 Travailler sur le temps périscolaire : Le ramassage scolaire. Le but de cette action serait de profiter du temps du ramassage scolaire pour développer les liens et les contacts entre les enfants et les adultes par la réintroduction d'adultes dans les cars. Un animateur de réseau s'occuperait d'accompagner les jeunes durant le temps de transport trop souvent réduit à un temps liminaire (en marge) sans valeur pédagogique ni éducative. Une étude préalable de cette question pourrait apporter des éléments tangibles sur lesquels s'appuyer ;
- 27 Créer un PAEA (Point accueil écoute adultes). Le but de cette action serait de constituer une structure d'accueil et d'écoute (téléphonique) que l'on pourrait nommer « Point accueil écoute adultes » (PAEA) en référence au PAEJ qui existe déjà. Entre relais psychologique pour personnes victimes d'agressions et instance de médiation, ce réseau intercommunal aurait pour mission de relayer les « appels de détresse » des adultes lorsque ceux-ci sont franchement dépassés par les jeunes (agressions, incivilités, agacements...) ou lorsqu'ils souhaitent simplement un conseil ou une orientation<sup>71</sup> ;
- 28 Inciter à la création d'emplois de « gardien de lotissement ». De même que les institutions HLM remédient au problème des incivilités dans les cités HLM grâce au retour de gardiens d'immeubles, il semble intéressant de se pencher sur la faisabilité d'un tel emploi au sein des lotissements. La mission confiée au gardien de lotissement serait d'assurer, par sa présence, la sécurité des riverains, d'entretenir les espaces verts et les abords, et d'entamer un dialogue avec les résidents et leurs enfants. Cette action participerait à l'autorégulation par la présence d'un acteur de terrain reconnu ;
- 29 Constitution d'un réseau de plusieurs commissions dans le cadre du CLSPD. Assurer la promotion de la santé physique et psychique. Assurer la prévention des toxicomanies, du suicide et des incivilités à l'école.

---

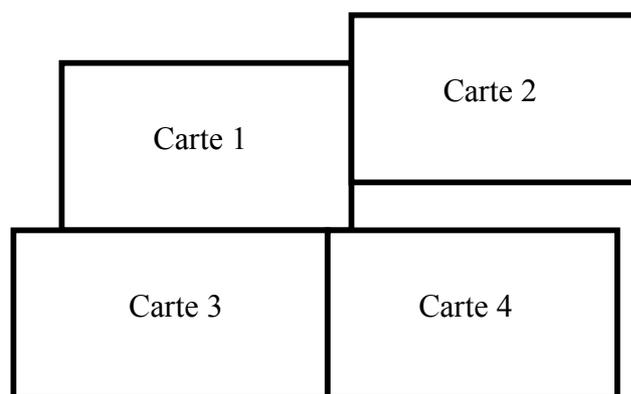
<sup>71</sup> Mise en place par la DIVIS d'un « point écoute famille » en cours.

## *Annexe 1 : Cartographie des lieux de rencontre*

La cartographie ci-après répertorie les sites utilisés par les « jeunes » comme lieux de rencontre au sens large du terme. Ils ont été définis dans les chapitres précédents. Il peut s'agir des lieux ponctuels, temporaires, ou plus réguliers. L'idée générale qui sous-tend la constitution de ces cartes est de permettre une visualisation globale des lieux de rencontre. Plutôt que de cibler avec trop de précision des endroits que l'on trouve à l'intérieur de villes, nous avons préféré traiter de cette question à l'échelle de l'intercommunalité. Se faisant, quelques points apparaissent à l'extérieur du territoire des communes ; ce qui montre l'intérêt et l'importance à ne pas attacher trop d'intérêt aux lieux eux-mêmes, mais plutôt aux logiques qui en déterminent la fonction.

Cette cartographie a été établie sur la période de juin à septembre 2006. Elle ne peut à elle seule montrer l'étendue du phénomène ni les transformations saisonnières ou structurelles dues, notamment, à l'arrivée de nouveaux groupes de jeunes dans l'intercommunalité. Pourtant elle est assez précise et claire pour permettre une analyse des situations et un repérage qui pourra servir de point d'appui en vue d'une étude complémentaire.

Pour des questions de lisibilité et de contraintes, nous avons dû découper les cartes suivant qui forment, une fois assemblée, une vision globale de l'intercommunalité.



[Cartes IGN 2834 O et 2834 E, échelle 1 : 25000]

*[ carte 1 ]*

*[ c a r t e 2 ]*

*[ c a r t e 3 ]*

*[ c a r t e 4 ]*

*Annexe 2 : Chartes des Bistrots de  
pays*

*Annexe 3 : Récapitulation des propositions d'actions*

## Références bibliographiques

ASSOUN, Jean-Pierre. « Le surnom et ses usages sur les marchés à la criée du Matif », *Genèse*, 2000, n° 41, pp. 5-40

BAUDELLOT, Christian; ESTABLET, Roger. *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris : Seuil, 2006

BAUER, Alain. 2<sup>ème</sup> *Rapport annuel de l'observatoire national de la délinquance*, paris : INHES, mars 2006

BEAUD, Stéphane. *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris : La découverte, 2003

CHARMES, Eric. *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris : L'Harmattan, 2005

COUTANT, Isabelle. *Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris : La découverte, 2005

DAPHY, Eliane. « Le groupe de rock : rite de passage ou rite d'initiation ? », *Cahiers Jeunesses et société*, n°10, 1988, pp. 71-78

DAMON, Julien. *Les incivilités*, Paris : La Documentation française, 2000

DRAY, Dominique. *Victimes en souffrance. Une ethnographie de l'agression à Aulnay-sous-Bois*, Paris : LGDJ, 1999

DELAPORTE, Yves. « D'un terrain l'autre. Réflexion sur l'observation participante », in *Ferveurs contemporaines, textes d'anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, réunis par Colette Pétonnet et Yves Delaporte, Paris : L'Harmattan, 1993, pp. 321-341

DUBET, François. *La galère. Jeunes en survies*, Paris : Fayard, 1987

- DUCLOS, Jean-Claude (sous la dir.). *Pour que la vie continue. D'Isère et du Maghreb. Mémoires d'immigrés*, Grenoble : Musée Dauphinois, 1999
- ESTERLE-HEDIBEL, Maryse. *Jeunes, incivilités, violences, quels constats ? Quelle prévention*, coll. Mardis de Chaligny, Paris : DASS, 2001
- FICHET, Brigitte; HERBERICH-MARX, Geneviève; RAPHAEL, Freddy. *Civilité, incivilités*, n°29, Strasbourg: Université Marc Bloch, 2002
- GARABUAU-MOUSSAOUI, Isabelle. « Jeunes et consommation », *Ce que nous savons des jeunes*, Paris : La découverte, 2004, pp. 69-80
- GUEDJ, Claude. *Violence scolaire. Comprendre, Agir*, double DVD, CRDP Langedoc-Roussillon, 2004
- HASSOUN, Jean-Pierre. « Le surnom et ses usages sur les marchés à la criée du Matif », *Genèse*, n° 41, 2000, pp. 5-40
- HAUMONT, Bernard ; MOREL, Alain (sous la dir.). *La société des voisins. Partager un habitat collectif*, Paris : MSH, 2005
- JACOBS, Jane. *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège : Mardaga, 1991
- JOUENNE, Noël. « Figure du travailleur pauvre : entre servage moderne et prix de la liberté », *Dossier annuel 2005*, coordonné par Geneviève Decrop, MRIE, pp. 93-107
- MALINOWSKI, Bronislaw. *Une théorie scientifique de la culture*, Paris : Seuil, 1979
- MUCCHIELLI, Laurent. « L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000) », *Sociétés contemporaines*, n° 53, 2004, pp. 101-134
- NARBONI, Roger. *La lumière urbaine. Éclairer les espaces publics*, Paris : Le Moniteur, 1995
- PAQUOT, Thierry. *Des corps urbains, sensibilités entre béton et bitume*, Paris : Autrement, 2006
- PETONNET, Colette. « Argent, modes d'emploi », in *Culture et pauvretés*, Paris : La Documentation française, 1988, pp. 33-40
- RAPHAEL, Freddy. « Du bon usage de la civilité. Une lecture des travaux de Norbert Elias », *Civilité incivilités, Revue des Sciences sociales*, n° 29, 2002.
- REMY, Jean (sous la dir.). *Georg Simmel : ville et modernité*, Paris : L'Harmattan, 1995
- RENAHY, Nicolas. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La Découverte, 2005

- ROBERT, Philippe ; POTTIER, Marie-Lys. « 'On ne se sent plus en sécurité' Délinquance et insécurité une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6, 1997, pp. 707-740
- ROCHE, Sebastian. *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris : Odile Jacob, 2002
- ROCHE, Sebastian. « La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et désordres en public », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 3, juin 2000, pp. 387-412
- ROCHE, Sebastian, et BOULE, Sylvie. *Sentiment d'insécurité, victimation et incivilité : une enquête représentative de la population de Romans*, Saint-Martin d'Hères : CERAT, 1998
- ROCHE, Sebastian. *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?*, Paris : Seuil, 1996
- ROCHE, Sebastian. *Le sentiment d'insécurité*, Paris : PUF, 1993
- SAUVADET, Thomas. « Le sentiment d'insécurité du « dealer de cité » », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°1, 2006, 22 p. <http://rhei.revues.org/document133.html>
- SIMMEL, Georg. « Digression sur l'étranger », *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier, 1979, pp. 167-183
- SIMMEL, Georg. *Philosophie de la modernité*, (1988), Paris : Payot, 2004
- VULBEAU, Alain. *Du tag au tag*, Malakoff : Desclée de Brouwer, 1992
- VULBEAU, Alain. *Les inscriptions de la jeunesse*, Paris : L'Harmattan, 2002
- WACQUANT, Loïc. *Les prisons de la misère*, Paris : Raisons d'agir, 1999
- WACQUANT, Loïc. *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille : Agone, 2004
- WYVEKENS, Anne. *Incivilités dans les espaces publics et commerciaux : un dialogue entre chercheurs et gestionnaires*, Paris : INHES, 2005